Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA MARNE

Observatoire départemental du foncier de la Marne 2019

DDT51 Direction Départementale des Territoires de la Marne - 40 boulevard Anatole France - 51000 Châlons-en-Champagne

Préambule

L'observation territoriale (foncier, logement, déplacements, énergies renouvelables, zones d'activités économiques...) permet l'identification et la territorialisation des enjeux des politiques publiques. Ces données sont ainsi indispensables à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets d'aménagement et de développement durable des territoires, qu'il s'agisse de planification réglementaire (schéma de cohérence territoriale SCoT, plan local d'urbanisme intercommunal PLUi, programme local de l'habitat PLH, plan climat-air-énergie territorial PCAET...), de contractualisation opérationnelle (contrat de ruralité, action cœur de ville ACV, territoires à énergie positive pour la croissance verte TEPCV...) ou de projets plus ciblés (zone d'aménagement concertée ZAC, opération de revitalisation de territoire ORT...). Ces connaissances doivent être actualisées régulièrement. Plus qu'une simple mise à jour d'informations, il s'agit de prendre en compte les nouveaux usages des données et l'évolution des territoires.

L'actualisation en 2019 des trois observatoires départementaux (du logement, du foncier et des mobilités), tout en permettant la continuité de l'observation, tient compte d'un contexte qui a largement évolué depuis 2015:

- organisation des services de l'État et des collectivités territoriales,
- développement de l'open data, de l'interopérabilité des données, et de nouveaux outils d'exploitation, partage et visualisation des données,
- structuration progressive de l'observation territoriale au niveau régional (GéoGrandEst, Plateforme du foncier…).

La production 2019 s'inscrit d'une part dans une logique de complémentarité avec les travaux nationaux ou régionaux, et d'autre part dans un mode de construction partenarial afin que les observatoires répondent au mieux aux besoins et servent de support au dialogue territorial entre les différents acteurs du développement.

Pour faciliter les analyses croisées, les structures des observatoires thématiques ont été homogénéisées et l'ensemble est introduit par des données « chapeau » présentant le territoire (population et activités économiques). Chaque observatoire est constitué d'une partie départementale et de fiches par établissement public de coopération intercommunale EPCI.

Tout au long de 2019, les partenaires ont été associés aux différentes étapes de production des observatoires :

- le recueil des attentes a été réalisé au cours d'échanges bilatéraux avec des services de l'État (DREAL Grand Est, DRAAF Grand Est, DDCSPP de la Marne), des collectivités territoriales (Association des Maires de la Marne, Conseil départemental - DSD), des chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture) et d'autres partenaires concernés par ces thématiques (Agence d'urbanisme de développement et prospective de la Région Rémoise, Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne, ARCA Union sociale pour l'habitat, Safer Grand Est, ATMO Grand Est),
- quatre réunions de travail ont permis de construire l'architecture finale et d'identifier des sujets à approfondir.

La direction départementale des territoires de la Marne vous souhaite une excellente lecture.

La directrice départementale des territoires de la Marne,

Catherine Rogy

Sommaire

Département de la Marne - Données générales 1

Analyse départementale 9

Inter EPCI 15

Fiches EPCI 27

CU du Grand Reims
CA Châlons en Champagne
CA Épernay, Côteaux et Plaine de Champagne
CC Vitry Champagne Der
CC de l'Argonne Champenoise
CC Brie Champenoise
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx
CC Grandes Vallée de la Marne
CC Moivre et Coole
CC Paysages de Champagne
CC Perthois – Bocage et Der
CC Région de Suippes
CC Sézanne – Sud Ouest Marnais
CC du Sud Marnais

Annexes 115

Fiches méthodologiques 123

Analyses de l'occupation des sols
Analyses des terrains militaires
Détection potentielles de friches agricoles
Constitution d'une tâche urbaine
Foncier mobilisé pour l'habitat
Densité de logement

Département de la Marne

Données sur la population et les activités économiques , utiles à la lecture des observatoires du Foncier, de l'Habitat et des Mobilités

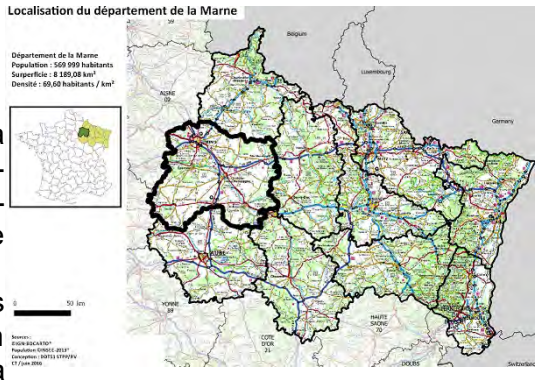

1. Situation

Le département de la Marne est situé à l'extrémité ouest de la région Grand-Est en bordure immédiate des régions Île-de-France et Hauts-de-France situées respectivement au sud-ouest et ouest du territoire. Il constitue de ce fait un territoire de transition entre le bassin parisien et « la France de l'Est ».
La région Grand Est couvre 57 500 km² et compte 5,5 millions d'habitants. S'il forme le plus vaste département de la région avec une superficie de 8 200 km ², il n'occupe que la cinquième position sur le plan démographique 572 293 habitants en 2015. Ce décalage s'explique par une dominante rurale caractérisée par une densité de population de 70 habitants par km ² en moyenne. À noter, une densité de population inférieure à 20 habitants par km ² sur plus de 50 % de son territoire.

Les intercommunalités de la Marne

La Marne compte 14 EPCI.10 communes de la Marne font partie de la communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise en Haute-Marne, EPCI interdépartemental en partie sur la Haute-Marne.

Territoire	Marne	Grand Est	France de province
Nombre de communes	613	5 121	33 571
Densité en 2015 (nombre d'habitants au km²)	70	97	98

Source : Insee, RP 2015

2. Démographie

Une croissance démographique entre 2010 et 2015 portée par un solde naturel positif et concentrée dans les deux EPCI les plus peuplés

Au 1er janvier 2015, la population marnaise s'élève à 572.293 habitants, soit un gain de près de 7.000 habitants depuis 2010 (+ 1,2%). La croissance au niveau de la région Grand Est, est plus atone (+0,5%), celle de la France de province plus forte que dans le département (+2,4%).Les chiffres d'évolution de la population pour la période 2011-2016 montrent une croissance plus faible pour ces trois niveaux d'observation.

Indicateurs démographiques	Marne	Grand Est	France de province[1]
Population en 2010	565 357	5 532 530	50 979 001
Population en 2015	572 293	5 559 051	52 218 677
Evolution de population 2010 – 2015	1,23 %	0,48 %	2,43 %
Evolution de population 2011– 2016	0,75 %	0,29 %	2,21 %

Source : Insee, RP 2015

[1] La France de province recouvre l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France.

Au niveau intercommunal, la communauté de communes de l'Argonne Champenoise enregistre la plus forte baisse de population entre 2010 et 2015 (-2,5 % soit une perte de 309 habitants) avec la communauté d'agglomération d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne (-1,8 % soit une perte de 910 habitants). Les plus fortes augmentations sont observées dans la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et la communauté urbaine du Grand Reims, avec des hausses respectives de 2 % et 2,3 %.
La croissance de la population dans le département résulte d'un solde naturel positif compensant le solde migratoire négatif. Pour la communauté d'agglomération d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne le solde naturel ne compense pas le solde migratoire négatif. Dans la communauté de communes de l'Argonne Champenoise il s'agit du cumul des soldes naturel et migratoire négatifs.

Evolution de la population entre 2010-2015

En complément :

Visualisation de la typologie des soldes naturel et migratoire apparent 2012-2017 par EPCI.

Visualisation du taux d'évolution annuel de la population et de la variation en nombre d'habitants par commune entre 2012 et 2017

Une augmentation modérée du nombre de ménages

En 2015, la Marne compte 258 108 ménages et enregistre 8 924 ménages supplémentaires par rapport à 2011, soit une augmentation de 3,6 %.Cette progression, moins forte qu'au niveau France de province est comparable à celle de la région. La communauté de communes Brie Champenoise et la communauté urbaine du Grand Reims observent les hausses les plus importantes (4,8 % et 5,5%).Les communautés de communes Vitry, Champagne et Der et de l'Argonne Champenoise perdent des ménages en plus d'une baisse de leur population. La taille moyenne des ménages se maintient.

	Marne	**Grand Est**	**France de province**
Nombre de ménages en 2010	249 184	2 372 918	22 143 824
Nombre de ménages en 2015	258 108	2 444 937	23 176 785
Evolution du nombre de ménages 2010 – 2015	3,6%	3,0%	4,7%
Taille des ménages en 2010	2,2	2,3	2,3
Taille des ménages en 2015	2,2	2,2	2,2
Evolution de la taille des ménages 2010 – 2015	0	-0,1	-0,1

Source : Insee, RP 2010 et 2015

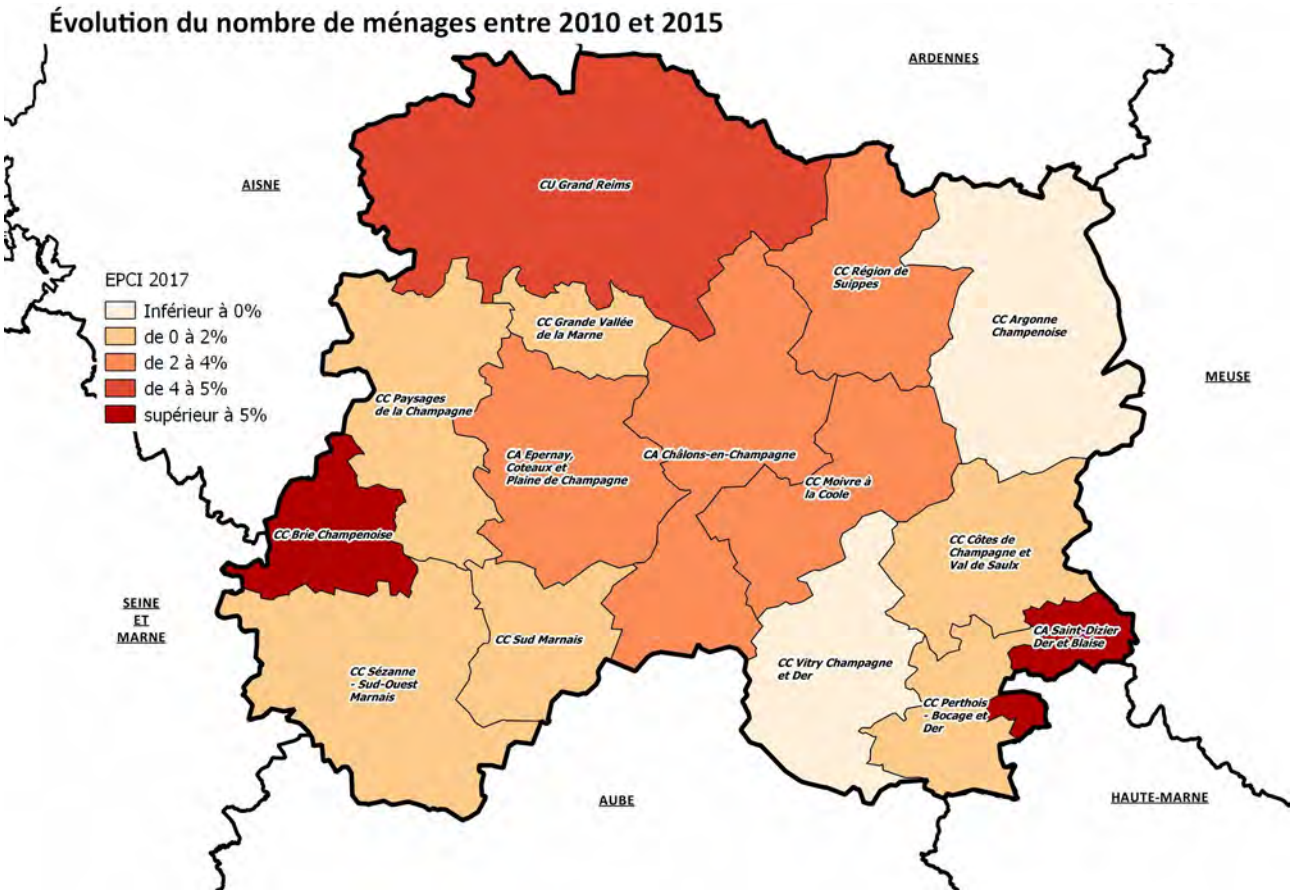

Visualisation de la taille des ménages par EPCI

Une population vieillissante mais qui reste plus jeune qu'au niveau national.

Indicateurs démographiques	Marne	Grand Est	France de province
Part des moins de 30 ans en 2015	37,6%	35,5%	35,1%
Part des plus de 60 ans en 2015	24,0%	24,9%	26,3%
Part des plus de 75 ans en 2015	8,7%	9,2%	9,9%

Source : Insee, RP 2010 et 2015

Visualisation de la part des 75 ans et plus par EPCI en 2017

	Marne	Grand Est	France de province	France	Europe
Indice de vieillissement[1] 2011	65	70	76	69	NA
Indice de vieillissement[1] 2016	**74**	81	85	78	92

Source : Insee, RP 2010 et 2015, Observatoire des Territoires

[1] L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Visualisation de l'indice de vieillissement par EPCI en 2017

3. Ressources

Une hausse des ménages aux revenus les plus bas

En 2015, 52,3 % des ménages marnais sont éligibles à un logement social (revenus inférieurs à 100% des plafonds HLM-PLUS. Cette part est inférieure à la part régionale (54%) et à la part France de province (55,7%). Les ménages les plus précarisés, aux revenus inférieurs à 30 % des plafonds HLM-PLUS, sont moins représentés dans le département (9,8%) qu'au niveau France de province (10,3%). Cependant, entre 2013 et 2015 dans la Marne, le nombre de ménages avec des revenus inférieurs à 30 % des plafonds HLM-PLUS augmente de 6 %. La hausse est moins marquée au niveau régional (+4,5%) et au niveau France de province (+3,1%).

La communauté urbaine du Grand Reims et la communauté de communes de Vitry, Champagne et Der présentent les plus forts taux de ménages les plus précarisés, respectivement 11,4 % et 11,8 %.

Ressources	Marne	Grand Est	France de province
Part des ménages aux revenus ≤ 30 % du plafond HLM en 2015	9,8%	9,9%	10,3%
Part des ménages aux revenus ≤ 60 % du plafond HLM en 2015	24,7%	25,5%	26,7%
Part des ménages aux revenus ≤ 100 % du plafond HLM en 2015	52,3%	54,0%	55,7%
Revenu disponible médian[2] par UC en 2015	20 549 €	20 502 €	

Source : Filocom 2015, Observatoire des Territoires

[2] *Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.*
Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Taux de ménages avec des revenus inférieurs à 30 % du plafond HLM en 2015

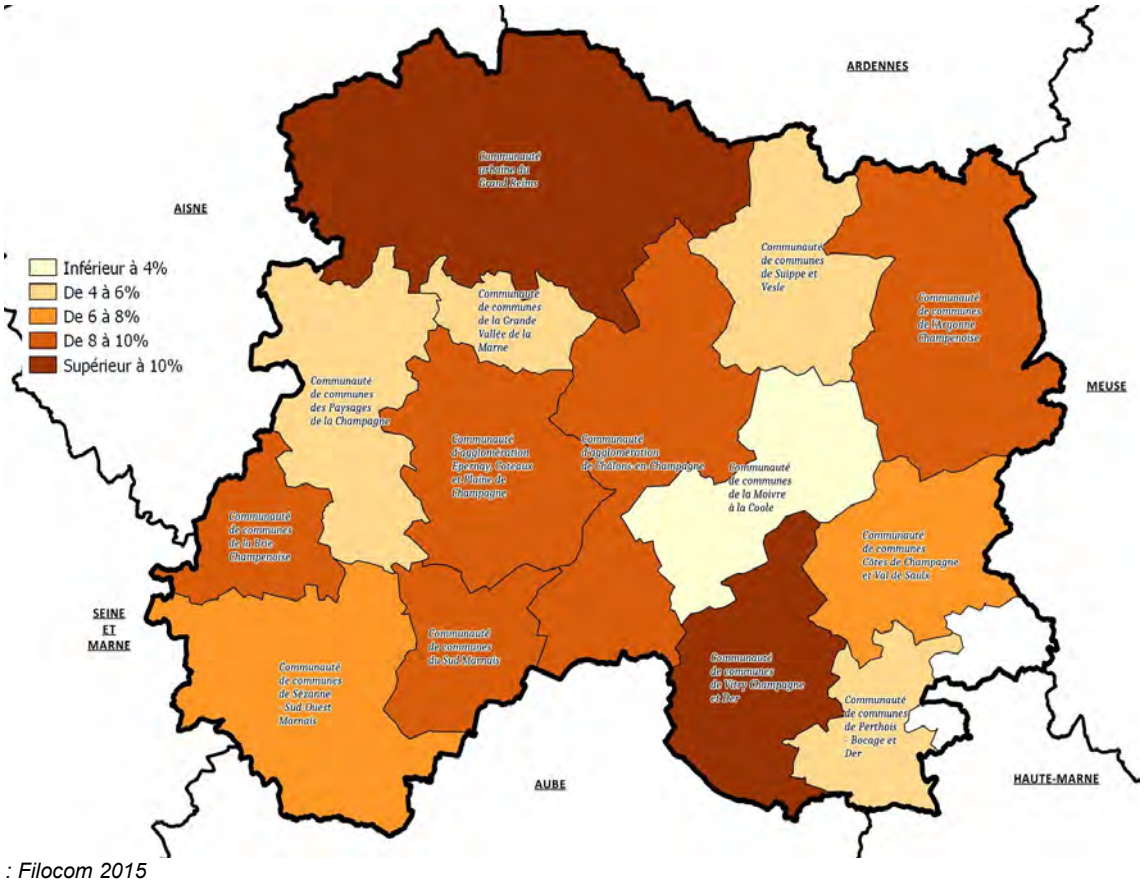

Source : Filocom 2015

22,9 % des ménages locataires du parc public ont des revenus inférieurs à 30 % des plafonds HLM-PLUS. Cette valeur est inférieure de 4,9 points à la moyenne régionale et de 5,9 points à la moyenne France de province. Les valeurs sont inférieures dans le parc privé. Les ménages à très faibles revenus ne représentent que 13,7 % des locataires du parc privé marnais. La communauté de communes de l' Argonne champenoise enregistre les plus forts taux de ménages précaires dans les parcs locatifs privé et public.

Entre 2013 et 2015 dans la Marne, le nombre de ménages à très faibles revenus dans le parc privé augmente de 10,2 %. La hausse est moindre au niveau régional (+6,4 %) et France de province (+4,4 %).
Dans le parc public, le nombre de ménages à très faibles revenus progresse également : +7,1 % dans le département, +7,0 % dans la région et +7,6 % dans la France de province.

35,4 % des ménages locataires éligibles à un logement social sont logés dans le parc privé dans la Marne. Cette part s'élève à 57,7 % en France de province. Cet écart se justifie par un parc public très représenté dans le département jouant pleinement son rôle social.

Part des ménages locataires logés dans le parc privé selon leurs revenus

	revenus ≤30 % des plfds HLM	revenus ≤60 % des plfds HLM	revenus ≤100 % des plfds HLM
CU Grand Reims	27,5%	28,8%	31,3%
CA Châlons-en-Champagne	19,7%	21,7%	26,5%
CC Paysages de la Champagne	76,8%	76,2%	77,2%
CC Grande Vallée de la Marne	46,3%	45,7%	49,2%
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	38,4%	42,2%	48,3%
CC Brie Champenoise	62,7%	62,9%	61,8%
CC Sézanne, Sud Ouest Marnais	48,4%	55,4%	62,0%
CC Sud Marnais	44,1%	49,9%	53,3%
CC Suippe et Vesle	42,7%	42,5%	45,3%
CC Argonne Champenoise	51,7%	53,8%	57,0%
CC Moivre à la Coole	61,9%	61,3%	66,1%
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	46,8%	51,8%	54,4%
CC Vitry Champagne et Der	21,8%	25,3%	29,9%
CC Perthois-Bocage et Der	nc	78,1%	78,1%
Marne	**29,5%**	**32,0%**	**35,4%**
Région Grand Est	**46,9%**	**49,2%**	**53,9%**
France de province	***51,9%***	***53,5%***	***57,7%***

4. Économie

Indicateurs économiques	Marne	Grand Est	France de province
Nombre d'emplois au lieu de travail 2015	237 871	2 078 423	20 045 141
Indicateur de concentration d'emploi en 2015	102,2	92,3	96,7
Population active en 2010 15 ans-64 ans	268 707	2 605 064	
Population active en 2015 15 ans-64 ans	268 210	2 603 443	

Source : Insee, RP 2015

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Visualisation de l'indice de concentration d'emplois en 2017 par EPCI

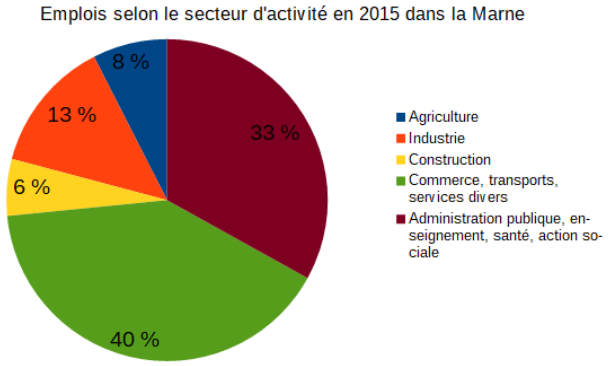

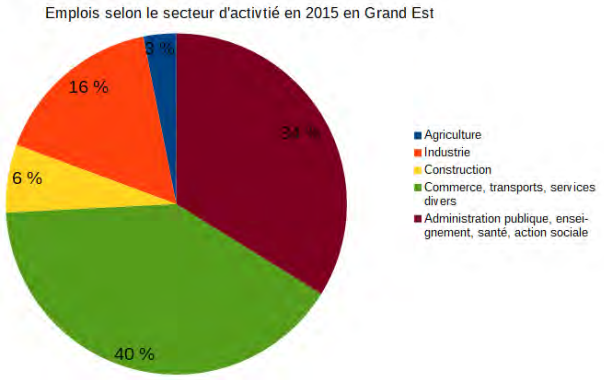

Les secteurs de l'agriculture et de l'industrie se détachent plus distinctement de la répartition sectorielle de l'emploi régional. La présence du vignoble champenois donne davantage de poids au secteur agricole alors que l'industrie est plus en retrait.

Activité	Marne	Grand Est
Taux d'emploi des 25-64 ans en 2015	62,9%	63,4%
Taux de chômage des 25-64 ans en 2015	11,8%	12,3%

Source : Baromètr'Eco, CCI Marne

Le taux d'emploi est défini comme la part des personnes ayant un emploi parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans, exprimée en pourcentage. Le taux d'emploi rend compte de la capacité des structures productives à mobiliser les ressources humaines présentes sur le territoire. L'élévation du taux d'emploi, toutes choses égales par ailleurs, accroît la production de richesse par habitant et favorise l'inclusion sociale des populations.

Début 2019, la Marne enregistre un taux de chômage de 8 %, soit un niveau toujours légèrement en dessous du chiffre régional (8,2%).

Principaux employeurs en effectifs

Raison sociale	Intercommunalité principale	Secteur principal	Effectifs	Nb d'Ets
LA POSTE	CA de Châlons-en-Champagne	Activités de poste et de courrier	2151	73
M H C S	CA d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne	Activités financières et d'assurance	2000	6
CARREFOUR HYPERMARCHES	CU du Grand Reims	Hypermarché	932	4
CARRARD SERVICES	CU du Grand Reims	Services aux entreprises	861	3
AXON CABLE	CC de la Brie Champenoise	Fab. équipements électriques	707	2
SCAPEST STE COOPERATIVE APPROVISIONNEMENT	CA de Châlons-en-Champagne	Centrale d'achats alimentaires	652	2
POLYCLINIQUE DE COURLANCY	CU du Grand Reims	Activités hospitalières	635	3
TI AUTOMOTIVE FUEL SYSTEMS SAS	CA de Châlons-en-Champagne	Fab.autres pompes et compresseurs	602	2

Source : Baromètr'Eco, CCI Marne - Données issues du fichier consulaire en janvier 2019

☞ Pour en savoir plus :
https://www.marne.cci.fr/static/pdf/data/SynthesEco_departement_marne.pdf
et lien vers Fiches EPCI

Département de la Marne

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe)

Part d'occupation des terrains militaires sur le département de la Marne (en ha) – source bd carto

Surface des terrains militaires sur la Marne	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
818 806	528	11 286	18 067	29 880	3,6%

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	Taux d'évolution annuel
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	Marne	Grand Est
Surface non cadastrée dont terrain militaire		22 988	2,8%	20 995	2,6%	-1 993	-199	-0,90%	-1,15%
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		795 818	97,2%	797 811	97,4%	1 993	199	0,03%	0,04%
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	574 496	70,2%	574 029	70,1%	-468	-46,75	-0,01 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	143 515	17,5%	143 525	17,5%	9	0,94	0,00 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	40 119	4,9%	42 385	5,2%	2 266	226,65	0,6%	0,6%
	Surface eau	7 807	1,0%	7 992	1,0%	185	18,45	0,2%	0,2%

* sans les terrains militaires

** Sans les terrains miliaires : 29 880 ha de terrain militaire dans le département*

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel Marne		Taux d'évolution annuel région Grand Est	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		20 944	2,6%	21 038	2,6%	20 995	2,6%	94	-43	19	-9	0,09 %	-0,10 %	0,18 %	-0,26 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		797 863	97,44 %	797 768	97,43 %	797 811	97,44 %	-94	43	-19	9	0,00 %	0,00 %	-0,01 %	0,01 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	574 566	70,17 %	573 352	70,02 %	573 166	70,00 %	-1 214	-187	-242,81	-93,41	-0,04 %	-0,02 %	-0,05 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	143 535	17,53 %	143 457	17,52 %	143 505	17,53 %	-77	48	-15,46	23,80	-0,01 %	0,02 %	-0,03 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	41 932	5,1%	43 049	5,3%	43 235	5,3%	1 117	185	223,42	92,67	0,53 %	0,22 %	0,55 %	0,23 %
	Surface eau	7 949	1,0%	8 029	1,0%	8 026	1,0%	0	-3	0,00	-1,75	0,20 %	-0,02 %	0,31 %	0,11 %

** Sans les terrains militaires : 29 880 ha de terrain militaire dans le département.*

43 400 ha sont artificialisés et représentent 5,3 % du département marnais en 2017.

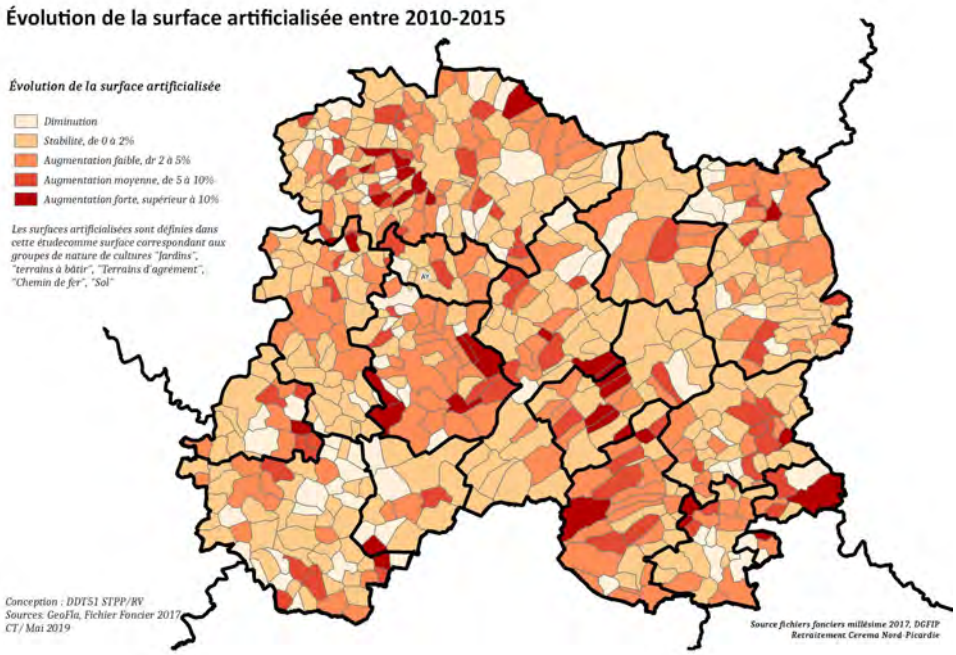

Part de l'occupation des surfaces cadastrées et non cadastrées en 2017 en %.
En 2017, la part occupée par les espaces agricoles du département de la Marne est au-dessus de la région, sauf pour l'eau et les surfaces naturelles.

Au regard de l'artificialisation, la Marne apparaît comme un département légèrement moins artificialisé que la région Grand Est (5,28 % pour la Marne contre 5,85 % pour la région).

Les surfaces non cadastrées occupent une part non négligeable et quasi identique.
Les terrains militaires sont prédominants dans la Marne : 3,65 % contre 0,83 % pour la région.

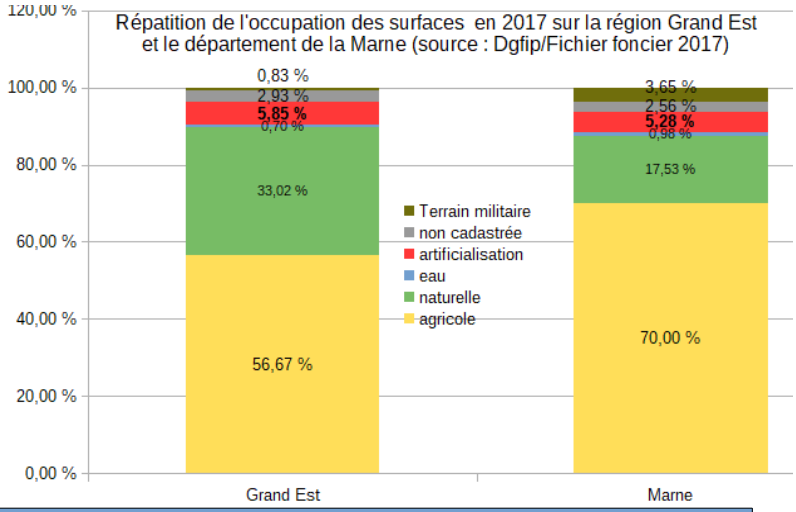

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

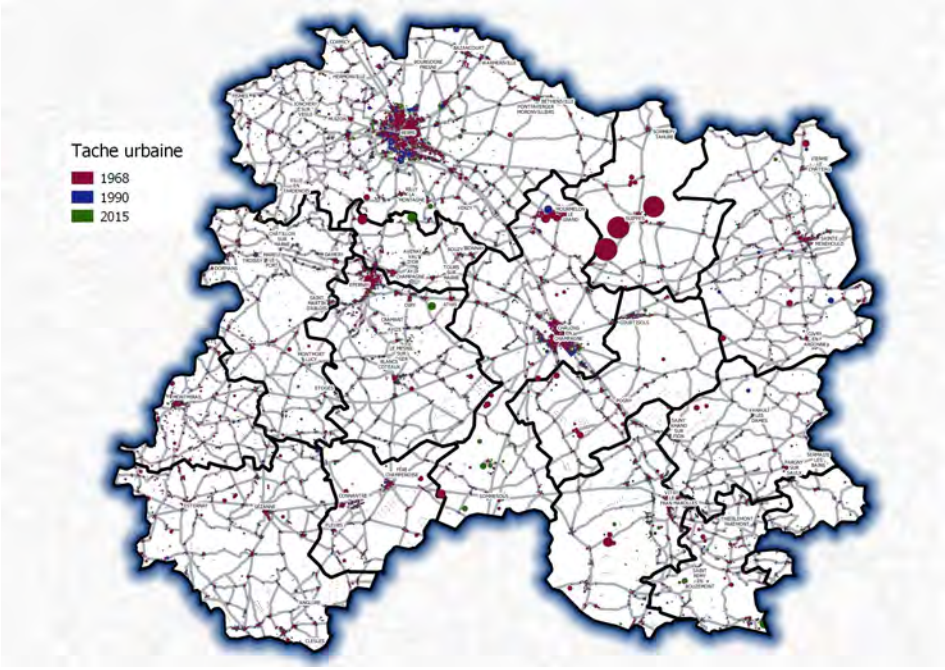

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface du département		
	1968	**1990**	**2015**
51	22 586 ha	31 267 ha	36 727 ha
	2,76 %	3,82 %	4,49 %

63 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 dans le département de la Marne.

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72

Source : FF 2017

Le département est en dé-densification : il a perdu 0,72 logements à l'hectare de 1968 et 2015.

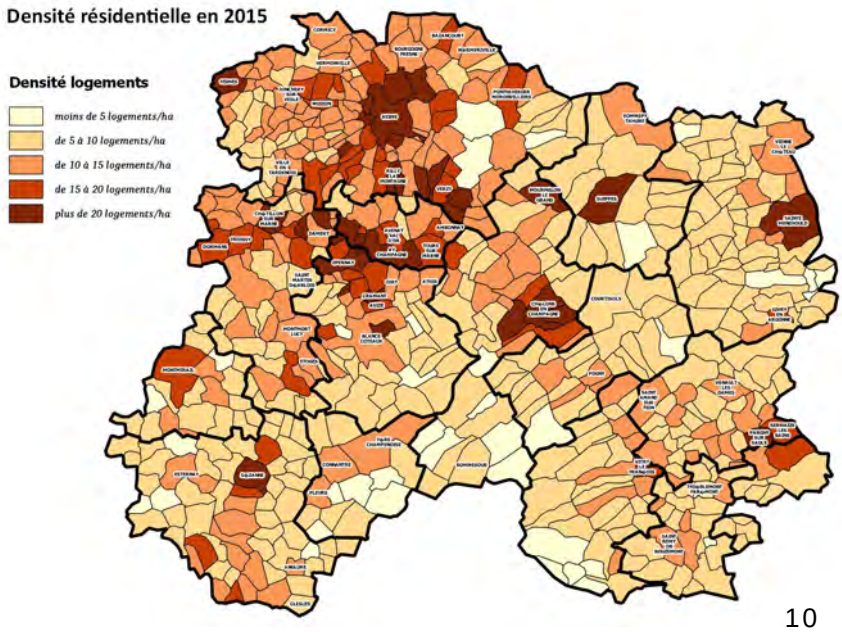

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est dans le département de 2 005 ha (soit 42,6 ha/an).

Elle reste forte avec une artificialisation par l'habitat qui augmente entre 1968 et 2015 plus rapidement que le nombre de ménages.

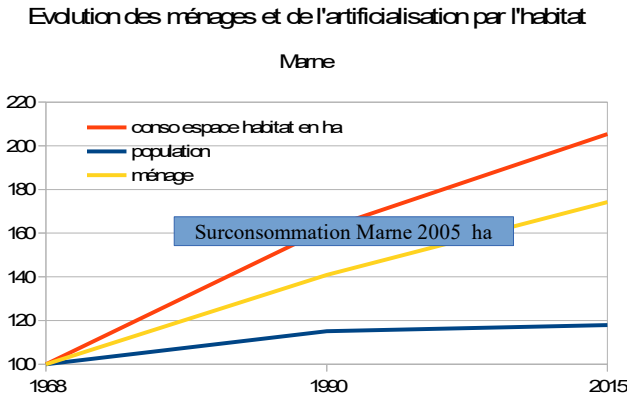

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015
8793	16 468,76	354	10208	16 832,86	409	15273	18 346,08	836	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

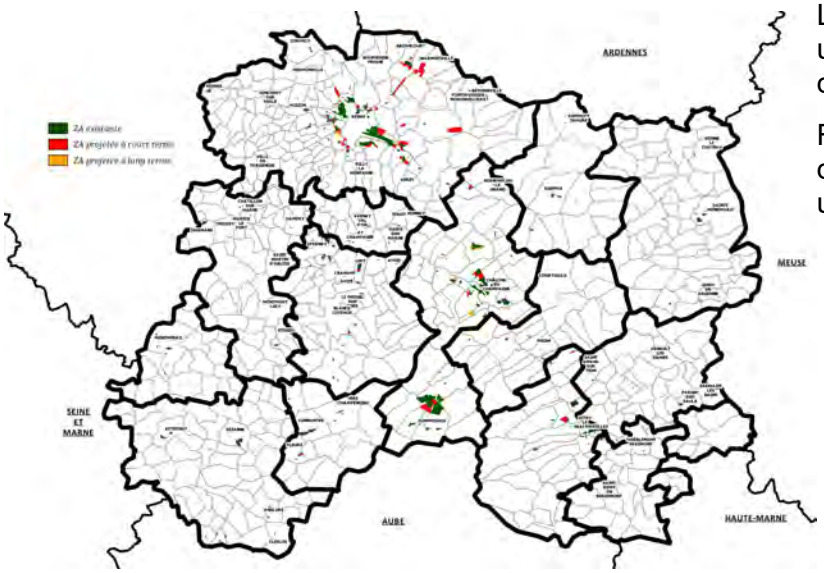

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme 2017).

Récapitulatif sur le département des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 6 324,3 ha de zones existantes,
- 3 248,64 ha de zones projetées à court terme,
- 477,95 ha de zones projetées à long terme.
- **Soit un total de 10 050,89 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			Marne
EnR 0,05 % du département	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement : 417	290,54 ha
		Autorisé/en construction : 94	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : 6 sites	25,76 ha
		Autorisé/en construction 11 sites	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement : 1 site	10,49 ha
		Autorisé/en construction : 4 sites	47 ha
Carrières 0,16 % du département	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière
Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 29 sites dans le département de la Marne.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

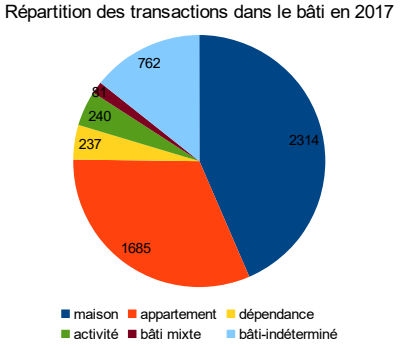

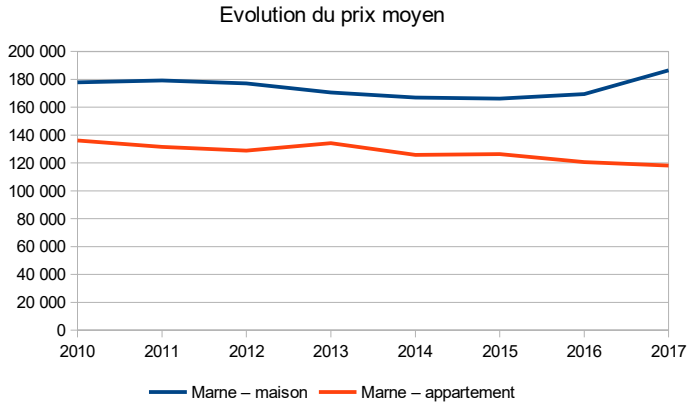

Non bâti

Type de terrain non bâti :
- *terrain de type TAB (terrain à bâtir)*
- *terrain artificialisé : terrain d'agrément, d'extraction, de type réseau, artificialisé mixte*
- *terrain naturel : terrain agricole, forestier, landes et eaux, naturel mixte*
- *terrain non bâti indéterminé*

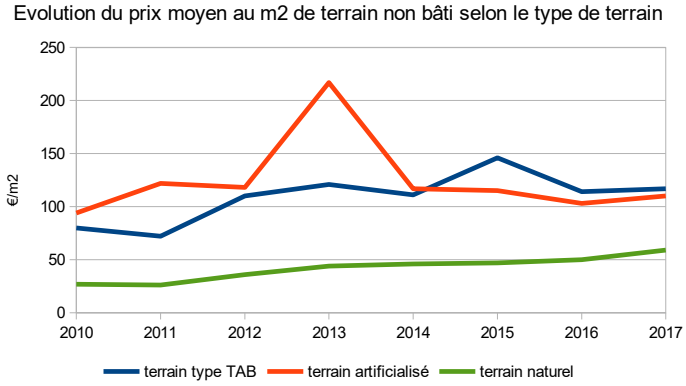

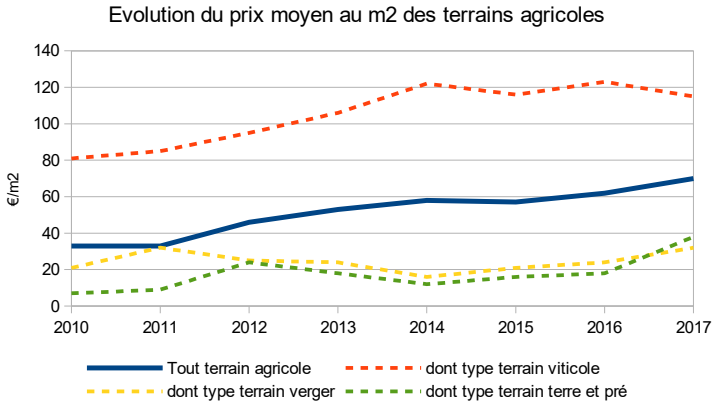

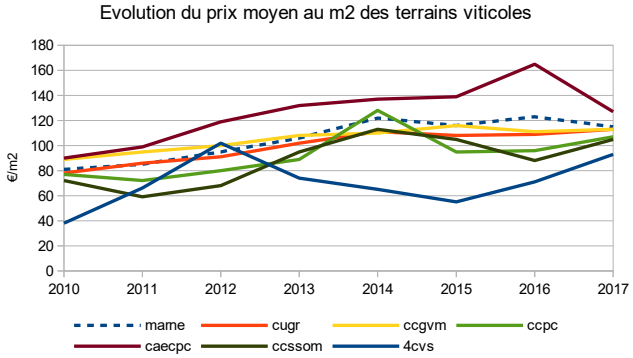

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

Part de la surface du département, impactée par un plan de prévention des risques naturels et technologiques : 6,83 % (819 577,4 ha) de la surface du département est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,12 % (949,27 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées, au sein du département, des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire :
(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
9 643	1,18 %	25 595	3,13 %	138 997	16,98 %	52993,88713	6,47 %	21 696	2,65 %	25146,81	3,07 %	98 861	12,07 %	205,9465	0,03 %	377,326	0,05 %

Zone d'inventaire - Protection réglementaire - Protection foncière
Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m ² (10ha)
Nombres polygones	94 848	11032	112
Surfaces ha	13 252,79	11071,06	2 070,30

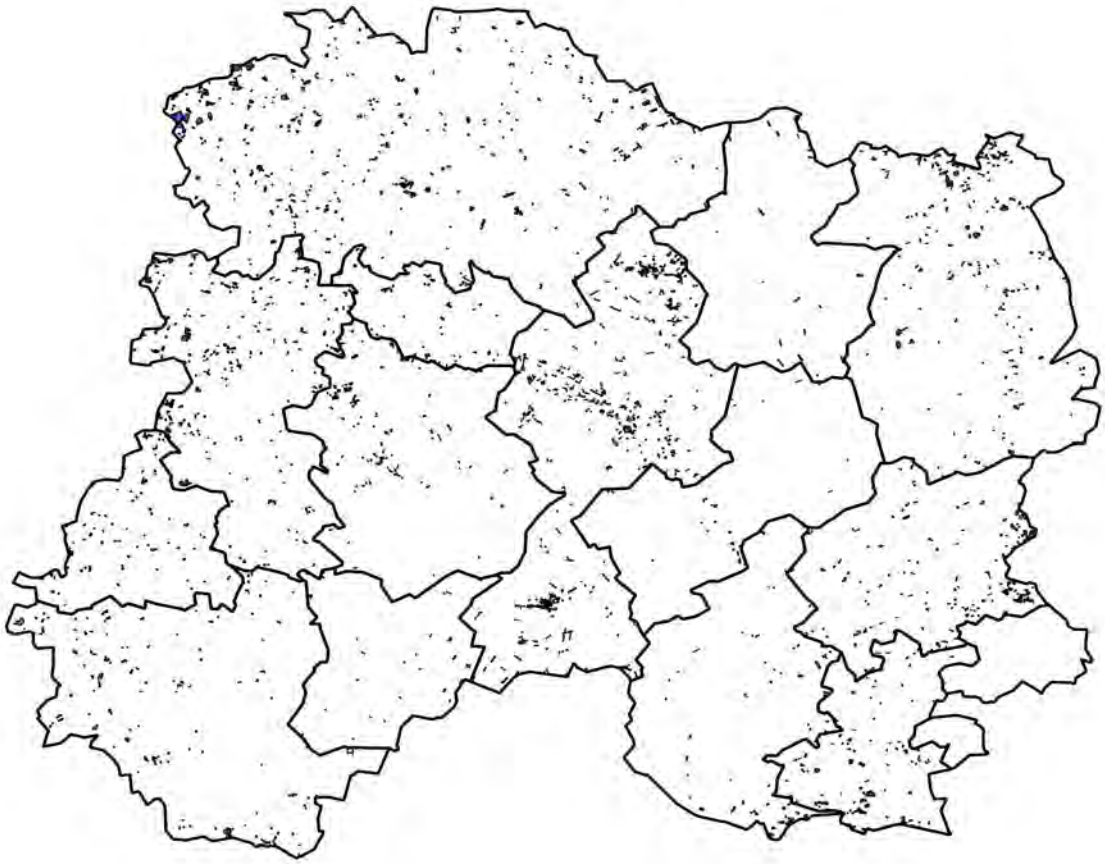

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **2070 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	Dents creuses (superficie 400 m²)		Friches (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers - millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte en annexe et guide méthodologique) – source bd carto

Part d'occupation des terrains militaires sur les EPCI :

Surface des terrains militaires sur la Marne	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
818 806	528	11 286	18 067	29 880	3,6%

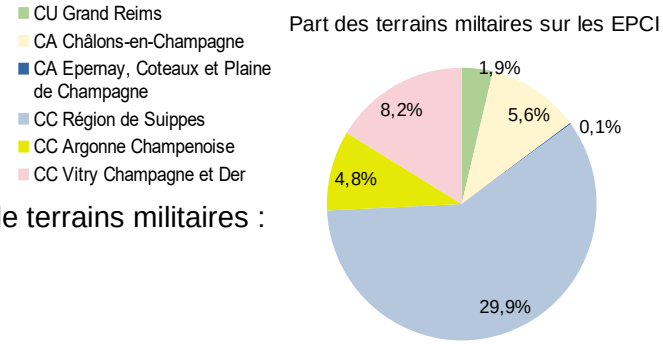

La CC Région de Suippes présente la part la plus élevée de terrains militaires : 14 307 ha, soit 30 % de la surface de la collectivité.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution globale des surfaces cadastrées et non cadastrées

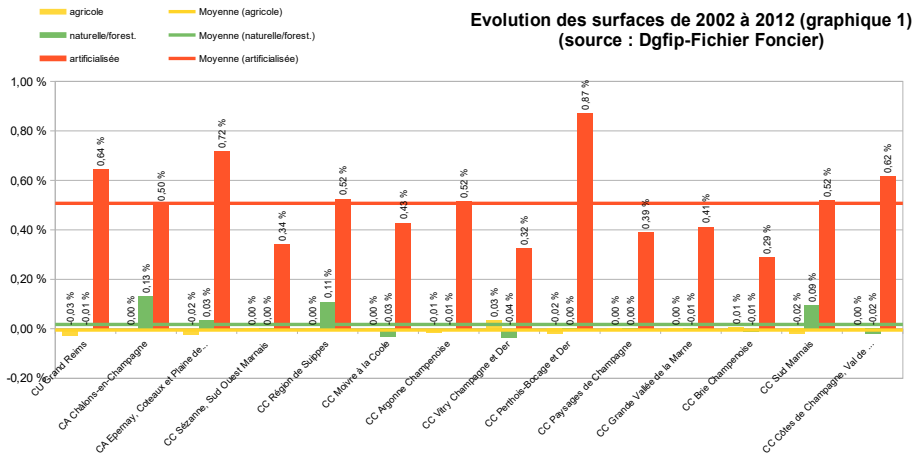

Marne	Taux d'évolution 2002/2012		
	agricole	naturelle	artificialisée
	-0,01 %	0,00 %	0,6%

Au regard du graphique 1, sur l'ensemble des EPCI, l'évolution des surfaces de 2002 à 2010 montre que les CC Perthois Bocage&Der, CA Epernay, CU Grand Reims et CC Côtes de Champagne Val de Saulx ont le plus artificialisé au détriment des espaces agricoles.
A l'inverse, la CC Sud Marnais, CC région de Suippes et CA Châlons perdent des espaces agricoles mais gagnent des espaces naturels.

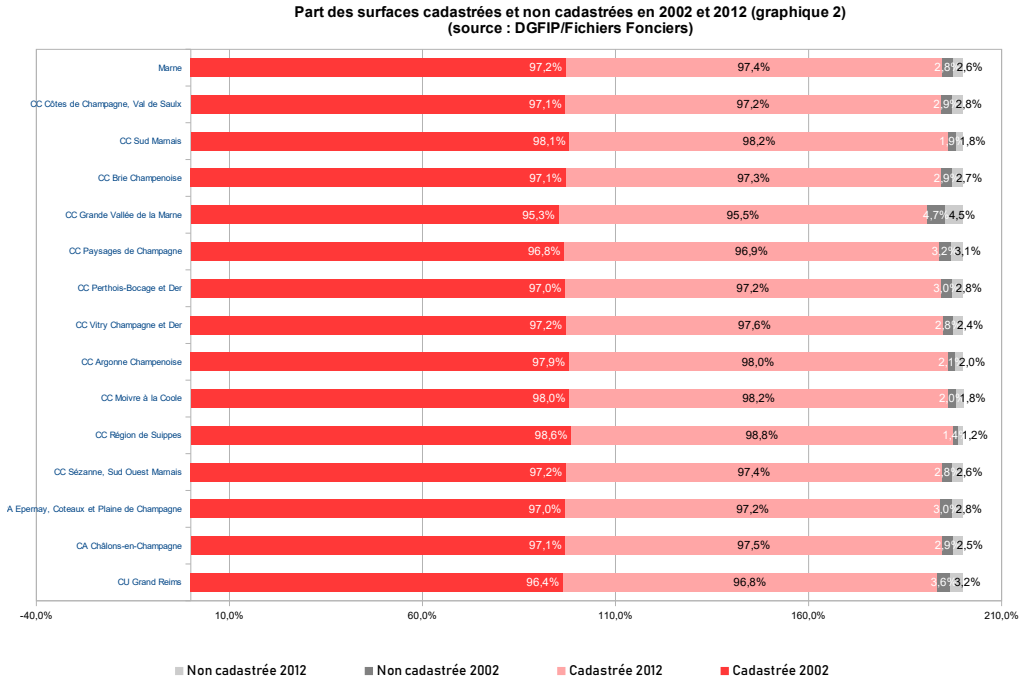

De manière générale, les surfaces non cadastrées représentent environ 3 % des surfaces, elles sont en baisse alors que les surfaces cadastrées sont en légère hausse. Ceci peut s'expliquer par une légère diminution des surfaces occupées par le domaine public (voirie, place, bâtiment public…).

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation de 2010 à 2015 et de 2015 à 2017

Analyse détaillée des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

Vue globale des EPCI par rapport au département de la Marne : évolution des surfaces de 2010 à 2017 (%)

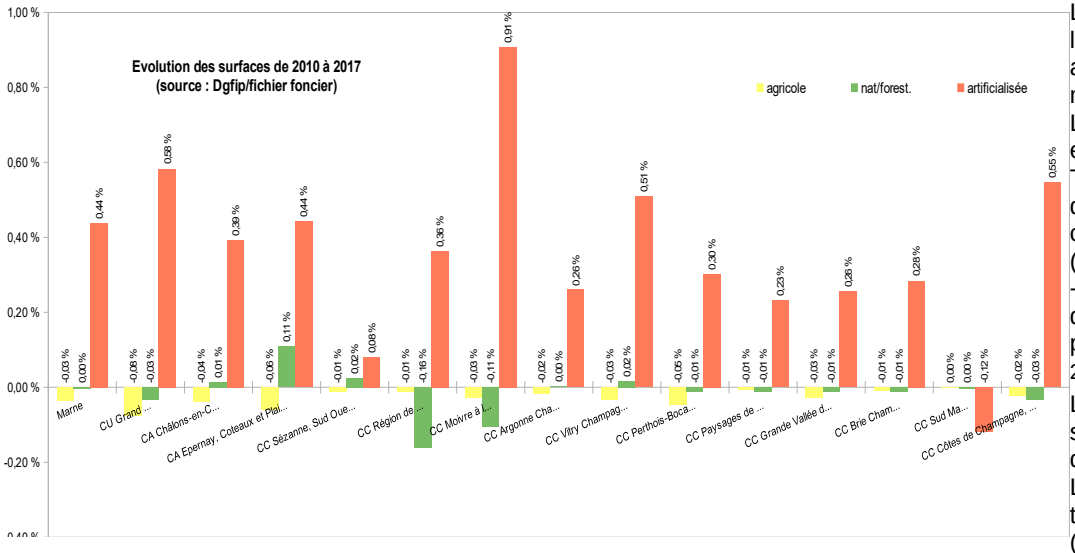

Le rythme d'évolution de l'artificialisation pour 4 EPCI est au-dessus de la moyenne marnaise.

L'évolution des surfaces naturelles entre 2010 et 2017 est de 0 %. Toutefois, on observe une réelle différence entre les EPCI, certaines perdent jusqu'à 54 ha (-0,03 %) sur la CU Grand Reims et -11,5 ha (-0,16%) sur la CC région de Suippes alors qu'elle possède peu d'espaces naturels (2,1 % en 2017).

La pression est plus importante sur les surfaces agricoles. Le département a perdu 0,3 %. L'ensemble des EPCI suivent cette tendance, allant jusqu'à -0,08 % (CU Grand Reims).

Comparaison détaillée inter-EPCI (**Cf. Annexes** : cartes changement d'usage des sols des surfaces agricoles, naturelles et artificialisées de 2010 à 2015 + les dynamiques d'artificialisation de 2010 à 2017 sur les EPCI)

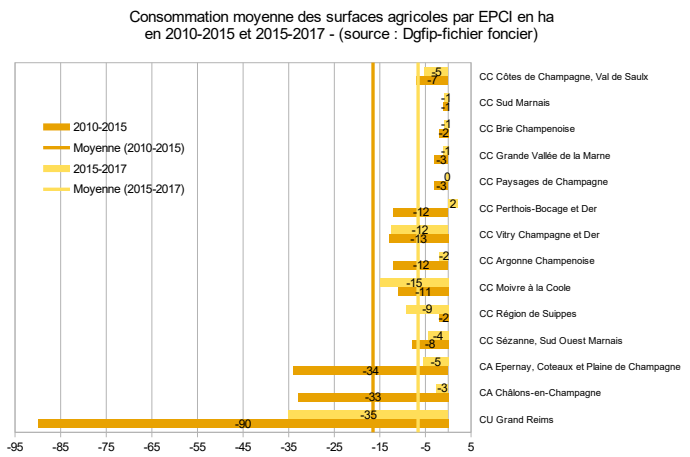

De 2010 à 2017, 1 400 ha ont été perdus sur le département. La consommation des espaces agricoles moyenne annuelle est de -200 ha. Si 11 EPCI tentent de limiter leur consommation, 3 EPCI (CA Châlons, CA Epernay et CU Grand Reims) ont perdu des espaces agricoles notamment en 2010-2015. La baisse la plus marquante est pour la CU Grand Reims qui a perdu 75 ha en moyenne/an, en 2010/2017.

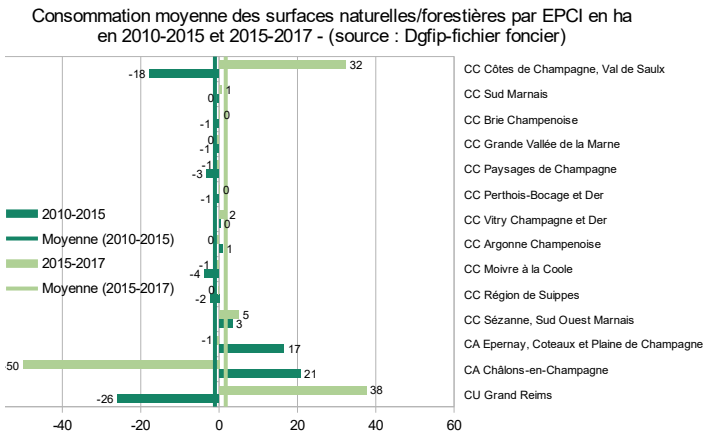

Le graphique montre une certaine stabilité pour 10 EPCI à l'exception de la CA Châlons qui a perdu jusqu'à 50 ha de 2015 à 2017. Pour les autres EPCI, la tendance en 2015/2017 indique une augmentation des espaces boisés et naturels, notamment observable sur la CU Grand Reims et CC Côtes de Champagne Val de Saulx. A noter de 2010 à 2017, 4,2 ha ont été perdus en moyenne par an dans le département.

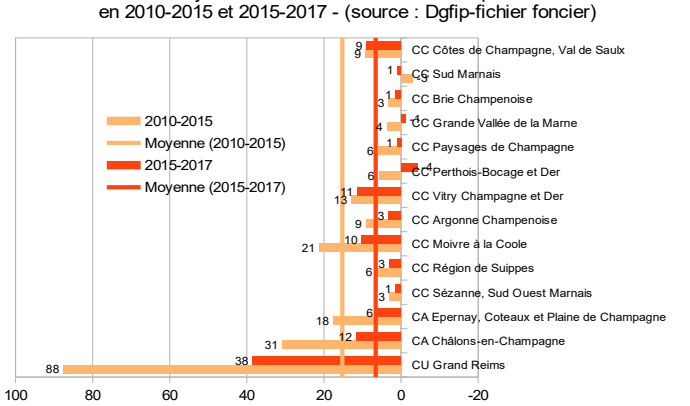

Le graphique et les annexes montrent que la CC Moivre à la Coole connaît le plus fort taux d'évolution annuel : 0,91 % de 2010 à 2017 (18 ha en moy/an). Toutefois, les dynamiques d'artificialisation sont observées davantage sur la CU Grand Reims par son artificialisation de 126 ha/an. A noter que les CC Perthois Bocage&Der et surtout CC Sud Marnais artificialisent le moins.

Résumé :

De 2010 à 2017, l'ensemble des EPCI artificialisent (sauf la CC Sud Marnais), majoritairement aux détriments des espaces agricoles. Les surfaces naturelles sont également impactées, plus particulièrement la CU du Grand Reims qui a perdu 54 ha de 2010 à 2017 mais qui mène des efforts de reconquête de 2015 à 2017 en gagnant 75 ha.

Au regard des graphiques et des cartes, de 2010 à 2017, de nouvelles dynamiques sont observées. Les EPCI en marge des grands pôles telles que la CC Moivre à la Coole qui a une faible artificialisation en 2017 (4,2%), affichent le plus fort taux d'évolution d'artificialisation. La CU Grand Reims reste le territoire qui connaît la plus forte artificialisation en surface (515 ha).

Les collectivités CC Côtes de Champagne Val de Saulx, CC Vitry Champagne&Der, CA Epernay et la CA Châlons restent, pour autant, des territoires en situation d'accélération de l'artificialisation.

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier Foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

Évolution des taches urbaines dans les 4 villes principales

en **1968** (fond photographique historique 1950-1965) et **2015** (fond photographique 2016) – source bd ortho

Reims : + 1 296 ha (+ 72%)

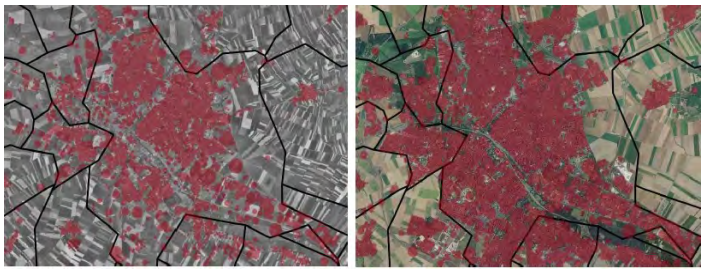

Épernay : + 277 ha (+ 50%)

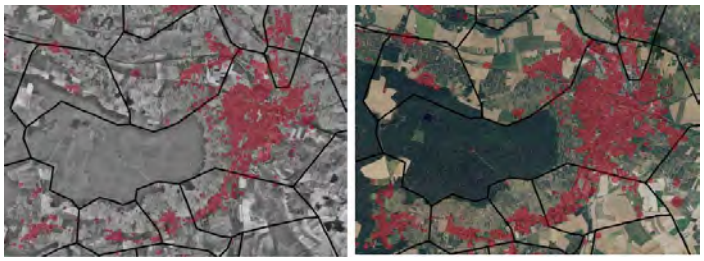

Châlons en Champagne : + 570 ha (+ 67%)

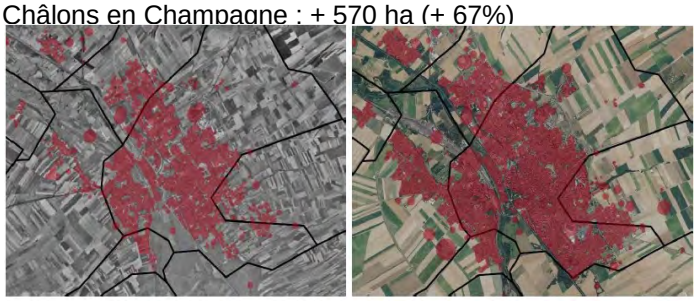

Vitry le François : + 188 ha (+ 54%)

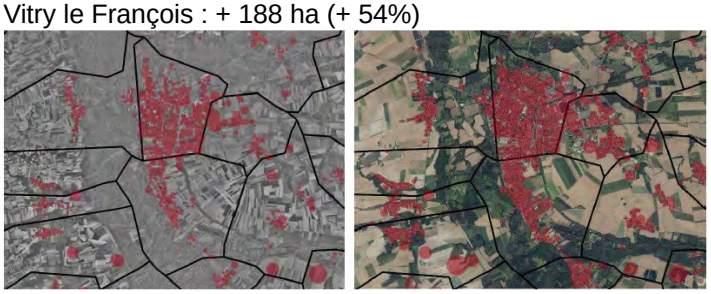

Les taches urbaines des 4 communes ci-dessus montrent l'extension urbaine par l'accroissement de l'espace bâti, au-delà des limites communales.

	Tache Urbaine (ha)			Evolution		Evolution		Part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'epci		
				1968-1990		1968-2015		1968	1990	2015
NOM_EPCI	1968	1990	2015	En surface (ha)	En %	En surface (ha)	En %			
CA Châlons-en-Champagne	2 518	3 616	4 193	1097,48	43,58 %	1674,64	66,50 %	3,10 %	4,46 %	5,17 %
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	1 540	2 325	2 911	785,01	50,98 %	1371,12	89,04 %	2,62 %	3,96 %	4,95 %
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	732	1 045	1 306	312,72	42,73 %	574,46	78,50 %	1,62 %	2,31 %	2,89 %
CC Argonne Champenoise	1 347	1 915	2 222	567,54	42,13 %	875,01	64,95 %	1,62 %	2,30 %	2,66 %
CC Brie Champenoise	932	1 155	1 293	222,98	23,93 %	361,04	38,74 %	3,33 %	4,12 %	4,62 %
CC Grande Vallée de la Marne	770	1 048	1 192	277,99	36,09 %	421,66	54,74 %	4,21 %	5,74 %	6,52 %
CC Moivre à la Coole	660	1 005	1 248	345,08	52,28 %	588,31	89,13 %	1,34 %	2,04 %	2,54 %
CC Région de Suippes	3 353	3 534	3 673	181,09	5,40 %	320,35	**9,55 %**	7,00 %	7,37 %	7,66 %
CC Perthois - Bocage et Der	563	829	1 153	266,04	47,26 %	590,47	**104,89 %**	1,95 %	2,87 %	4,00 %
CC Sézanne - Sud-Ouest Marnais	1 989	2 618	3 011	628,88	31,62 %	1022,14	51,39 %	2,61 %	3,43 %	3,94 %
CC Vitry Champagne et Der	1 178	1 647	1 976	469,19	39,83 %	798,33	67,77 %	2,24 %	3,13 %	3,76 %
CC Paysages de la Champagne	1 459	2 109	2 431	650,17	44,55 %	971,46	66,57 %	2,46 %	3,55 %	4,09 %
CC Sud Marnais	565	786	866	221,10	39,14 %	300,73	53,24 %	1,77 %	2,47 %	2,72 %
CU Grand Reims	4 810	7 355	8 897	2545,58	52,93 %	4087,24	84,98 %	3,37 %	5,15 %	6,23 %
Marne	**22 586**	**31 267**	**36 728**	8680,71	38,43 %	14141,41	62,61 %	2,76 %	3,82 %	4,49 %

Sur l'ensemble des EPCI, on peut observer différentes disparités. En 1968/2015, la plus importante évolution de la tache urbaine est observable sur la CC Perthois Bocage & Der par son augmentation de 105 %. A l'inverse, la tache urbaine de la CC région de Suippes augmente seulement de 9,55 % ; pour autant, elle occupe une surface importante de l'EPCI.

Densité résidentielle (2015) – Source : Dgfip/Fichier Foncier

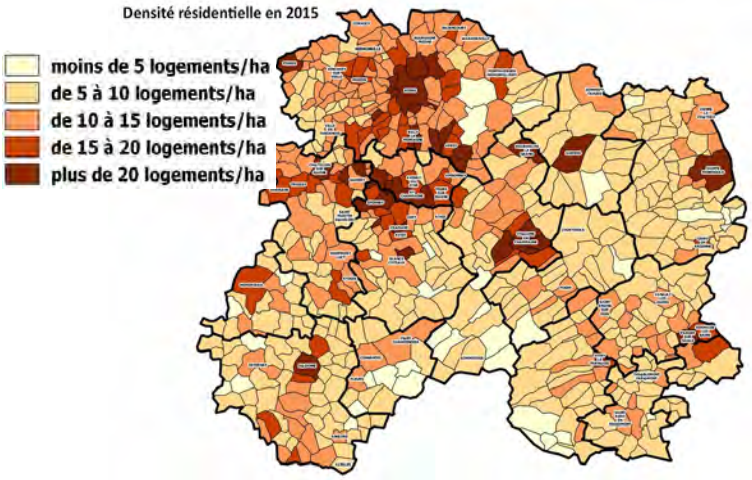

La carte représente la densité moyenne en logements sur 2015. En comparant les données de 1968 à celles de 2015, on observe une baisse de la densité sur la quasi-totalité des collectivités depuis 1968. Les périphéries des grandes villes et les territoires ruraux se dé-densifient et perdent des logements à l'hectare ; sauf sur la CC Sud Marnais qui est en densification, elle a gagné 0,28 logements à l'ha de 1968 à 2015.

La CA Épernay connaît la plus forte dé-densification. Elle a perdu 4,58 logements à l'ha entre 1968 et 2015.

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evol 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72

Mesure de la surconsommation par l'habitat (Source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

Surconsommation par l'habitat de 1968 à 2015		
Marne	2005 ha	42,6 ha/an
CU Grand Reims	428 ha	9 ha/an
UU Reims	*68 ha*	*1,4 ha/an*
CA Châlons-en-Champagne	143 ha	3 ha/an
UU Châlons en Champagne	*101 ha*	*2,14 ha/an*
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	400 ha	8,5 ha/an
UU Epernay	*90 ha*	*1,9 ha/an*
CC Vitry Champagne et Der	235 ha	5 ha/an
UU Vitry le François	*64 ha*	*1,36 ha/an*
CC Sézanne, Sud Ouest Marnais	240 ha	5,1 ha/an
CC Région de Suippes	84 ha	1,78 ha/an
CC Moivre à la Coole	107 ha	2,27 ha/an
CC Argonne Champenoise	188 ha	4 ha/an
CC Perthois-Bocage et Der	111 ha	2,3 ha/an
CC Paysages de Champagne	249 ha	5,29 ha/an
CC Grande Vallée de la Marne	112 ha	2,38 ha/an
CC Brie Champenoise	13 ha	0,27 ha/an
CC Sud Marnais	48 ha	1,4 ha/an
CC Côtes de Champagne, Val de Saulx	161 ha	3,4 ha/an

L'ensemble des collectivités est concerné par la surconsommation qui est plus marquée sur la CU Grand Reims (428 ha) et la CA Épernay (400 ha).

L'artificialisation par les activités économiques (source : Dgfip/fichier foncier)

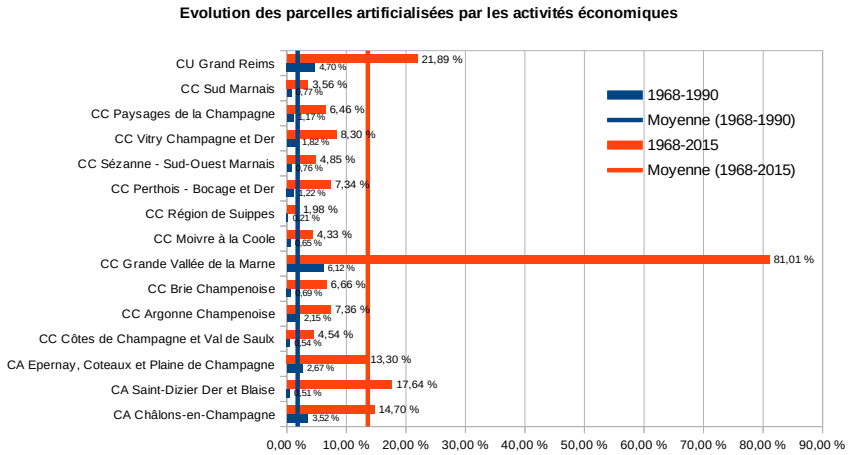

La consommation d'espaces par les activités économiques ne cesse de progresser depuis 1968 et plus particulièrement au cours des 25 dernières années.
De 1968 à 2015, la CU Grand Reims et la CC Grande Vallée de la Marne sont nettement au-dessus du taux d'évolution de la Marne (11,4%).

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

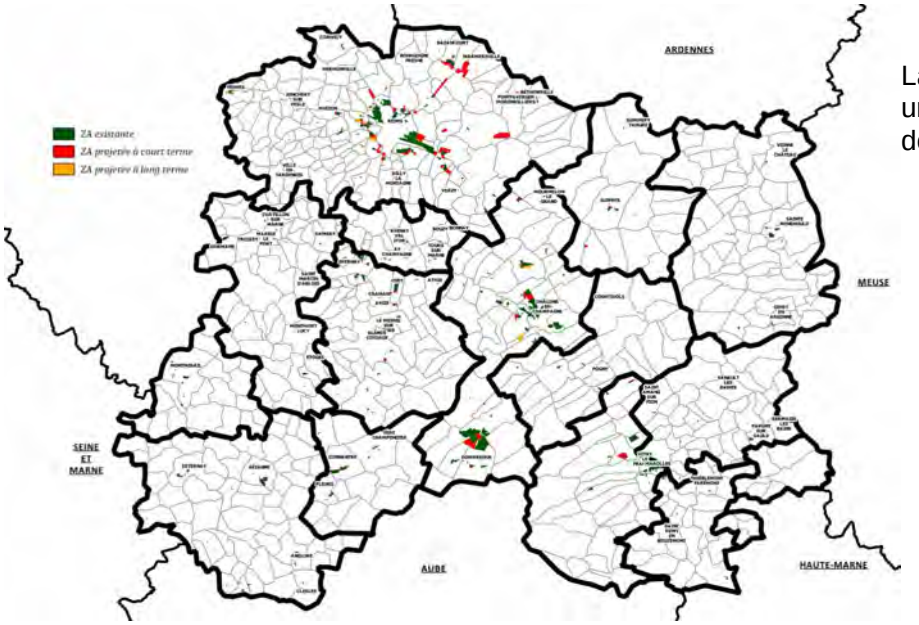

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme 2017.

	zone existante	zone projetée court terme	zone projetée long terme
C.A Châlons-en-Champagne	2087,79	581,51	228,58
C.A Epernay,	515,4	120,39	23,18
C.C Côtes de Champagne et val de saulx	97,94	0	12,86
C.C de l'Argonne Champenoise	156,82	0	
C.C de la Brie Champenoise	89,26	1,57	
C.C de la Grande Vallée de la Marne	77,3	0	11,07
C.C de Suippe et Vesle	49,22	0	
C.C des Paysages de la champagne	100,61	0	
C.C du Sud Marnais	197,46	0	9,9
C.C la Moivre à la Coole	70,23	0	12,8
C.C Perthois - Bocage et Der	50,09	0	11,64
C.C Sézanne - Sud-Ouest Marnais	181,9	0	
C.C Vitry Champagne et Der	490,06	203,28	2,25
C.U Grand Reims	2159,77	1911,88	165,67

La CA Châlons et CU Grand Reims sont les 2 collectivités qui comptent le plus de zones d'activités et de zones projetées à court et long terme.

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Emprise au sol (estimation) en ha :

Par les énergies renouvelables (EnR) :

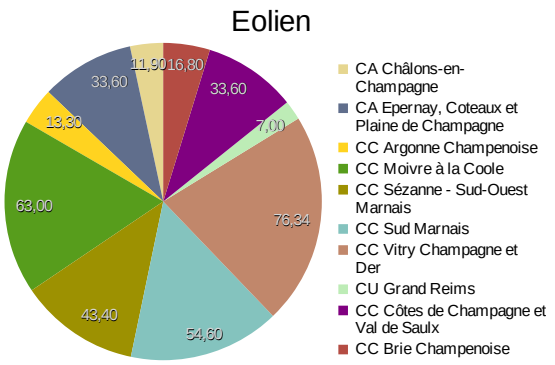

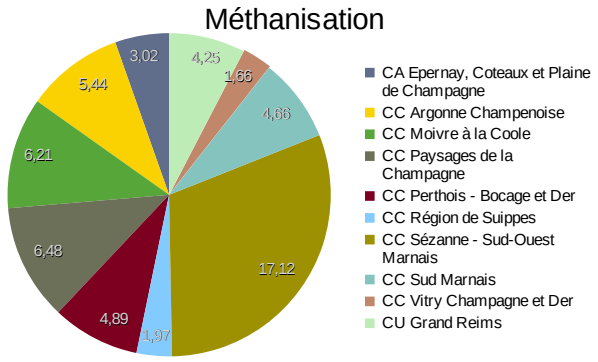

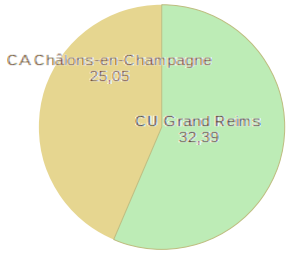

La CC Vitry Champagne et Der est le territoire le plus couvert par des énergies renouvelables : 76 ha pour l'éolien et 2 ha pour la méthanisation. La CC Moivre à la Coole fait ressortir également cette spécificité par l'implantation de parc éolien (63 ha) et la méthanisation (6,21 ha).

La CU Grand Reims et la CA Châlons sont les seules collectivités à accueillir un parc photovoltaïque. Les 2 sites sont implantés sur l'ancienne BA 112 et un ancien terrain militaire.

Par les carrières (en ha) :

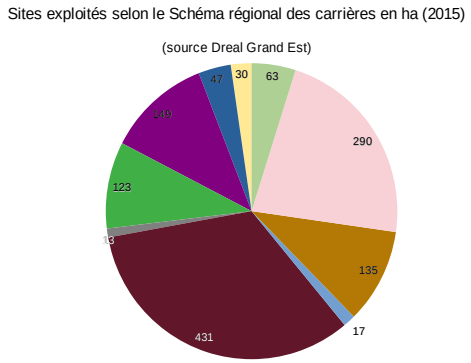

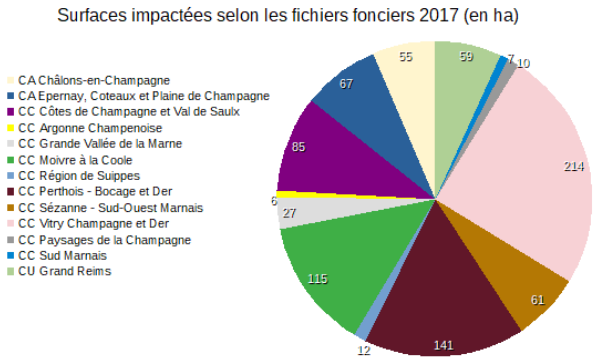

Les CC Vitry Champagne&Der et Perthois Bocage&Der sont les territoires qui exploitent le plus de carrières. A l'inverse, les CC Argonne Champenoise et Sud Marnais sont très peu impactées.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

En 2017, des transactions dominées par l'habitat

Les transactions, dans le bâti, destinées à l'habitat (maisons et appartements) sont prédominantes et majoritaires dans la CU Grand Reims.

De 2010 à 2017, une baisse des prix des appartements significative

Le prix des maisons baisse mais de manière moins significative que ceux des appartements. Le prix des appartements est en baisse sur l'ensemble des territoires ainsi que sur la Marne, tout particulièrement sur la CA Châlons et la ville centre (-11,43 % et -22,46%).

Des écarts de prix selon le type de territoire

Les prix moyens affichent des disparités : seul le prix des maisons de la CU Grand Reims culmine et est en hausse. Il se rapproche de la moyenne départementale alors que les autres territoires affichent des prix plus bas et en baisse.

Prix moyen en €	maison		Evolution	appartement		Evolution
	2010	2017	2010-2017	2010	2017	2010-2017
CUGR	216 512	225 655	4,22 %	143 517	124 118	-13,52 %
Reims	*229 108*	*234 229*	*2,24 %*	*142 384*	*123 403*	*-13,33 %*
CAECPC	168 596	159 087	-5,64 %	124 886	97 098	-22,25 %
Epernay	*183 584*	*160 165*	*-12,76 %*	*124 742*	*97 957*	*-21,47 %*
CACC	173 680	153 821	-11,43 %	105 536	71 544	-32,21 %
Châlons	*181 317*	*140 591*	*-22,46 %*	*105 578*	*71 837*	*-31,96 %*
CCVCD	128 287	115 990	-9,59 %	78 765	62 900	-20,14 %
Vitry le Fr	*112 632*	*106 290*	*-5,63 %*	*76 065*	*62 900*	*-17,31 %*
Marne	177 831	186 513	4,88 %	136 173	118 106	-13,27 %

Les zones à risques (source : servitudes pm1 et pm3)

Part de la surface des EPCI, impactés par un plan de prévention des risques naturels et technologiques

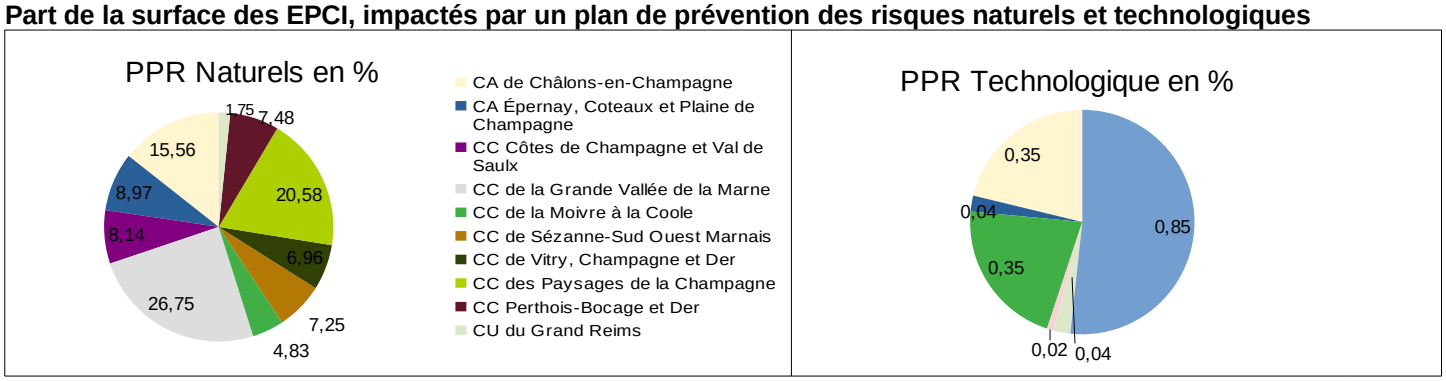

Les CC Grande Vallée de la Marne et Paysages de la Champagne sont les plus concernées par un plan de prévention des risques naturels (PPR). Pour les risques technologiques, la CC région de Suippes est concernée par un PPR technologique à 0,85 % suivie par la CA Chalons et CC Moivre à la Coole à 0,35 %.

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées sur les EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

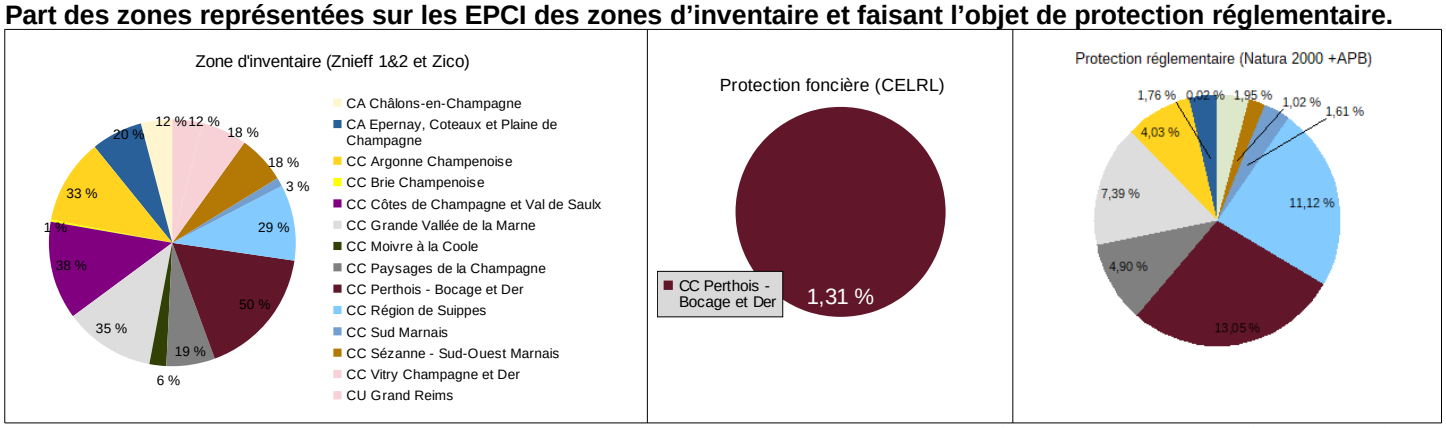

La CC Perthois Bocage&Der est le territoire qui dispose le plus de protection. Elle présente un fort intérêt écologique à 50 % par la présence de Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et dispose de protection réglementaire à 13 % par des sites de NATURA 2000. Elle compte sur son territoire le Lac du Der, sous la protection du Conservatoire du Littoral. A l'inverse, les territoires de la Brie sont peu (ou pas) couverts pas des zones naturelles d'intérêt écologique.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Des friches agricoles potentielles ont été identifiées (après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha).

Quelques chiffres :

- le département de la Marne compte **2 070 ha de friches agricoles**,
- Les collectivités avec le plus de potentiel de friches agricoles sont la CU Grand Reims (767 ha), CC Argonne (241 ha) et CC Paysages de la Champagne (241 ha).
- Les territoires comptant le moins de friches agricoles : CC Vitry Champagne et Der (36 ha), CC Sud Marnais (11 ha), CC Brie Champenoise (10 ha) et 0 ha pour les CC Moivre à la Coole et Grande Vallée de la Marne.

<u>Carte</u> « Friches agricoles potentielles » du département de la Marne (polygones de plus de 10 ha)

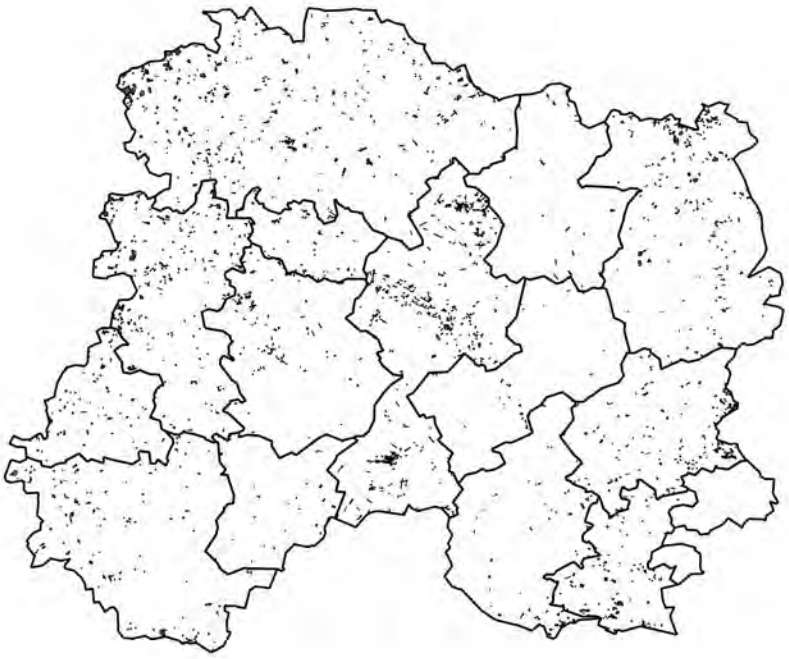

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	Dents creuses (superficie 400 m²)		Friches (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5 ha	51	317,4 ha
Les plus importantes : un potentiel de densification / mutabilité significatif				
CC Moivre à la Coole	1	50 ha	1	4,8 ha
CA Châlons en Ch.	9	243,64 ha	9	101,1 ha
CU Grand Reims	15	70,72 ha	16	105,3 ha

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

Un inventaire a été réalisé ou actualisé uniquement dans le cadre de la révision/élaboration des documents d'urbanisme, afin de recenser :

- les dents creuses : Surface > 400 m² & espaces non bâti entourés de parcelles bâties ;

- les friches : Surface > 2 000 m².

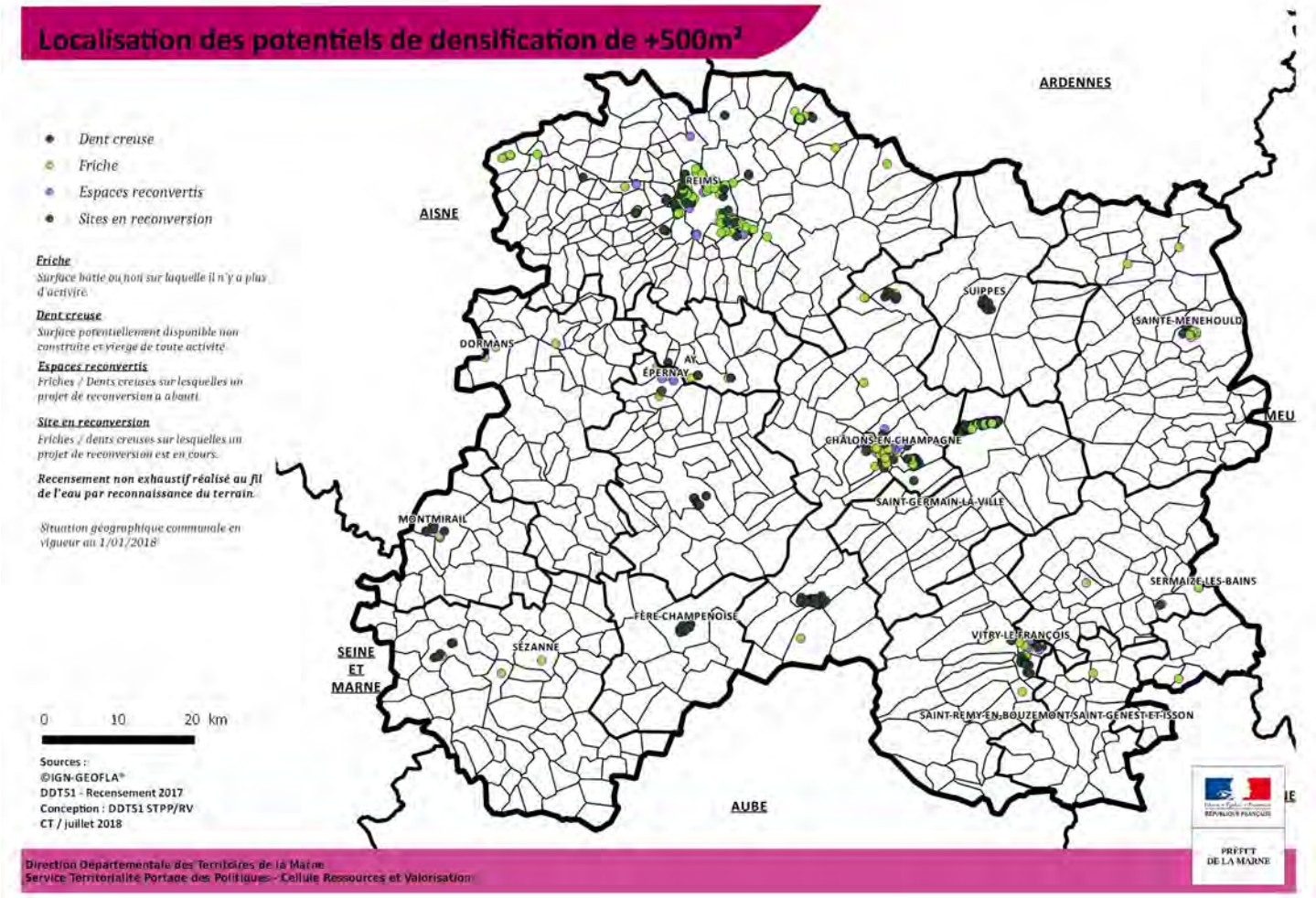

Les dynamiques d'artificialisation des EPCi de 2010 à 2017

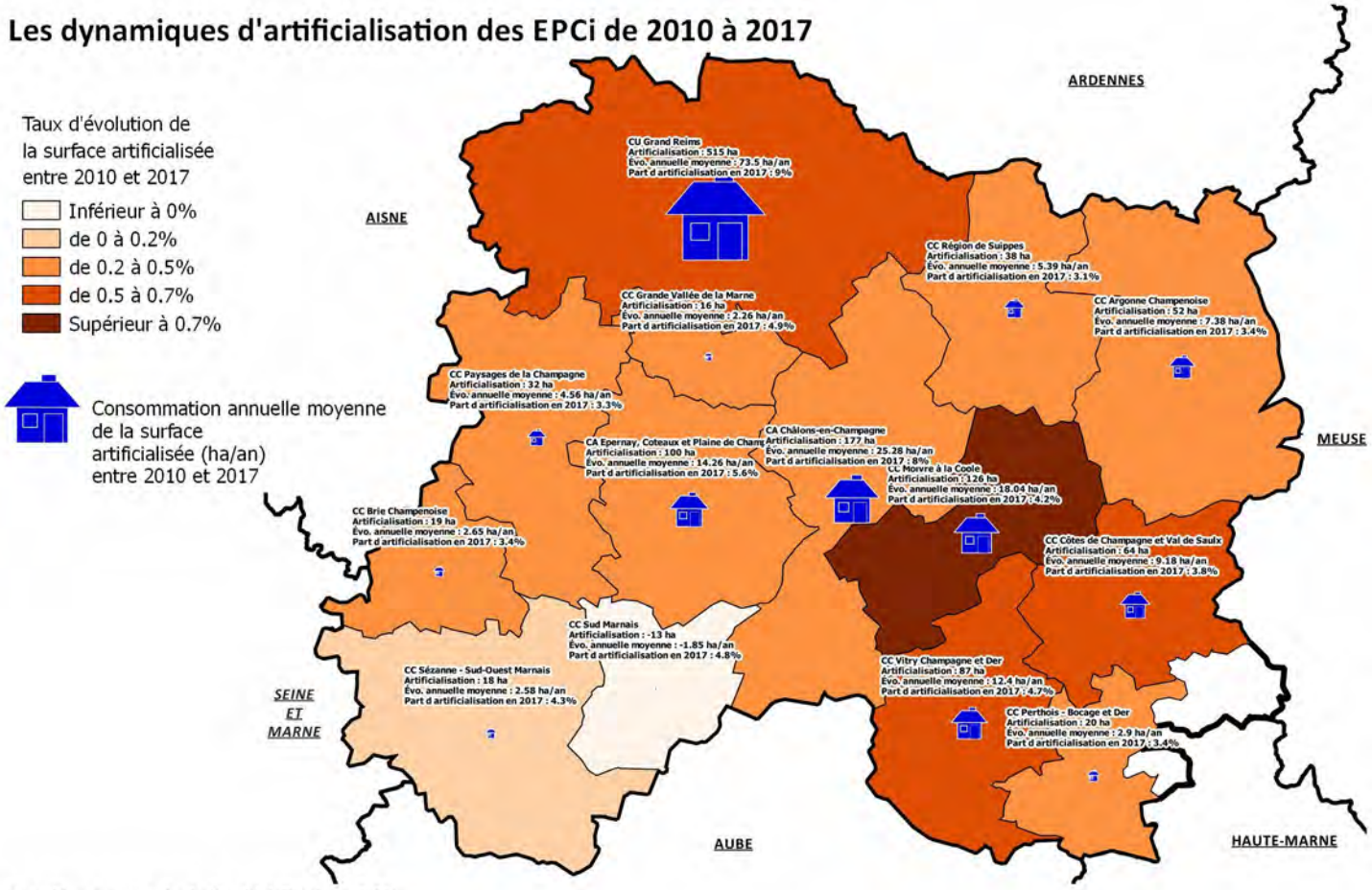

Part départementale de l'artificialisation : 5.3%

Les dynamiques des surfaces artificialisées sur la période 2010-2015

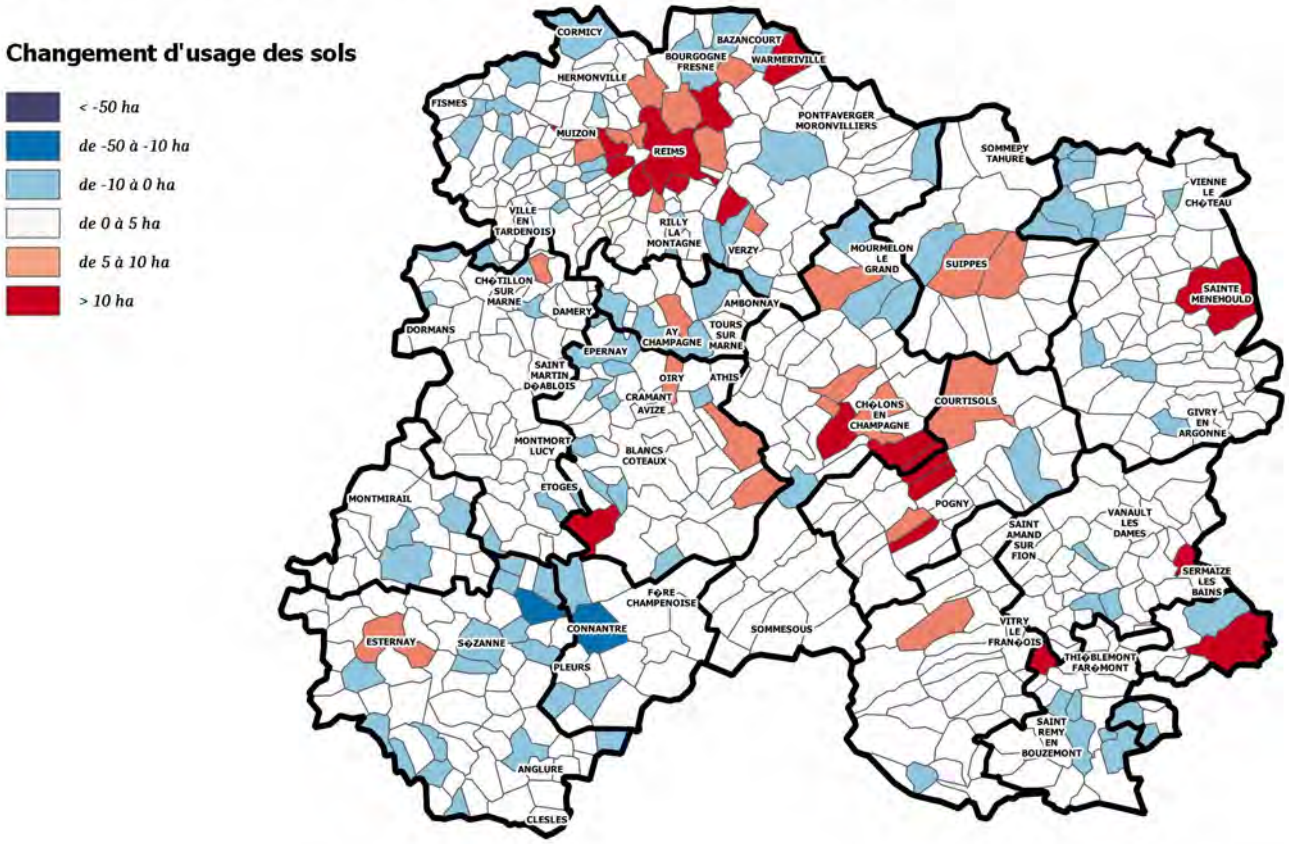

Les dynamiques des surfaces agricoles sur la période 2010-2015

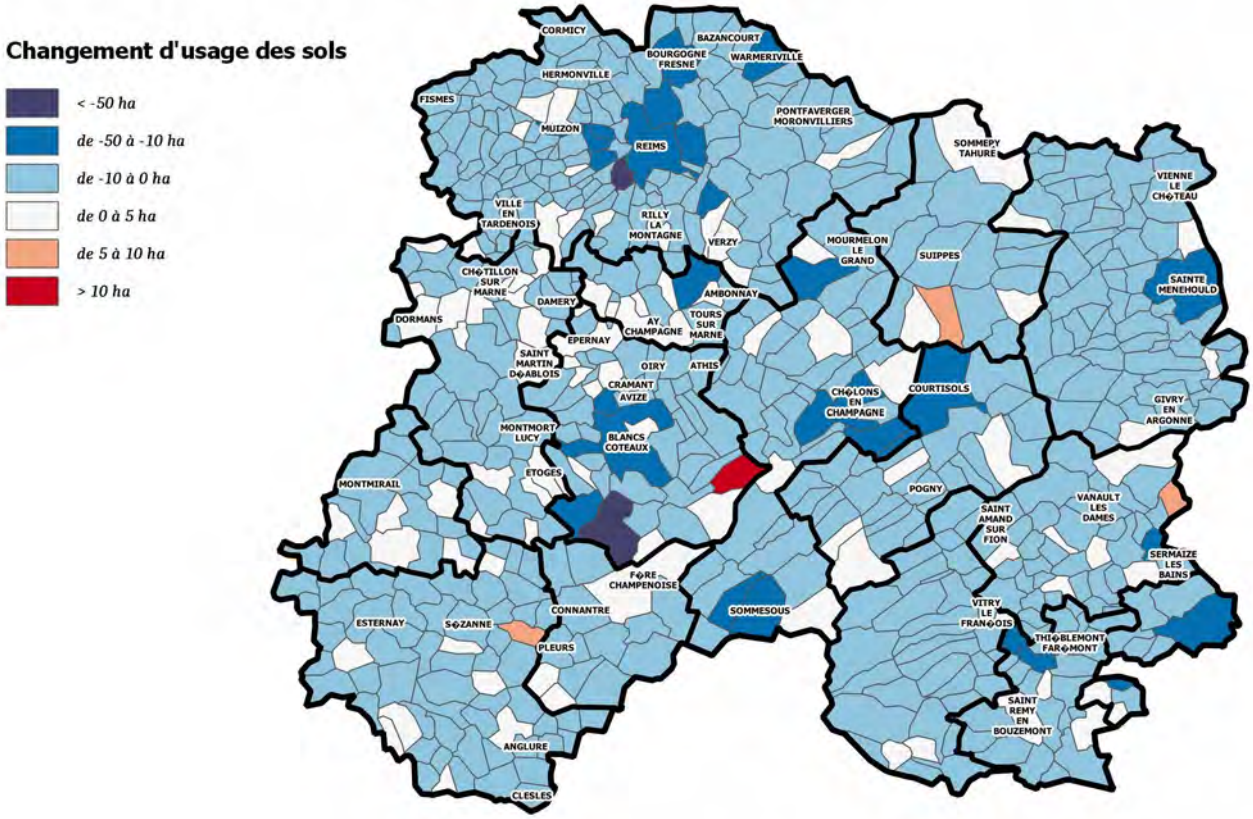

Les dynamiques des surfaces naturelles sur la période 2010-2015

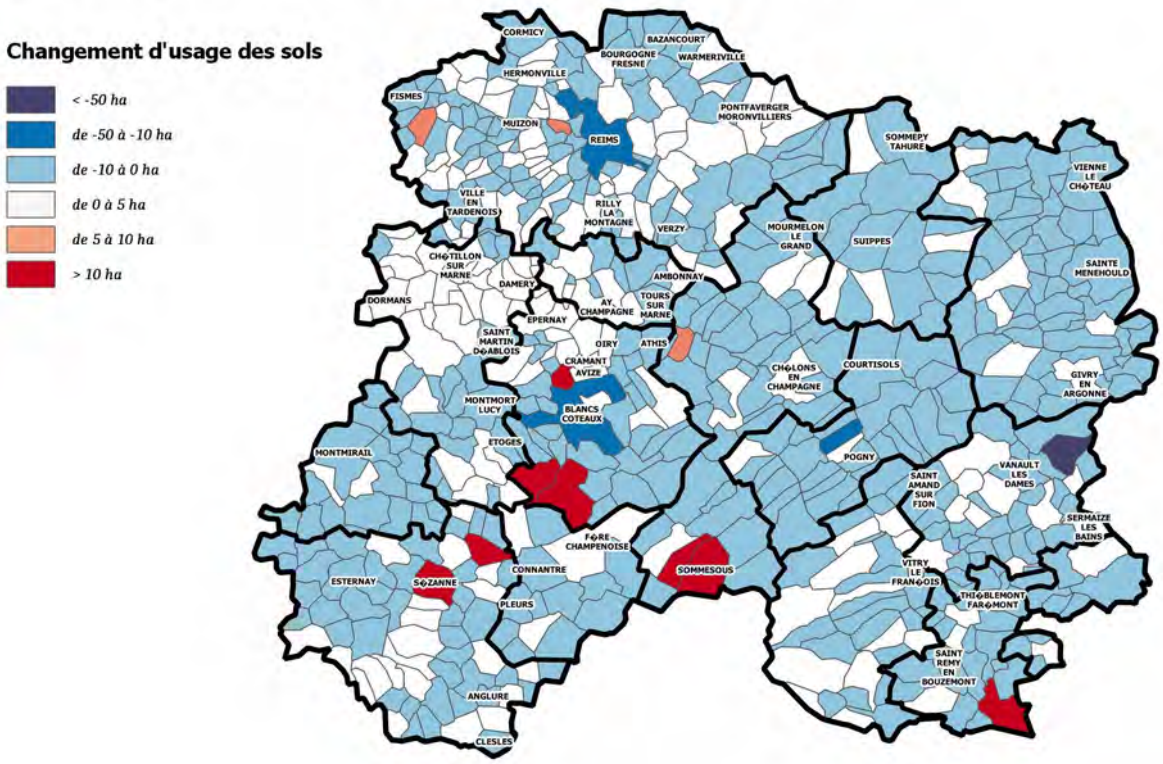

Fiches EPCI

CU du Grand Reims 28
CA Châlons en Champagne 34
CA Épernay, Côteaux et Plaine de Champagne 40
CC Vitry Champagne Der 46
CC de l'Argonne Champenoise 52
CC Brie Champenoise 58
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx..... 64
CC Grandes Vallée de la Marne 70
CC Moivre et Coole 76
CC Paysages de Champagne..... 82
CC Perthois – Bocage et Der 88
CC Région de Suippes 94
CC Sézanne – Sud Ouest Marnais 100
CC du Sud Marnais 106

Communauté Urbaine du Grand Reims

Unité Urbaine de Reims : BETHENY – CORMONTREUIL- REIMS - SAINT BRICE COURCELLES - SAINT-LEONARD - TAISSY - TINQUEUX

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) – source : bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
142 878	424	2 050	200	2 674	1,9%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps du fort de Monbré et de Moronvilliers/terrain militaire du fort de Brimont.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		5 126	3,6%	4 534	3,2%	-592	-59	-1,55%	-1,22 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		137 752	96,4%	138 344	96,8%	592	59	0,18%	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	99 512	69,6%	99 238	69,5%	-274	-27,38	-0,11 %	-0,03 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	23 541	16,5%	23 524	16,5%	-18	-1,76	-0,23 %	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	11 824	8,3%	12 608	8,8%	784	78,40	0,4%	0,64 %	0,55 %
	Surface eau	200	0,1%	300	0,2%	100	9,96	0,0%	4,12 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

2 674 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		4 513	3,2%	4 635	3,2%	4 553	3,2%	122	-82	24	-16	-0,06 %	0,28 %	0,53 %	-0,89 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		138 365	96,84 %	138 243	96,76 %	138 325	96,81 %	-122	82	-24	16	0,01 %	-0,03 %	-0,02 %	0,03 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	99 479	69,63 %	99 027	69,31 %	98 957	69,26 %	-452	-70	-90,40	-35,04	-0,30 %	-0,20 %	-0,09 %	-0,04 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	23 549	16,48 %	23 419	16,39 %	23 494	16,44 %	-130	75	-25,91	37,56	-0,90 %	-1,39 %	-0,11 %	0,16 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	12 385	8,7%	12 823	9,0%	12 900	9,0%	438	77	87,51	38,47	0,30 %	0,19 %	0,70 %	0,30 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	277	0,2%	299	0,2%	299	0,2%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	1,55 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

2 674 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

La collectivité artificialise à un rythme d'évolution plus élevée que la moyenne départementale, au détriment des espaces agricoles.
On note cependant que les espaces naturels sont, quant à eux,en hausse depuis 2015 et nettement au-dessus du taux d'évolution de la Marne (0,16 % contre 0,02%). A l'inverse, ceux de l'UU sont en baisse avec un taux de - 1,39 %.

Cette collectivité est dans une dynamique d'artificialisation des sols, malgré un taux d'évolution en baisse depuis 2015 mais toujours au-dessus de la moyenne départementale.

En revanche, au regard de l'ensemble des taux d'évolution, l'unité urbaine perd majoritairement des espaces agricoles et naturels.

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

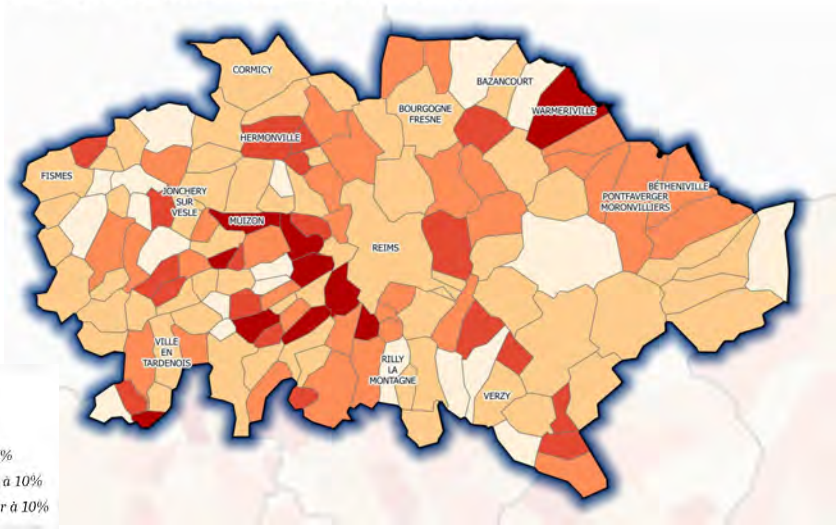

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

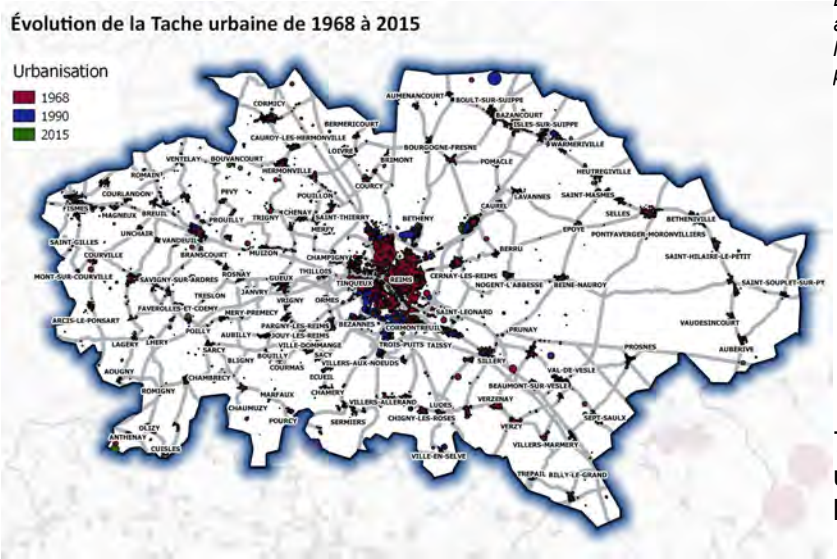

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	1791 ha	2746 ha	3087 ha
	32,66 %	29,06 %	32,66 %
EPCI	4809 ha	7355 ha	8897 ha
	3,37 %	5,15 %	6,23 %

72 % et 85 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Reims en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

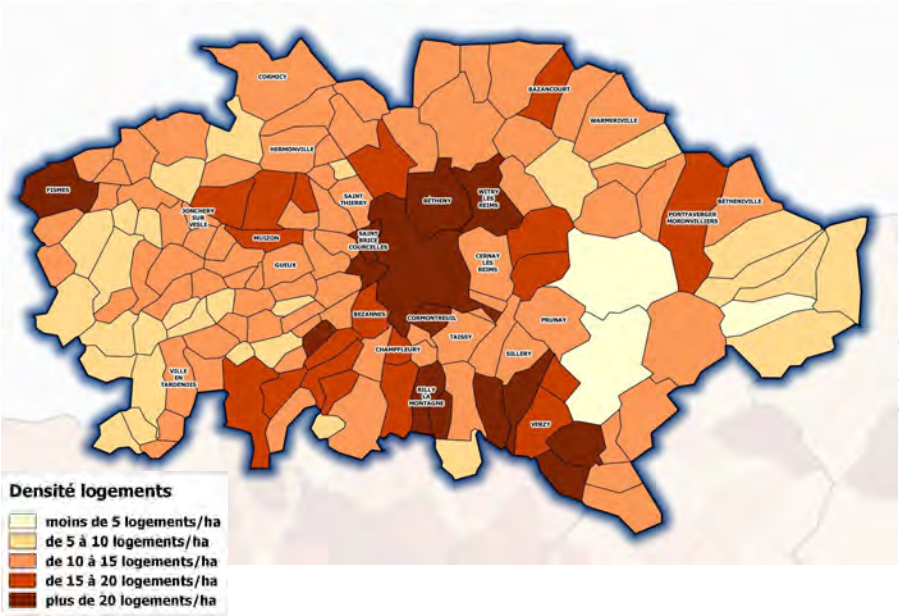

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CUGR	38,00	36,50	-1,50
UU	71,00	69,43	1,57

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,5 logements à l'hectare alors que l'unité urbaine densifie et a gagné 1,6 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est pour la collectivité de 428 ha (soit 9 ha/an) et pour l'unité urbaine de 68 ha (1,4 ha/an).

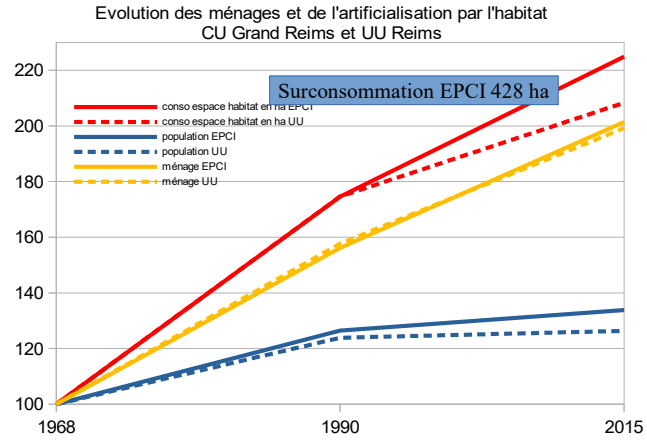

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
3352	2 858,34	169	3984	2 992,61	209	6572	3 484,06	460	4,70 %	21,89 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

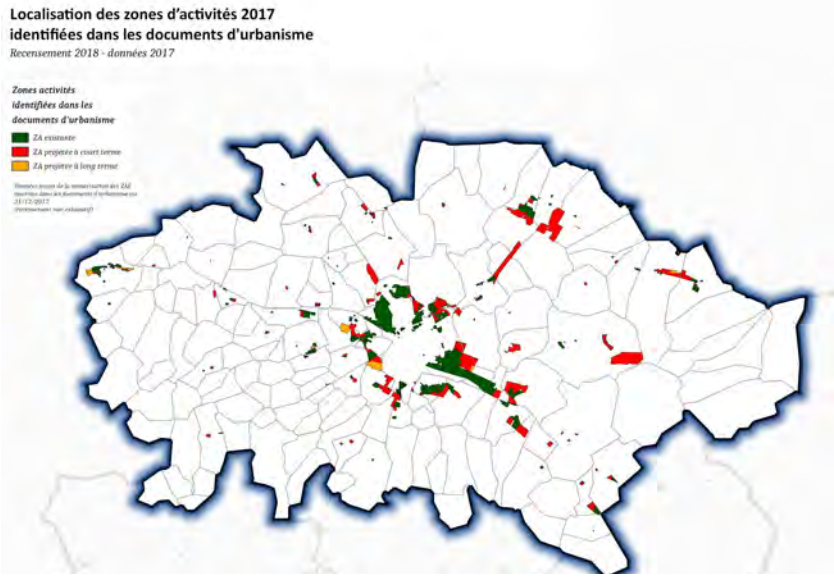

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité et l'UU des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 2 159,77 ha de zones existantes, dont 1 467 ha dans l'UU,
- 1 911,88 ha de zones projetées à court terme, dont 254 ha dans l'UU,
- 1 65,67 ha de zones projetées à long terme, dont 9,27 ha dans l'UU.
- **Soit un total de 4 237,32 ha, dont 1 730 ha (41%) pour l'unité urbaine.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CUGR	Marne
EnR 0,03 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	7 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	2,8 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Cernay les Reims+Vaudemange	4,25 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement : Bétheniville	10,49 ha	10,49 ha
		Autorisé/en construction : Betheny	21,89 ha	47 ha
Carrières 0,05 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		84,37 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		58,55 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 4 sites à Muizon, Prosnes, Romain et Rosnay.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Collectivité | **UU**

Bâti

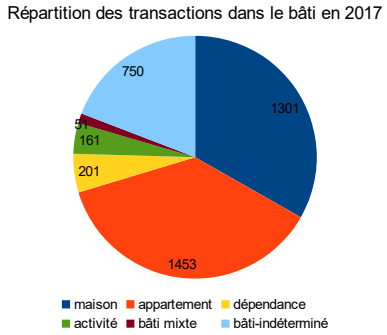

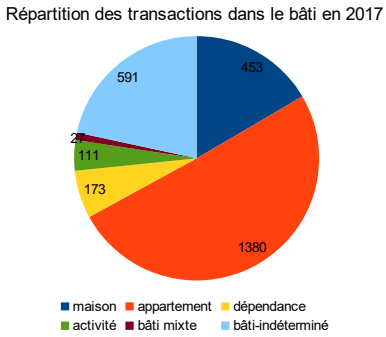

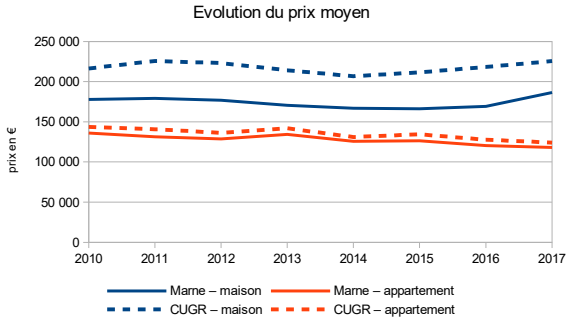

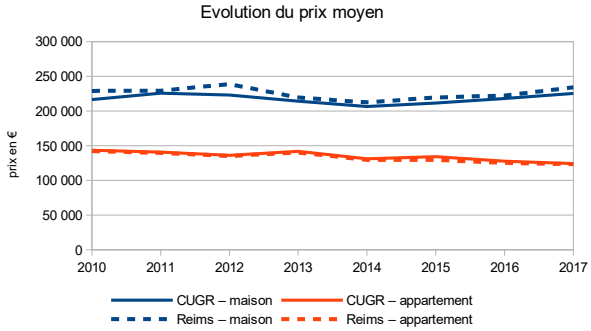

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

1,75 % (2 520,82 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,04 % (58,16 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
3 513	2 %	13 126	9 %	24 292	17 %	0	0 %	2 792	2 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	18 760	1 811	36
Surfaces ha	2 791,73	2 403,35	766,78

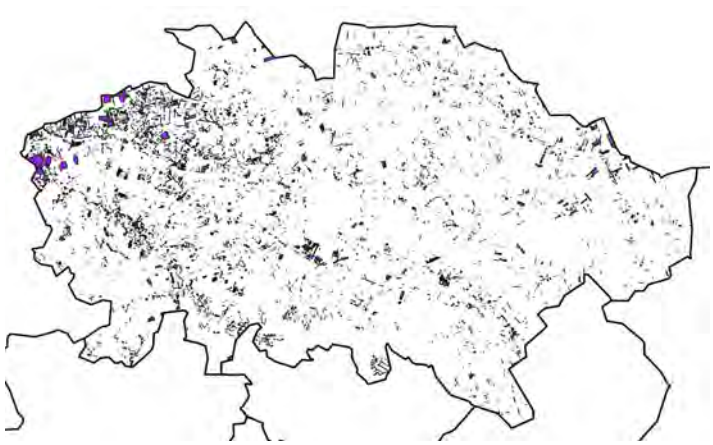

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **767 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	Dents creuses (superficie 400 m²)		Friches (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	**39**	**454,5**	**51**	**317,4**
CUGR	15	70,7	16	105,27
part	*38,46 %*	*15,50 %*	*31,37 %*	*33,16 %*
UU	*5*	47,14 ha	6	75,13 ha
Part dans l'epci	*33,33 %*	*66,67 %*	*37,50 %*	*71,36 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne

Unité Urbaine : CHALONS-EN-CHAMPAGNE – COMPERTRIX - FAGNIERES - SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE – SAINT MEMMIE

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) - source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
81 126	13	725	3 818	4 557	5,6%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps de Suippes et de Mourmelon.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 375	2,9%	2 019	2,5%	-355	-36	-1,64 %	-1,61 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		78 752	97,1%	79 107	97,5%	355	36	0,13 %	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	64 196	79,1%	64 179	79,1%	-17	-1,71	-0,09 %	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	3 638	4,5%	3 686	4,5%	48	4,76	-0,36 %	0,13 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	6 109	7,5%	6 425	7,9%	315	31,55	0,70 %	0,50 %	0,55 %
	Surface eau	252	0,3%	261	0,3%	9	0,91	0,00 %	0,36 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

4 557 ha de terrain militaire sur ce territoire.
* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 012	2,48 %	1 918	2,36 %	2 000	2,47 %	-93	82	-19	16	-0,95 %	2,12 %	-0,95 %	2,12 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		79 115	97,52 %	79 208	97,64 %	79 126	97,53 %	93	-82	19	-16	0,02 %	-0,05 %	0,02 %	-0,05 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	64 280	79,23 %	64 116	79,03 %	64 111	79,03 %	-164	-5	-32,79	-2,61	-0,18 %	-0,02 %	-0,05 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	3 670	4,52 %	3 773	4,65 %	3 673	4,53 %	104	-100	20,73	-50,04	0,04 %	0,00 %	0,56 %	-1,34 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	6 348	7,8%	6 502	8,0%	6 525	8,0%	154	23	30,75	11,60	0,36 %	0,03 %	0,48 %	0,18 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	261	0,3%	261	0,3%	261	0,3%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

4557 ha de terrain militaire sur ce territoire.
* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

La collectivité artificialise à un rythme d'évolution quasi identique à la moyenne départementale. Selon la période observée, les évolutions de l'artificialisation se font au détriment soit des espaces agricoles, soit des espaces naturels. En 2015, on observe une perte plus importante des surfaces naturelles, a priori, plutôt au profit des surfaces non cadastrées (voirie par exemple).

Ce territoire indique une dynamique de ralentissement de son artificialisation des sols. Son taux d'évolution passe en 2015 légèrement en dessous du taux de la moyenne départementale (0,18 % contre 0,22%). Malgré ce constat, la collectivité doit veiller à la préservation de ses espaces naturels.

L'artificialisation de l'EPCI est soutenue majoritairement par l'UU au détriment des espaces agricoles.

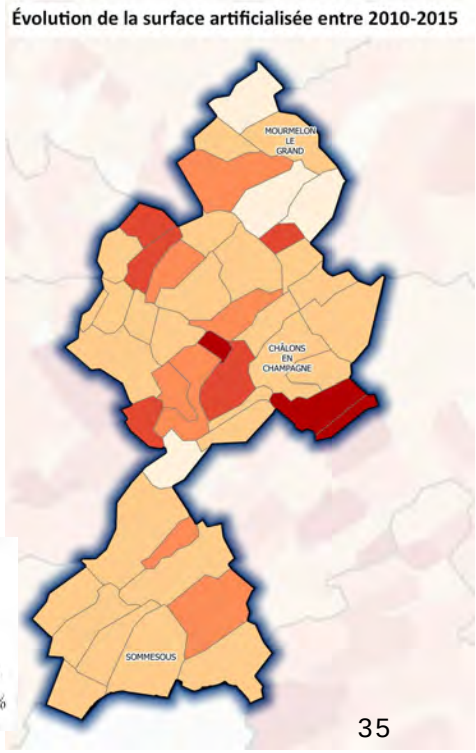

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

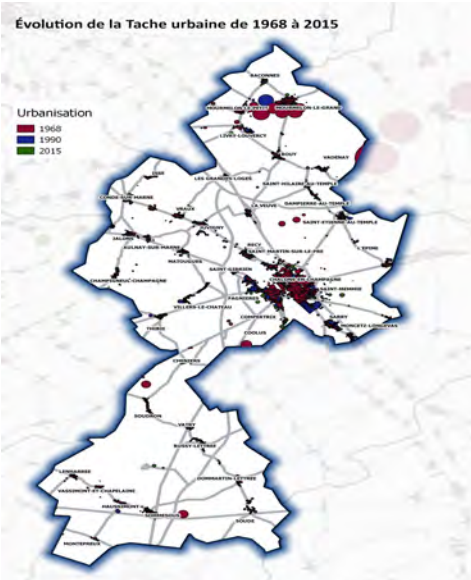

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	1 424 ha	1 241 ha	854 ha
	19,00 %	16,50 %	11,38 %
EPCI	2518 ha	3615 ha	4192 ha
	3,10 %	4,46 %	5,17 %

66,78 % et 66,50 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 62,61 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Châlons-en-Champagne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

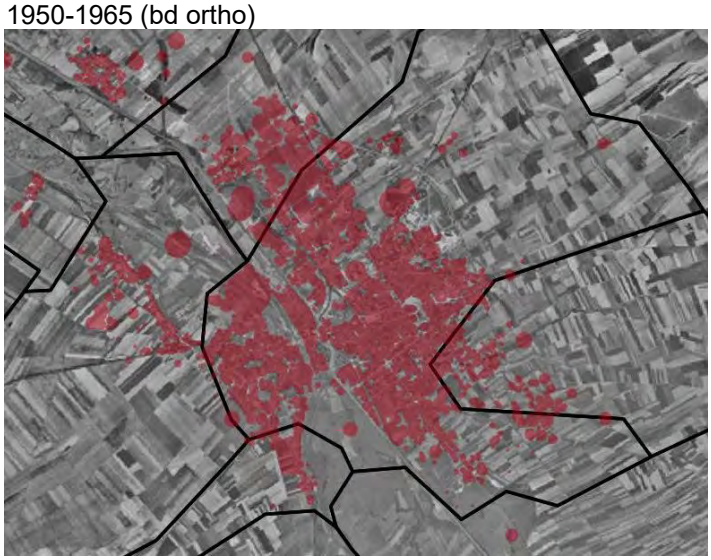

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

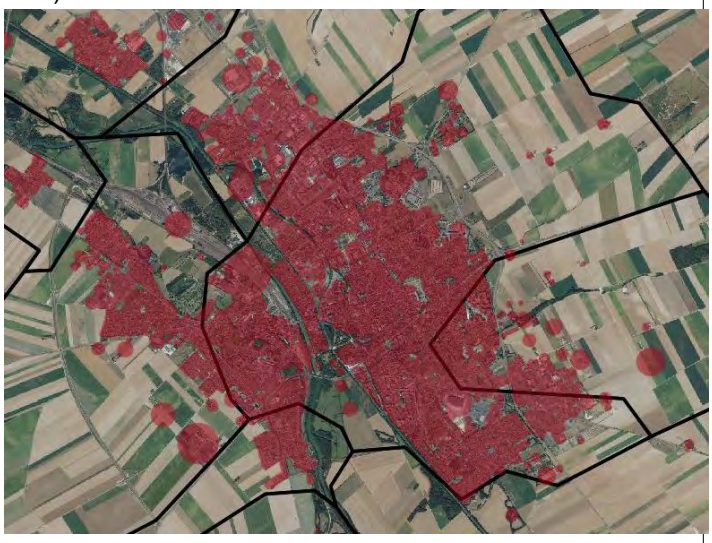

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

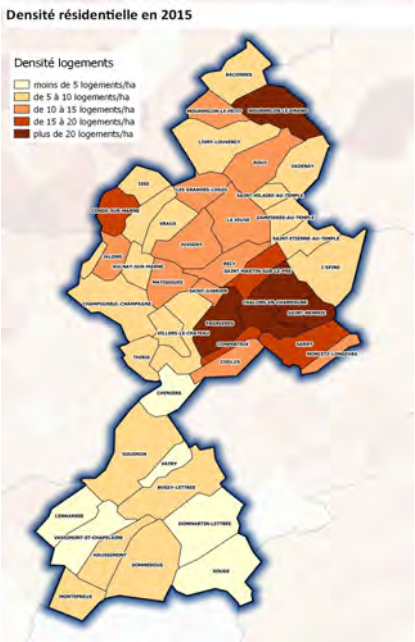

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CACC	19,70	21,50	1,80
UU	40,20	40,90	0,70

Source : FF 2017

La collectivité et l'unité urbaine sont en densification : elles ont gagné, respectivement, 1,8 et 0,7 logements à l'hectare entre 1968 et 2015 alors que la Marne dé-densifie et a perdu 0,7 logements à l'hectare entre 1968 et 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est pour la collectivité de 143 ha (soit 3 ha/an) et pour l'unité urbaine de Châlons de 101 ha (soit 2,14 ha/an)

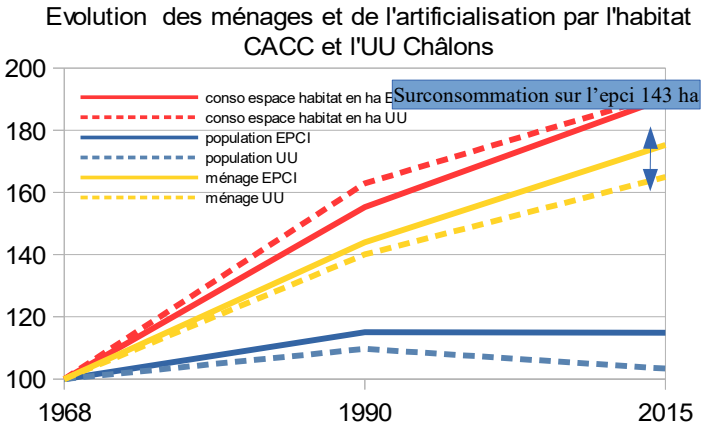

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
1115	2 000,53	76	1324	2 070,96	83	1898	2 294,51	118	3,52 %	14,70 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

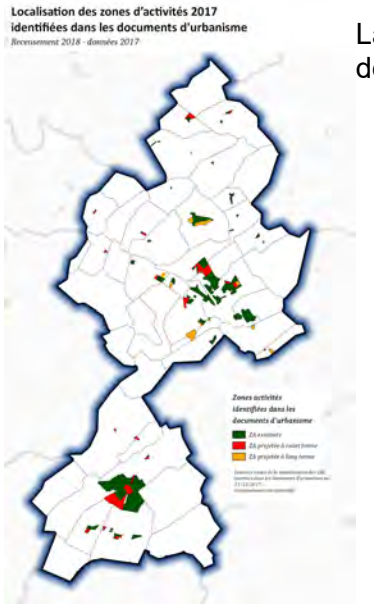

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 2 088 ha de zones existantes, dont 706 ha pour l'UU,
- 581,5 ha de zone projetée à court terme, dont 141 ha pour l'UU,
- 228,58 ha de zone projetée à long terme, dont 85,43 ha pour l'UU.

- **Soit un total de 2 898 ha, dont 932,43 ha (32%) pour l'UU.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CACC	Marne
EnR 0,04 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	11,9 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction :	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction : Châlons+Vassimont+Haussimont	25,6 ha	47 ha
Carrières 0,06 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		29,67 ha	1 318,60 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		55,20 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité au sein ce la commune d'Aulnay/Marne.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Collectivité | **UU**

Bâti

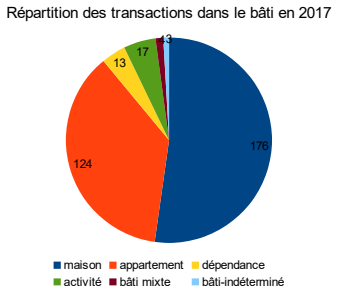

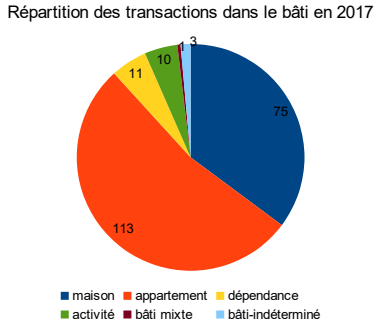

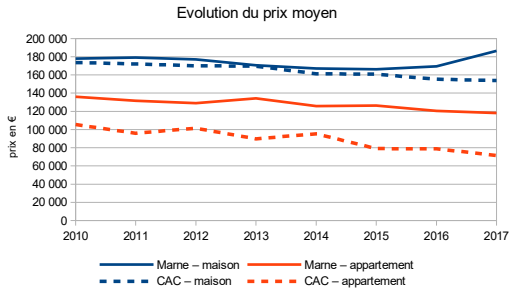

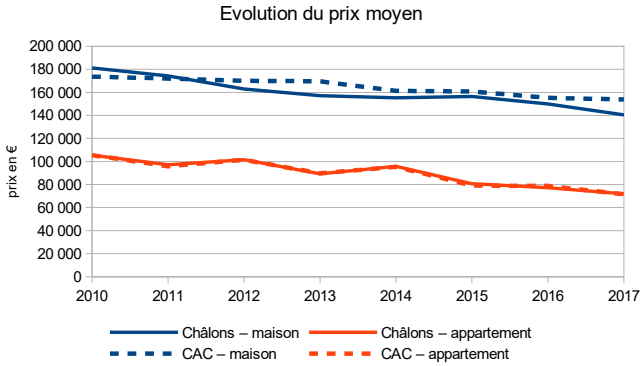

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

15,56 % (12 630 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,35 % (282,14 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 389	2 %	8 357	10 %	9	0 %		0 %	15	0 %		0 %	8	0 %		0 %		0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l'INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	6 846	1 819	19
Surfaces ha	2 107,23	1 836,46	297,63

Tous les polygones

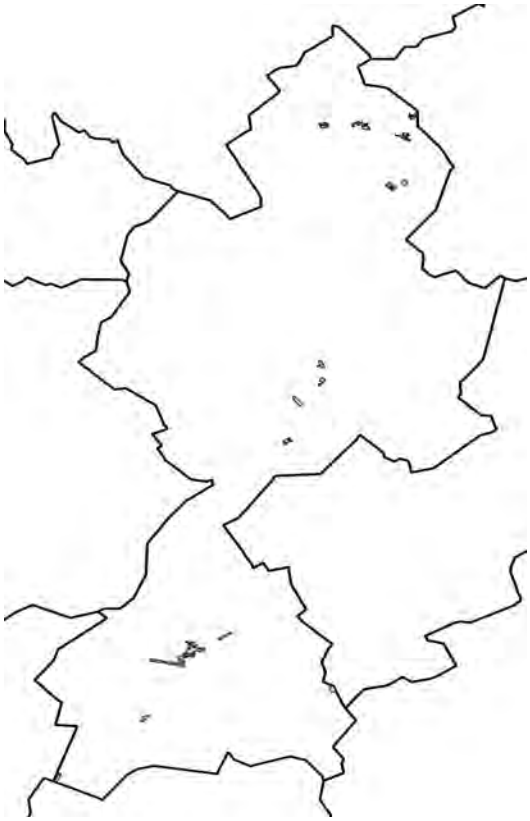

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **298 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	**39**	**454,5**	**51**	**317,4**
CACC	9	243,6	9	101,1
Part	*18,7%*	*53,6%*	*20,0%*	*31,8%*
UU	*5*	27,2 ha	4	87,7 ha
Part dans l'epci	*55,55 %*	*11,16 %*	*44,44 %*	*86,83 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté d'Agglomération Épernay – Coteaux et Plaine de Champagne

Unité Urbaine d'Epernay : EPERNAY – MARDEUIL - MOUSSY – PIERRY – VINAY - MAGENTA

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe)- source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
58 772	4	0	34	39	0,1%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de manœuvre de Cuis (communes de Cuis et Pierry)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha			Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		3,0%	1 629	2,8%	-162	-16	-1,42%	-0,94 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		97,0%	57 143	97,2%	162	16	0,11 %	0,03 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	73,4%	43 058	73,3%	-96	-9,59	0,00 %	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	18,1%	10 669	18,2%	37	3,68	0,02 %	0,03 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	5,1%	3 211	5,5%	222	22,16	0,70 %	0,72 %	0,55 %
	Surface eau	0,3%	167	0,3%	-1	-0,08	0,02 %	-0,05 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

39 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 654	2,81 %	1 654	2,81 %	1 654	2,81 %	0	0	0	0	0,13 %	0,00 %	-0,01 %	0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 117	97,19 %	57 118	97,19 %	57 117	97,19 %	0	0	0	0	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	43 091	73,32 %	42 919	73,03 %	42 908	73,01 %	-172	-11	-34,46	-5,49	-0,08 %	0,00 %	-0,08 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	10 639	18,10 %	10 722	18,24 %	10 721	18,24 %	83	-1	16,56	-0,69	0,04 %	0,00 %	0,16 %	-0,01 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	3 181	5,4%	3 268	5,6%	3 281	5,6%	88	12	17,52	6,10	0,09 %	0,00 %	0,54 %	0,19 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	167	0,3%	170	0,3%	170	0,3%	0	0	0,00	-0,02	0,00 %	0,00 %	0,29 %	-0,01 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

39 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe

L'évolution des surfaces artificialisées de la collectivité est quasi identique à la moyenne du département et se fait majoritairement au détriment des espaces agricoles notamment de 2010 à 2015.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution de son artificialisation des sols et passe en 2015 en dessous du taux de la moyenne départementale (0,19 % contre 0,22%).

Par rapport à l'unité urbaine, les dynamiques sont moins importantes qu'au sein de la collectivité, sauf pour les espaces agricoles qui évoluent au même rythme .

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

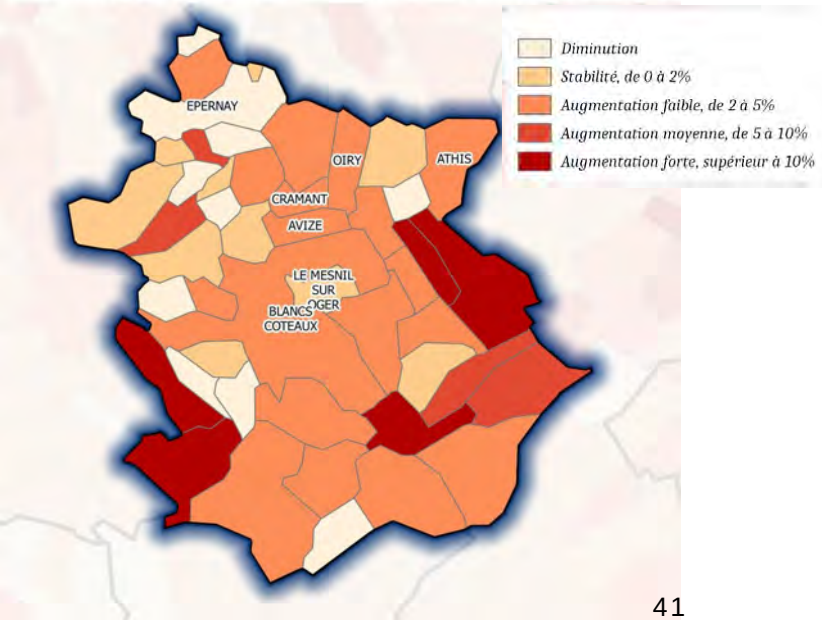

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

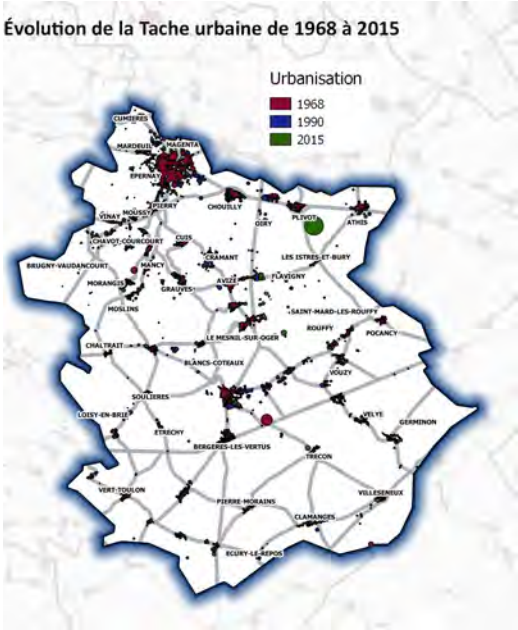

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'epci		
	1968	**1990**	**2015**
UU	551,54 ha	753,13 h	828,25 ha
	11,67 %	15,94 %	17,53 %
EPCI	1558 ha	2340 ha	2925 ha
	2,65 %	3,98 %	4,98 %

50,17 % et 88% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % dans la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dan la commune d'Épernay en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

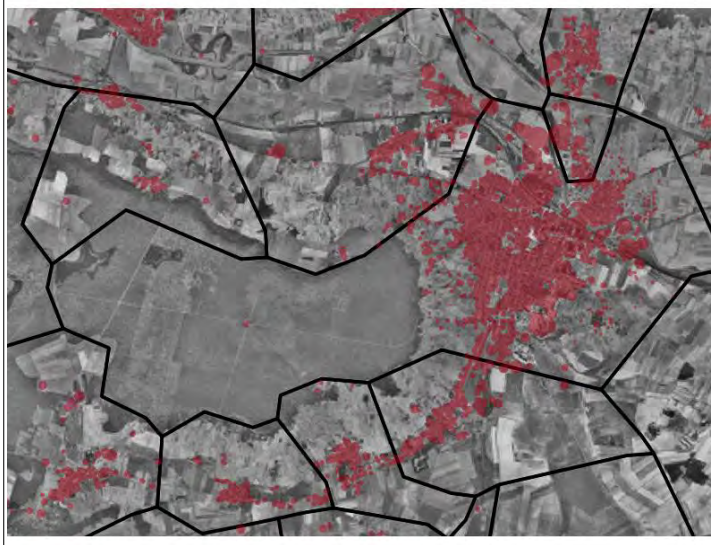

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

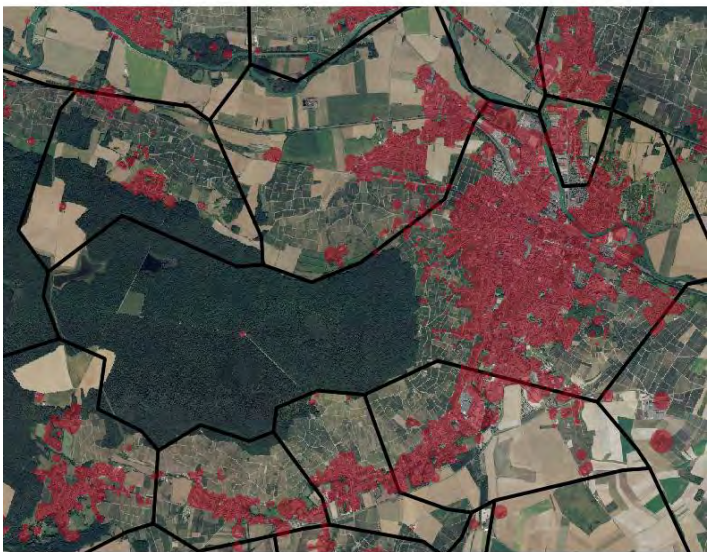

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

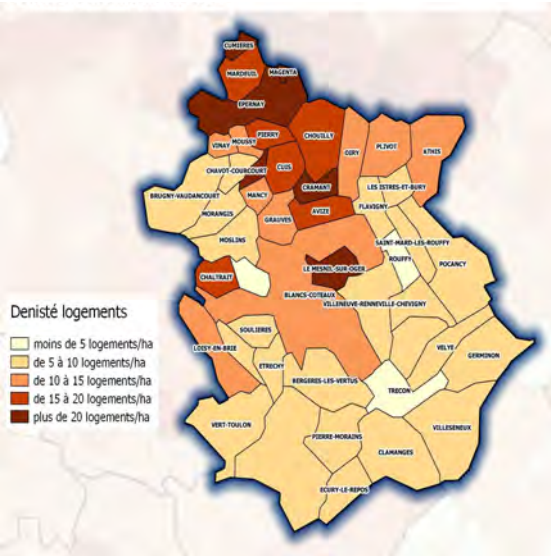

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CAECPC	27,13	22,56	-4,57
UU	45,00	44,45	-0,55

Source : FF 2017

La collectivité et l'unité urbaine sont en dé-densification : elles ont perdu 4,6 et 0,6 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (Source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

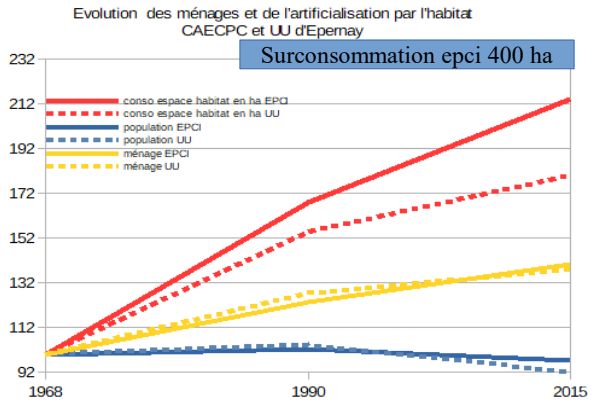

La surconsommation est pour la collectivité de 400 ha (soit 8,5 ha/an) et pour l'UU de 90 ha (soit 1,9 ha/an).

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
1141	1 188,15	41	1313	1 219,82	44	1928	1 346,18	142	2,67 %	13,30 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

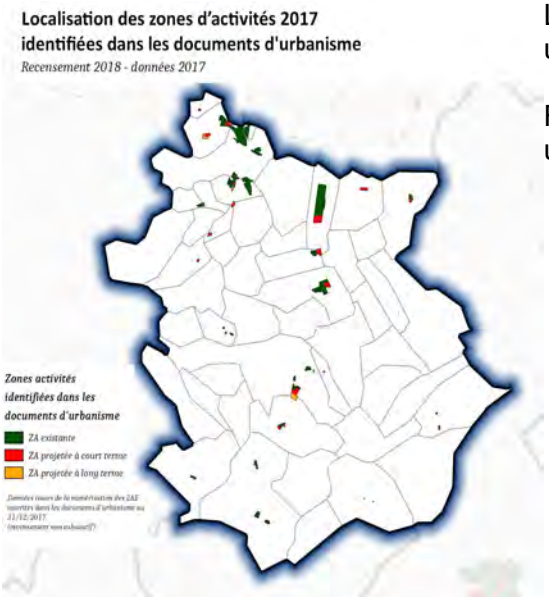

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 514,76 ha de zones existantes, dont 245,50 ha pour l'UU
- 120,39 ha de zone projetée à court terme, dont 21,61 ha pour l'UU
- 23,18 ha de zone projetée à long terme, dont 7,79 ha pour l'UU.

- **Soit un total de 658,33 ha dont 274,8 ha (42%) pour l'UU.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CAECPC	Marne
EnR 0,06 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	33,6 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Pierre Morains	3,2 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction :	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,11 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		46,84 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		67,39 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 3 sites exploités dans les communes d'Athis et Givry-les-Loisy.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti **Collectivité** **UU**

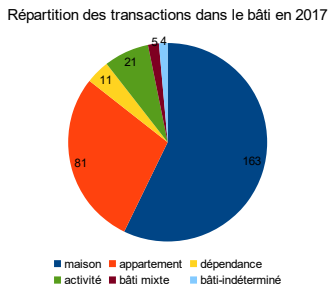

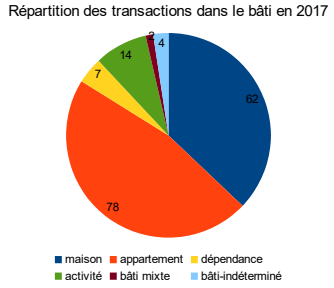

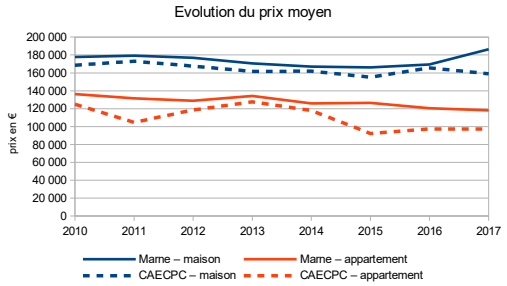

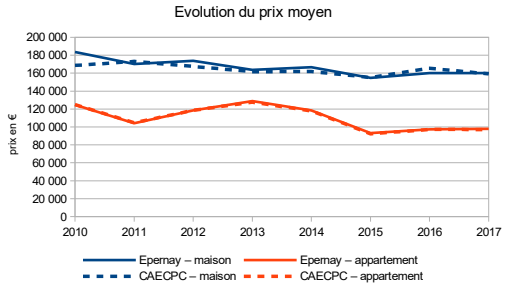

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

9 % (5270 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,04 % (21,96 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 363	4 %	9 251	16 %	360	1 %		0 %	1 032	2 %		0 %		0 %		0 %	871	1 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000 m ² (10ha)
Nombres polygones	7 683	690	2
Surfaces ha	689,58	532,48	27,96

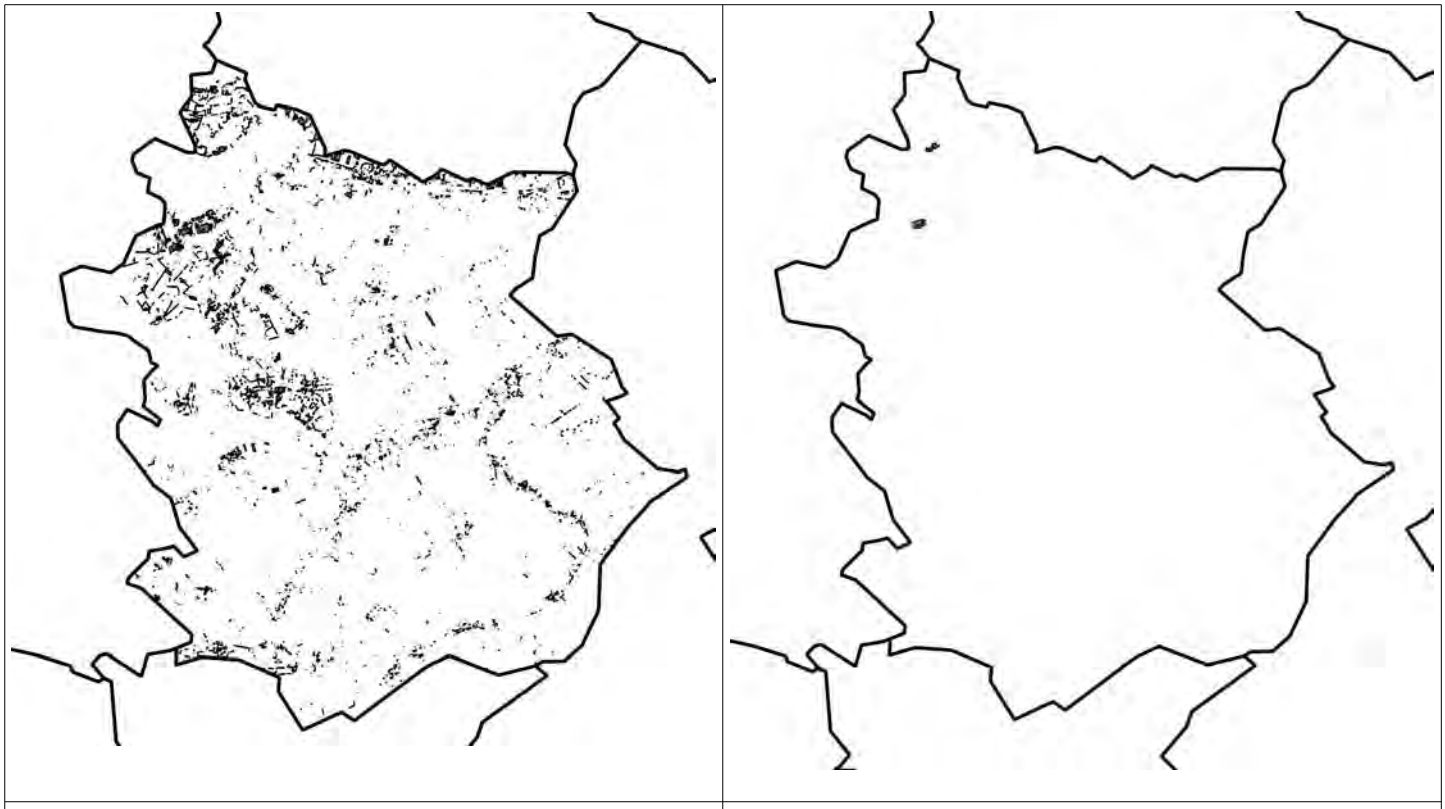

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **28 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CAECPC	1	6,6	3	17,32
part	*2,56 %*	*1,45 %*	*5,88 %*	*5,45 %*
UU	*0*	0	3	17,32 ha
Part dans l'epci	*-*	*-*	*44,44 %*	*100,00 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Vitry Champagne et Der

Unité Urbaine de Vitry le François : FRIGNICOURT - MAROLLES – VITRY-LE-FRANCOIS

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) - Source : bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
52 623	37	42	4 227	4 306	8,2%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de Mailly.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 465	2,8%	1 268	2,4%	-197	-20	-1,55%	-1,43 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		51 158	97,2%	51 355	97,6%	197	20	0,18%	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	40 023	76,1%	40 153	76,3%	131	13,06	-0,11 %	0,03 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	4 215	8,0%	4 200	8,0%	-15	-1,47	-0,23 %	-0,04 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	2 355	4,5%	2 432	4,6%	77	7,73	0,4%	0,32 %	0,55 %
	Surface eau	259	0,5%	263	0,5%	4	0,40	0,0%	0,15 %	0,23 %

sans les terrains militaires

4 306 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 304	2,5%	1 304	2,5%	1 303	2,5%	-1	-1	0	0	0,24 %	0,00 %	-0,01 %	-0,04 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		51 319	97,52 %	51 319	97,52 %	51 320	97,52 %	1	1	0	0	-0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	40 156	76,31 %	40 091	76,18 %	40 066	76,14 %	-65	-25	-13,09	-12,44	-0,10 %	-0,10 %	-0,03 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	4 195	7,97 %	4 196	7,97 %	4 200	7,98 %	2	3	0,32	1,66	-0,32 %	0,02 %	0,01 %	0,04 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	2 398	4,6%	2 463	4,7%	2 485	4,7%	64	22	12,85	11,25	0,20 %	0,09 %	0,53 %	0,46 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	263	0,5%	263	0,5%	263	0,5%	0	0	0,00	-0,01	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

4 306 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine jointes en annexe.

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

Pour la collectivité : De 2010 à 2015, l'évolution des surfaces artificialisées est identique au taux du département.
En 2015, l'artificialisation se maintient et passe au-dessus de la moyenne du département (0,46 % contre 0,22%), qui se fait plutôt au détriment des espaces agricoles.
Les espaces naturels semblent plutôt préservés. Le taux d'évolution est en hausse et reste au-dessus du taux départemental en 2015 (0,04 % contre 0,02%).
Cette collectivité est dans une dynamique d'artificialisation des sols par rapport aux moyennes départementales, plus basses.
En revanche pour l'UU, malgré une artificialisation en-dessous de la moyenne du département et de la collectivité, l'UU perd majoritairement des espaces agricoles et naturels.
Le rythme d'évolution dépasse largement le taux d'évolution de l'EPCI et du département.

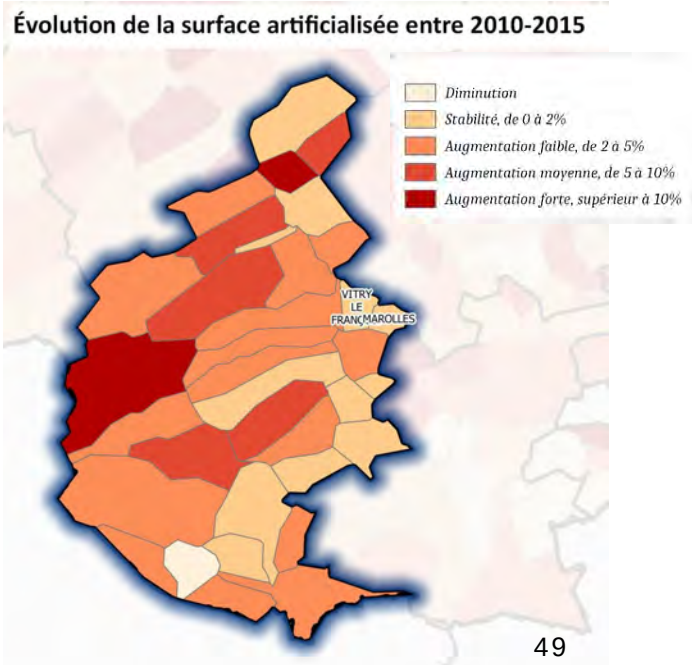

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

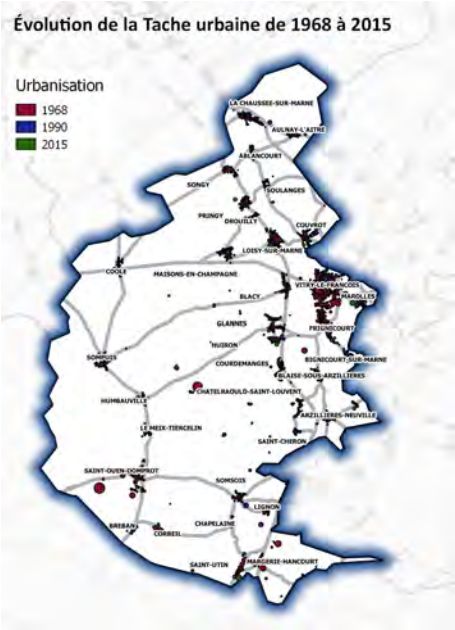

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	349 ha	444 ha	536 ha
	16,96 %	21,61 %	26,10 %
EPCI	1 178 ha	1 647 ha	1 976 ha
	2,24 %	3,13 %	3,76 %

54 % et 68 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Vitry le François en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bs ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

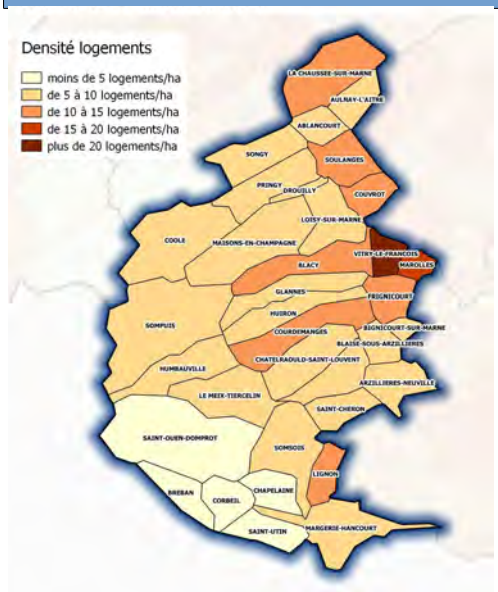

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCVCD	18,11	17,25	-0,87
UU	32,88	34,83	1,95

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,9 logements à l'hectare alors que l'unité urbaine densifie et a gagné 2 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation pour la collectivité est de 235 ha (soit 5 ha/an) et pour l'UU de Vitry de 64 ha (1,36 ha/an)

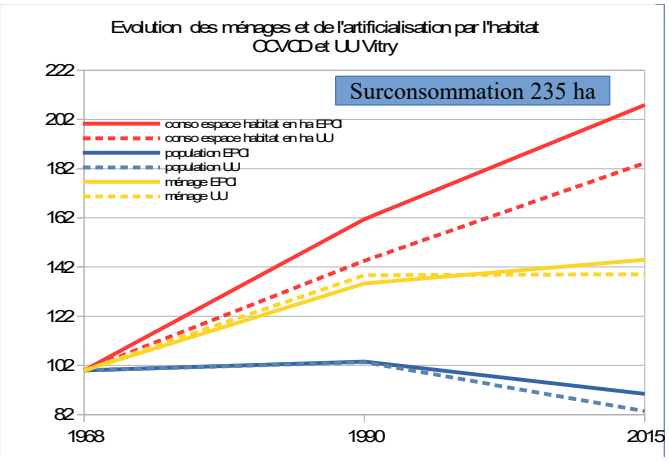

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
495	1 247,23	9	571	1 269,94	10	847	1 350,69	22	1,82 %	8,30 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 490,06 ha de zones existantes, dont 292,96 ha en UU
- 203,28 ha de zone projetée à court terme, dont 55,61 ha en UU
- 2,25 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 695,59 ha, dont 348,57 ha (50%) pour l'unité urbaine.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCVCD	Marne
EnR 0,14 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	51,8 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	24,5 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Marolles	1,66 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	25,6 ha	47 ha
Carrières 0,55 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		290 ha	1 318,60 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		213 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 1 site au sein de la commune de Soulanges.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti **Collectivité** **UU**

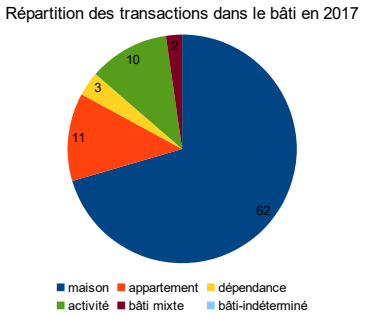

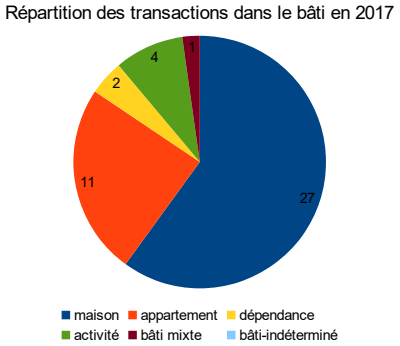

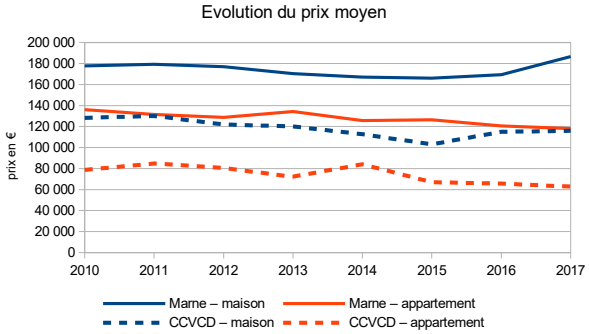

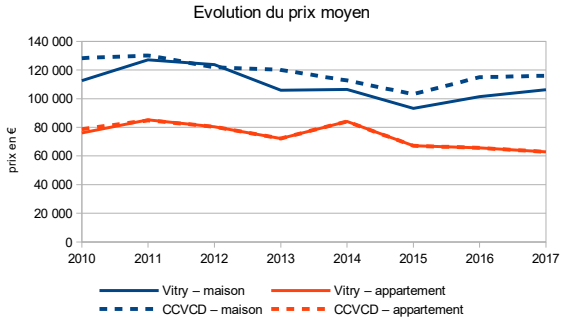

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

6,96 % (3 663 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation) et 0,02 % (8 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Poitiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

	ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
Zone d'inventaire :																		
Protection réglementaire :																		
Protection foncière :	655	1 %	8 600	16 %		0 %		0 %		0 %	3603,238	7 %		0 %		0 %	1 778	3 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l'INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**3 479**	**407**	**2**
Surfaces ha	**440,89**	**349,86**	**36,01**

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **36 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCVCD	4	29,4	5	19,30
part	*10,26 %*	*6,46 %*	*9,80 %*	*6,08 %*
UU	*3*	28,95	3	15,6
Part dans l'epci	*75,00 %*	*98,60 %*	*60,00 %*	*80,80 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe)

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
83 408	9	1	3 987	3 997	4,8%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de Suippes.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 713	2,1%	1 628	2,0%	-85	-9	-0,51 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		81 695	97,9%	81 780	98,0%	85	9	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	52 114	62,5%	52 036	62,4%	-78	-7,75	-0,01 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	21 804	26,1%	21 790	26,1%	-14	-1,41	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	2 697	3,2%	2 839	3,4%	142	14,22	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	1 083	1,3%	1 117	1,3%	34	3,45	0,31 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

3 997 ha de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel EPCI		Taux d'évolution annuel Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 628	2,0%	1 632	2,0%	1 630	2,0%	5	-2	1	0	0,06 %	-0,06 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		81 781	98,05 %	81 776	98,04 %	81 778	98,05 %	-5	2	-1	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	52 068	62,43 %	52 009	62,36 %	52 005	62,35 %	-59	-4	-11,71	-1,89	-0,02 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	21 786	26,12 %	21 790	26,12 %	21 789	26,12 %	4	-1	0,85	-0,29	0,00 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	2 813	3,4%	2 858	3,4%	2 865	3,4%	45	6	9,06	3,19	0,32 %	0,11 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	1 117	1,3%	1 121	1,3%	1 121	1,3%	0	0	0,00	0,00	0,08 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

3 997 ha de terrain militaire sur ce territoire.

Après une artificialisation de 45 ha et un taux d'évolution de 0,32 %, de 2010 à 2015, la collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 (6 ha artificialisés en 2 ans). En 2015, son taux d'évolution de 0,11 % en baisse, se démarque de celui du département : 0,22 %.

A noter que les taux d'évolution de l'ensemble des surfaces cadastrées sont en-dessous des taux de la moyenne départementale.

Ce territoire semble préserver ses espaces naturels/forestiers et agricoles. Leur consommation est quasi nulle, depuis 2010.

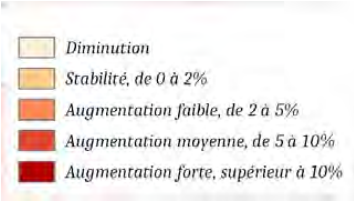

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

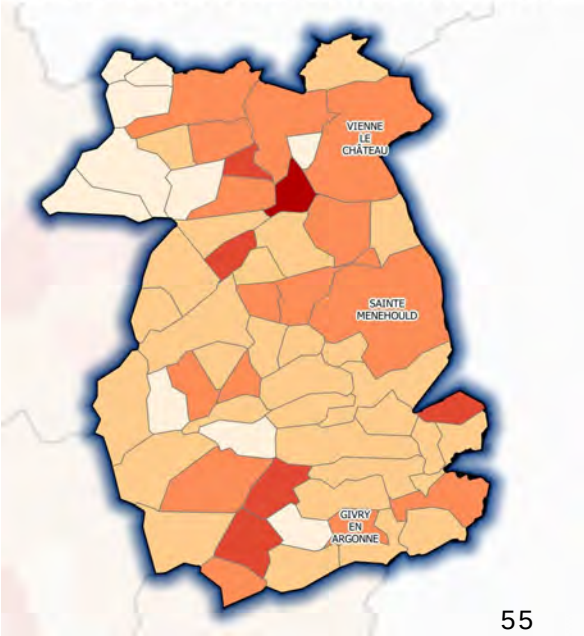

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'epci		
1968	**1990**	**2015**
1 347 ha	1915 ha	2222 ha
1,62 %	2,30 %	2,66 %

65 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Sainte Ménéhould en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

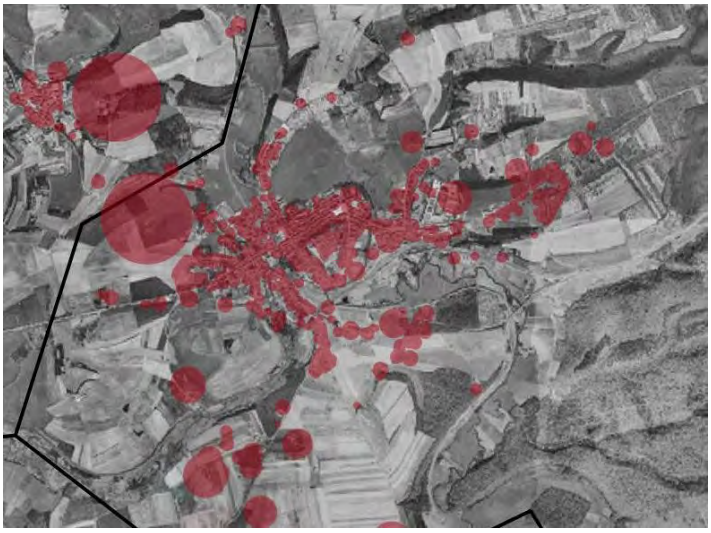

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle 2015 (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,88	22,14	-0,72
CCAC	12,86	11,30	-1,56

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,6 logements à l'hectare entre 1968 et 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 188 ha (soit 4 ha/an).

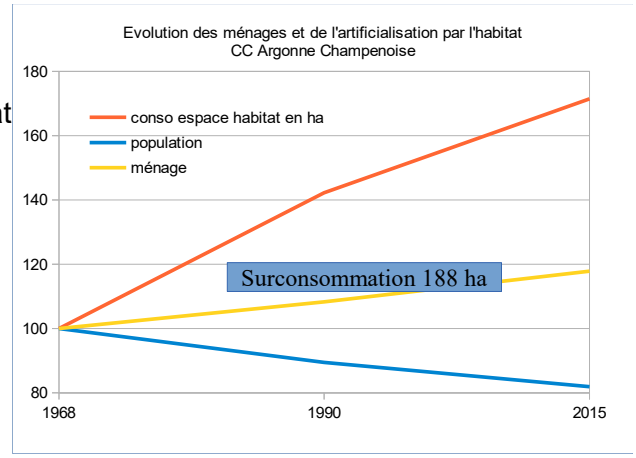

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (source Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
280	1 633,24	7	329	1 668,32	7	427	1 753,44	10	2,15 %	7,36 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 156,82 ha de zones existantes,
- 31,42 ha de zones projetées à court terme,
- 0 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 188,24 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCAC	Marne
EnR 0,02%de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	13,3 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement: Noirlieu+Selvon Melzicourt	4,12 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	1,32 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,007 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		5,96 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière
Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucun site sur ce territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

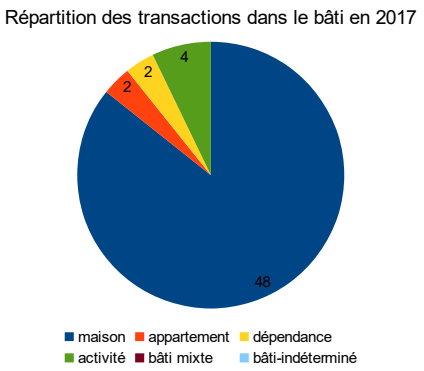

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 406	3 %	24 963	30 %		0 %	8029,481879	10 %	3 359	4 %	24235,07	29 %	198	0 %		0 %	24 738	30 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' *INPN..*

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	9 126	1 164	14
Surfaces ha	1 445,27	1 189,78	241,58

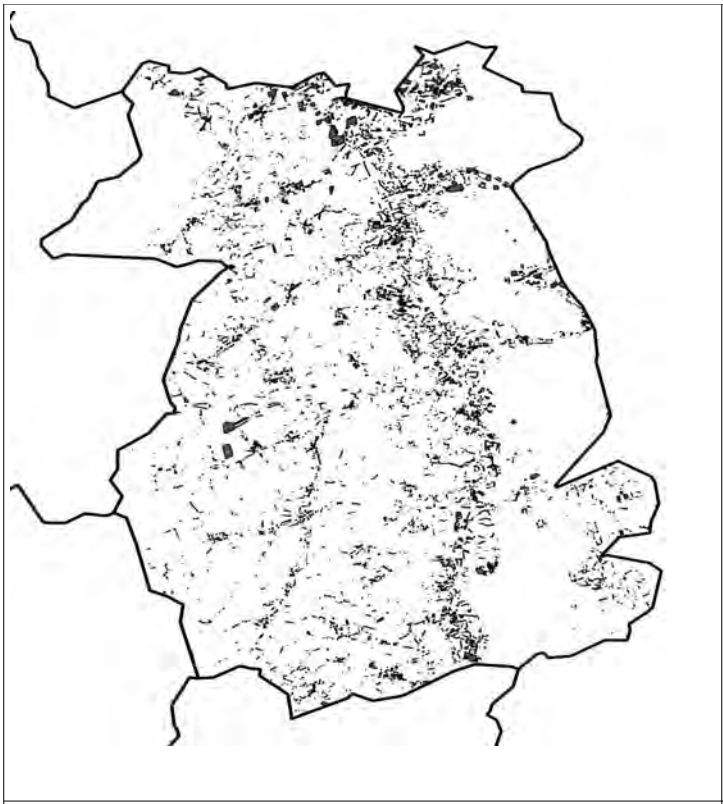

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **241 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCAC	4	18,1	1	25,01
part	*10,25 %*	*3,98 %*	*1,96 %*	*7,87 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de la Brie Champenoise

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		801	2,9%	766	2,7%	-35	-4	-0,45 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 203	97,1%	27 238	97,3%	35	4	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	20 516	73,3%	20 531	73,3%	14	1,45	0,01 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	5 715	20,4%	5 709	20,4%	-6	-0,59	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	901	3,2%	927	3,3%	26	2,64	0,29 %	0,55 %
	Surface eau	72	0,3%	72	0,3%	0	-	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		768	2,74 %	769	2,75 %	768	2,74 %	1	-1	0	0	0,04 %	-0,07 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 236	97,26 %	27 235	97,25 %	27 236	97,26 %	-1	1	0	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	20 528	73,30 %	20 516	73,26 %	20 514	73,25 %	-12	-2	-2,38	-0,92	-0,01 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	5 712	20,40 %	5 707	20,38 %	5 707	20,38 %	-5	0	-1,08	0,14	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	925	3,3%	941	3,4%	944	3,4%	16	3	3,17	1,35	0,34 %	0,14 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	72	0,3%	72	0,3%	72	0,3%	0	0	0,00	0,00	-0,01 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de 0,14 %, en dessous de la moyenne du département : 0,22 %.

Depuis 2015, ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers. Leur consommation est quasi nulle.

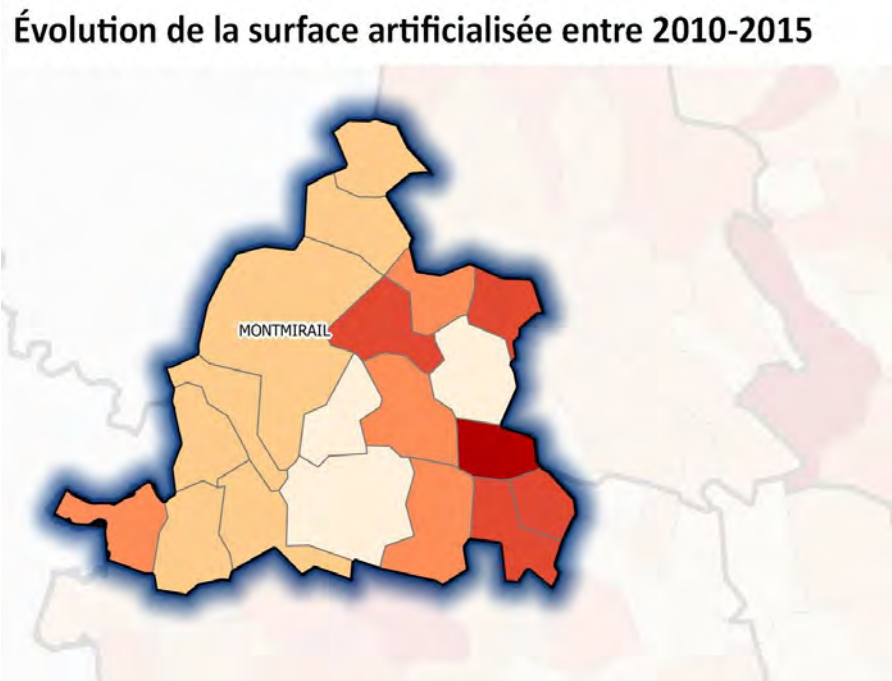

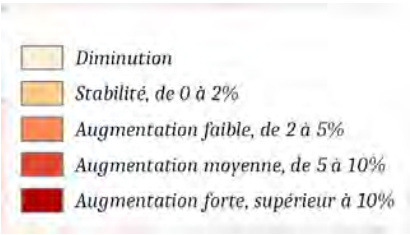

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

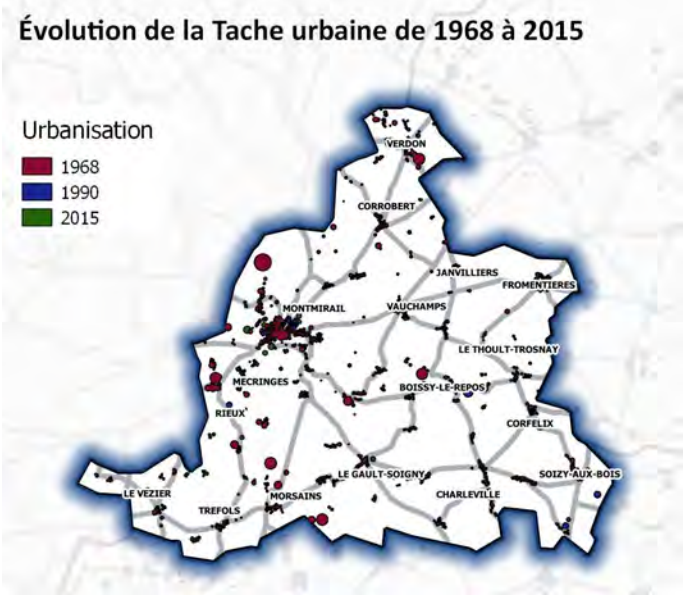

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
932 ha	1155 ha	1293 ha
3,33 %	4,12 %	4,62 %

39 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Montmirail en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

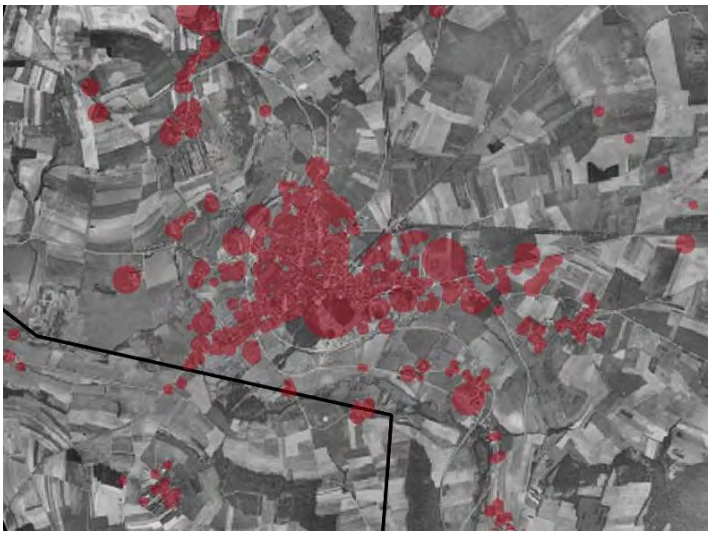

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd orho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

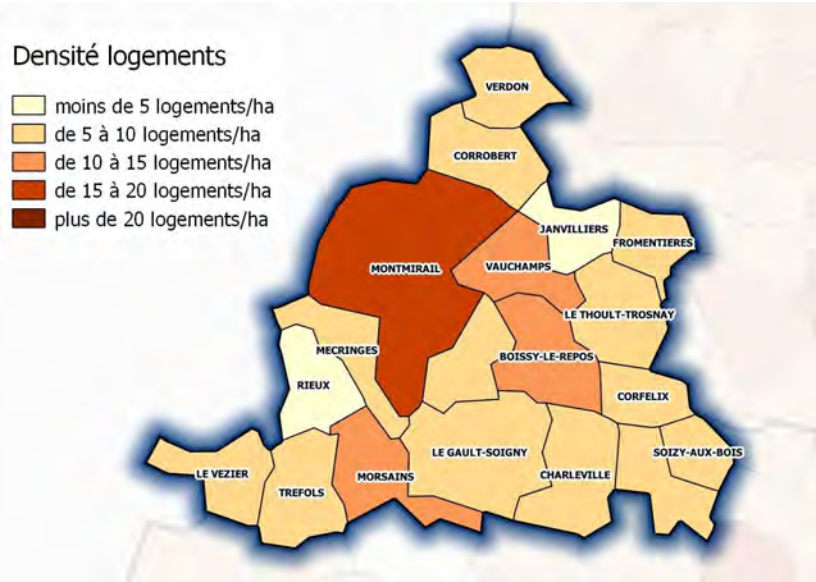

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCBC	10,90	10,56	-0,34

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,3 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 13 ha (soit 0,27 ha/an).

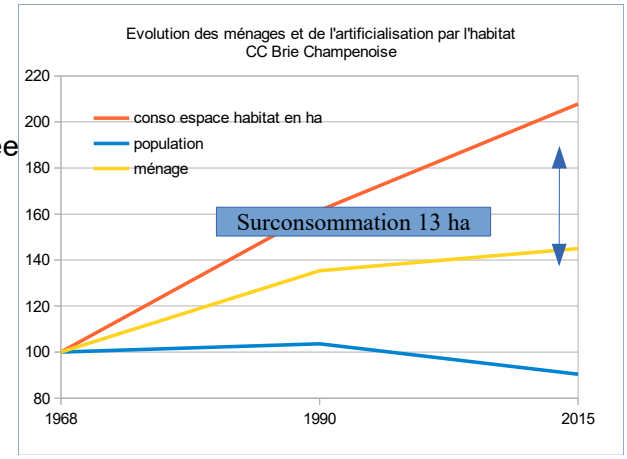

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
188	548,40	6	200	552,17	6	251	584,90	7	0,69 %	6,66 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

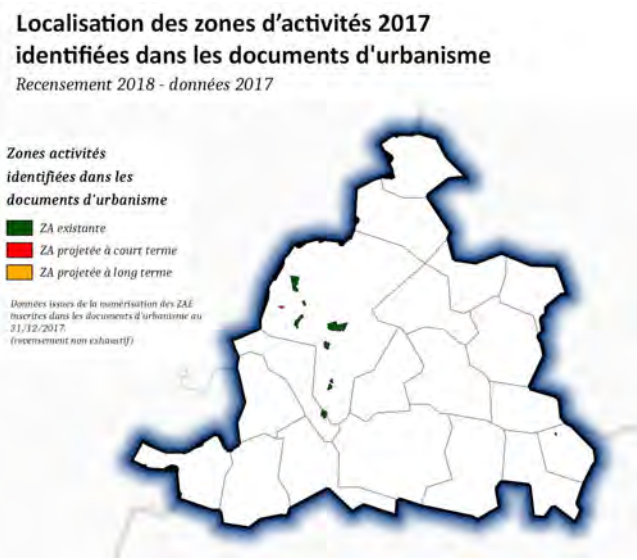

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 89,26 ha de zones existantes,
- 1,57 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 90,83 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCBC	Marne
EnR 0,06 %de l'epci	Éolien	En fonctionnement	11,9 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	4,98 ha	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		0 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucune carrière sur le territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

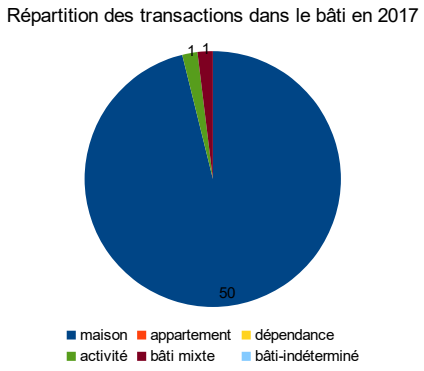

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.*(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)*

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
225	0,80 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0 %		0,00 %		0,00 %	8	0,03 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' *INPN*.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**3 357**	**448**	**1**
Surfaces ha	**492,42**	**394,25**	**10,06**

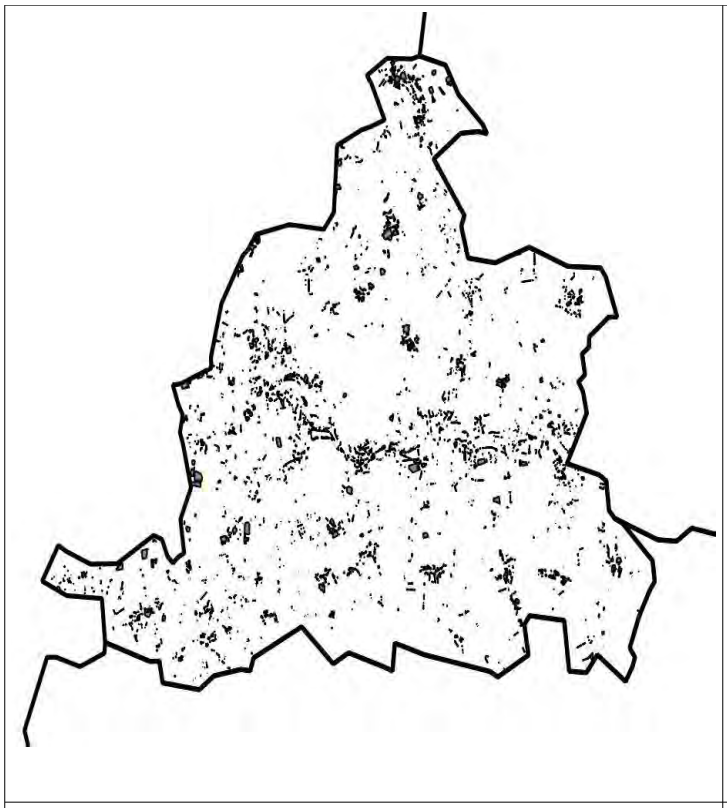

Tous les polygones

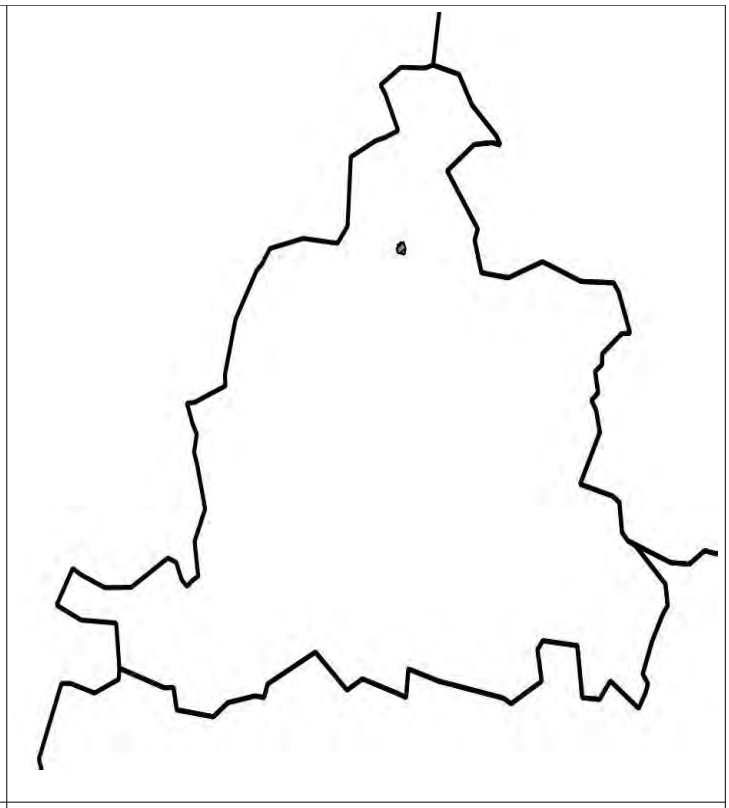

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **10 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données.

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCBC	1	5,4	1	3,61
part	*2,56 %*	*1,18*	*1,96 %*	*1,13 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Côtes de Champagne et Val de Saulx

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 327	2,9%	1 255	2,8%	-72	-7	-0,56 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		43 918	97,1%	43 990	97,2%	72	7	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	31 549	69,7%	31 544	69,7%	-5	-0,54	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	10 438	23,1%	10 417	23,0%	-21	-2,11	-0,02 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 582	3,5%	1 682	3,7%	100	10,01	0,62 %	0,55 %
	Surface eau	349	0,8%	347	0,8%	-2	-0,16	-0,05 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel EPCI		Taux d'évolution annuel Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 255	2,77 %	1 328	2,93 %	1 255	2,77 %	73	-72	15	-14	1,13 %	-2,76 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		43 989	97,23 %	43 917	97,07 %	43 989	97,23 %	-73	72	-15	14	-0,03 %	0,08 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	31 555	69,74 %	31 518	69,66 %	31 508	69,64 %	-37	-10	-7,45	-5,17	-0,02 %	-0,02 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	10 434	23,06 %	10 345	22,86 %	10 410	23,01 %	-89	65	-17,76	32,38	-0,17 %	0,31 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 653	3,7%	1 700	3,8%	1 718	3,8%	46	18	9,30	8,89	0,56 %	0,52 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	347	0,8%	354	0,8%	354	0,8%	0	0	0,00	0,00	0,40 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Cette collectivité affiche un taux d'évolution des surfaces artificialisées dans la moyenne du département (0,56 % contre 0,53%) de 2010 à 2015.

En 2015, l'artificialisation se maintient et passe au-dessus de la moyenne du département (0,52 % contre 0,22%), qui se fait plutôt aux dépens des surfaces non cadastrées (-2,76 % contre -0,10 % pour la Marne).

Ce territoire semble préserver ses espaces naturels/forestiers depuis 2015, compte tenu des taux d'évolution au-dessus de la moyenne départementale (0,31 % contre 0,02%).

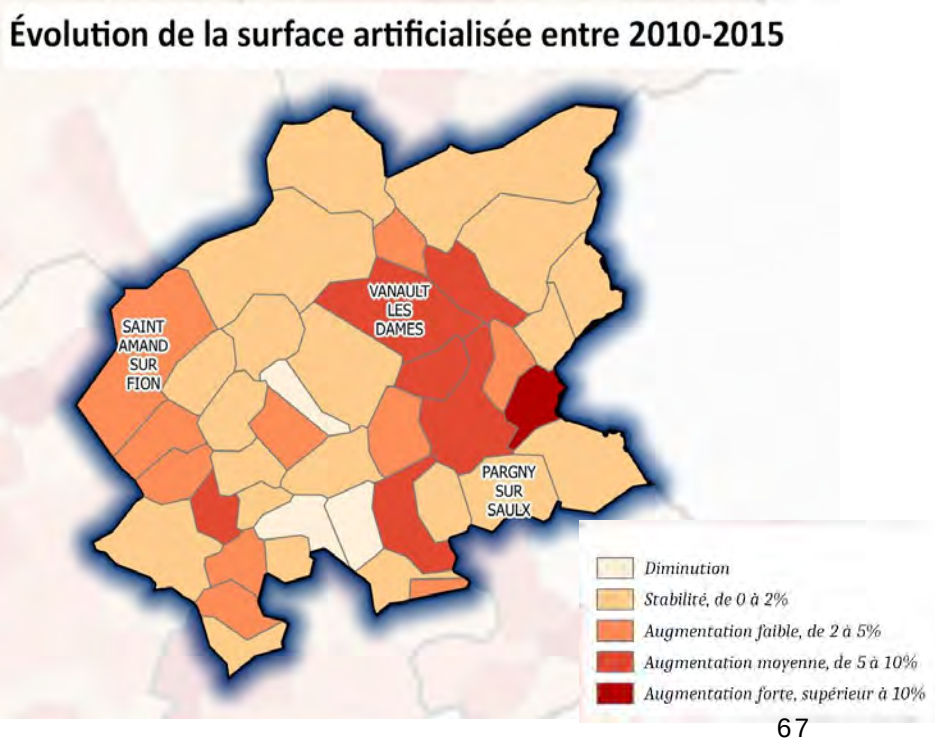

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
732 ha	1044 ha	1306 ha
1,62 %	2,31 %	2,89 %

78 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Vanault les Dames en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

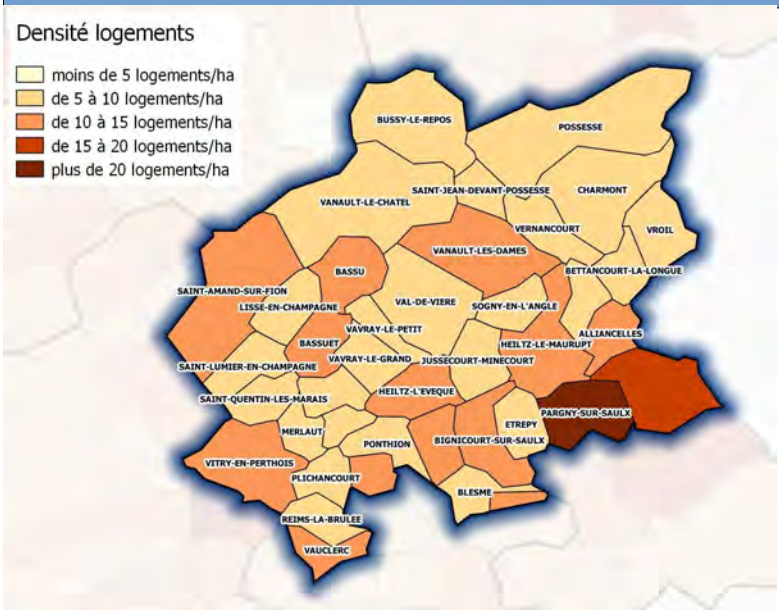

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
4CVS	13,82	12,19	-1,63

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,6 logement à l'hectare de 1968 à 2015..

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 161 ha (soit 3,4 ha/an).

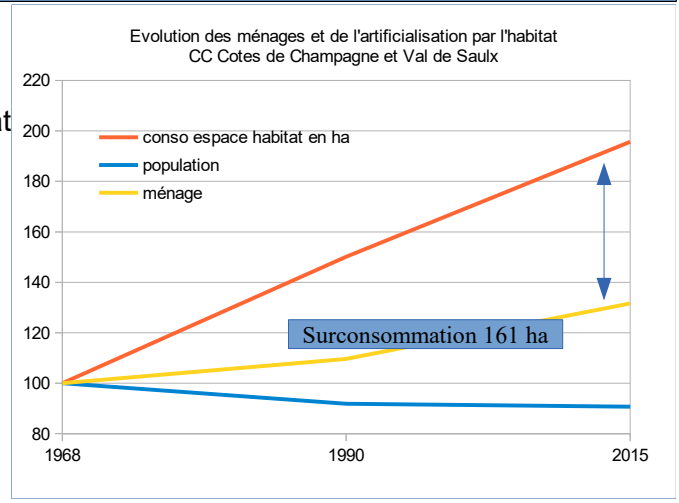

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
197	974,96	5	220	980,21	5	264	1 019,25	6	0,54 %	4,54 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 97,94 ha de zones existantes,
- 56,34 ha de zones projetées à court terme,
- 12,86 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 167,14 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			4CVS	Marne
EnR 0,07 % de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	30,8 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	2,8 ha	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,33 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		149,40 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		84,91 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites au sein des communes de Alliancelles, Bettancourt-la-Longue et Vauclerc.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

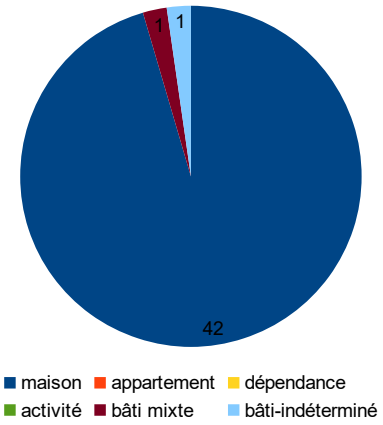

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

8,14 % (3 683 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
871	1,92 %	16 261	35,91 %		0,00 %	6430,98371	14,20 %		0,00 %	27925,76	62 %		0,00 %		0,00 %	10 817	23,89 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN. .

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	7 572	999	8
Surfaces ha	1 109,43	879,33	117,05

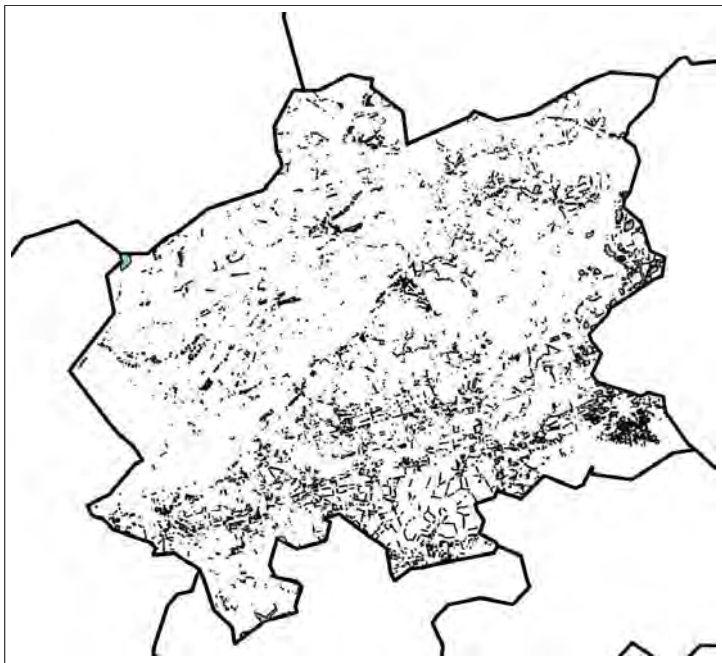

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **117 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
4CVS	2	4,8	2	2,29
part	*5,12 %*	*1,05*	*3,92 %*	*0,72 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Grande Vallée de la Marne

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		859	4,7%	827	4,5%	-32	-3	-0,38 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		17 418	95,3%	17 450	95,5%	32	3	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	8 949	49,0%	8 950	49,0%	1	0,07	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	7 560	41,4%	7 556	41,3%	-4	-0,44	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	852	4,7%	888	4,9%	36	3,58	0,41 %	0,55 %
	Surface eau	57	0,3%	57	0,3%	0	-	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		827	4,53 %	829	4,54 %	835	4,57 %	2	5	0	1	0,05 %	0,31 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		17 450	95,47 %	17 448	95,46 %	17 443	95,43 %	-2	-5	0	-1	0,00 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	8 956	49,00 %	8 941	48,92 %	8 939	48,91 %	-15	-2	-3	-1	-0,03 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	7 560	41,36 %	7 554	41,33 %	7 553	41,33 %	-6	-1	-1	0	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	877	4,80 %	896	4,90 %	893	4,89 %	18	-2	4	-1	0,41 %	-0,13 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	57	0,31 %	57	0,31 %	57	0,31 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Après une artificialisation de 18 ha et un taux d'évolution de 0,41 %, de 2010 à 2015, la collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 (- 2 ha artificialisés en 2 ans). Son taux d'évolution de -0,13 % en baisse, se démarque de celui du département : +0,22 %.

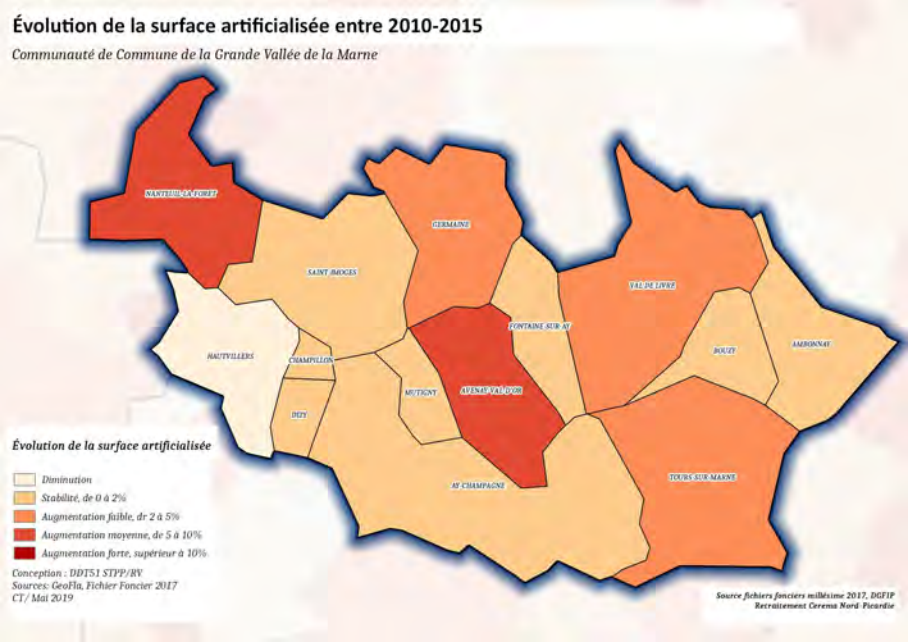

Les espaces naturels et forestiers (41,3%) représentent la part la plus élevée des EPCI et du département (17,5%). Avec un taux d'évolution de - 0,02 % et une perte de 6 ha de 2010 à 2015, ce territoire affiche une plus forte consommation des espaces naturels que le département (-0,01%). En revanche, de 2015 à 2017, la consommation est quai nulle.

L'évolution des espaces agricoles reste dans les moyennes départementales.

Analyse de la tache urbaine - (source : Dgfip/Fichier foncier)

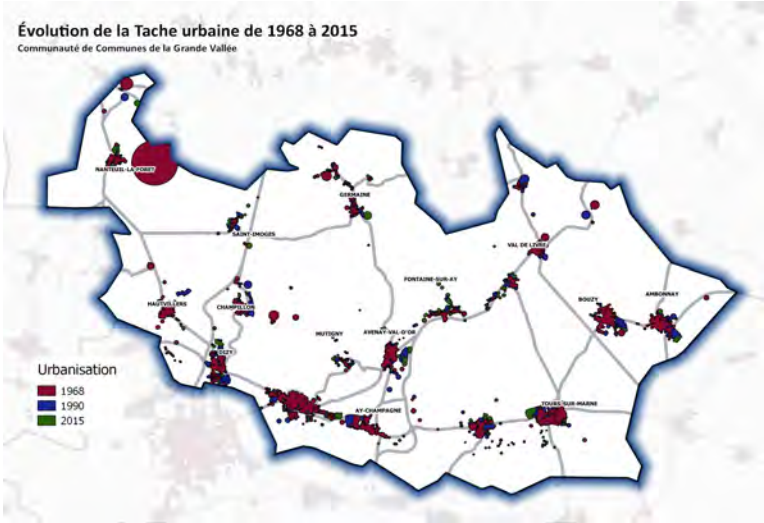

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
770 ha	1 048 ha	1 192 ha
4,21 %	5,74 %	6,52 %

55% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune d'Aÿ-Champagne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

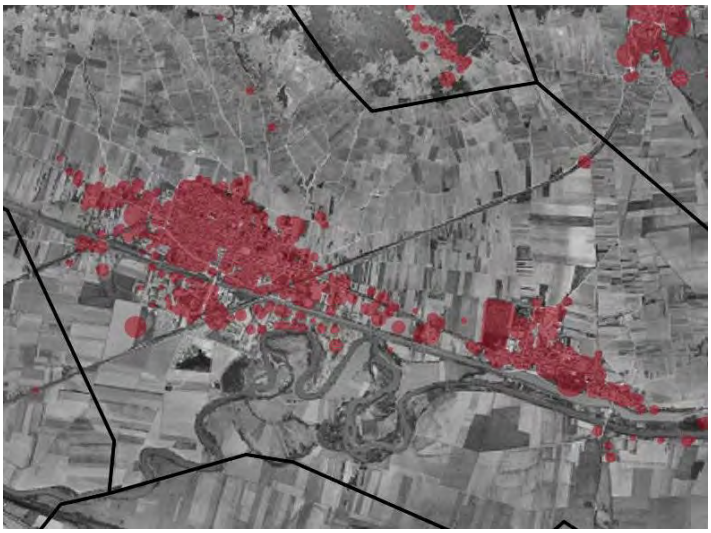

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

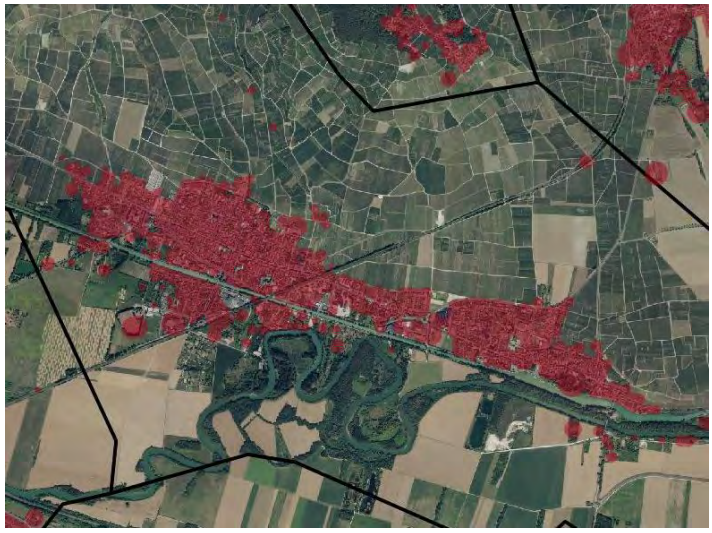

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCGVM	22,50	19,45	-3,05

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 3 logements à l'hectare entre 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015

La surconsommation est de 112 ha (soit 2,38 ha/an)

Evolution des ménages et de l'artificialisation par l'habitat en ha - CC Grande Vallée de la Marne

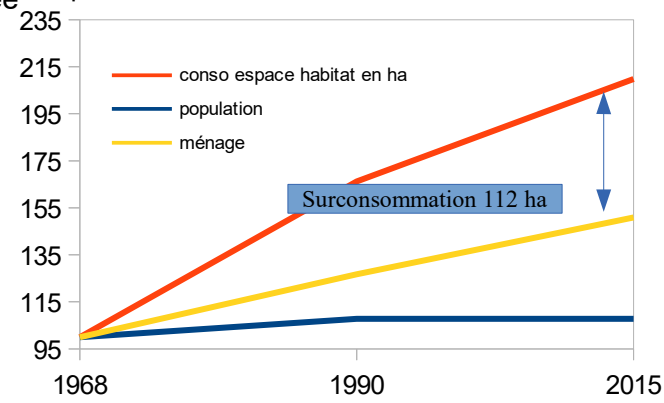

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
356	238,97	6	410	253,60	6	501	432,56	9	6,12 %	81,01 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017)

Récapitulatif sur la CCGVM des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 77,3 ha de zones existantes
- 55,88 ha de zone projetée à court terme
- 11,07 ha de zone projetée à long terme

- **Soit un total de 144,25 ha**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCGVM	Marne
EnR	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,15 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		27,47 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent aucun site sur la collectivité.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti dans la CCGVM en 2017

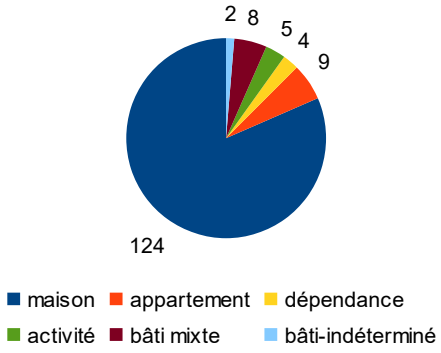

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

26,75 % (4 886 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées, au sein de l'EPCI, des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
904	5 %	5 541	30 %	18 352	99 %		0 %	1 362	7 %		0 %		0 %		0 %		0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN. .

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	3 360	209	0
Surfaces ha	233,85	191,46	0,00

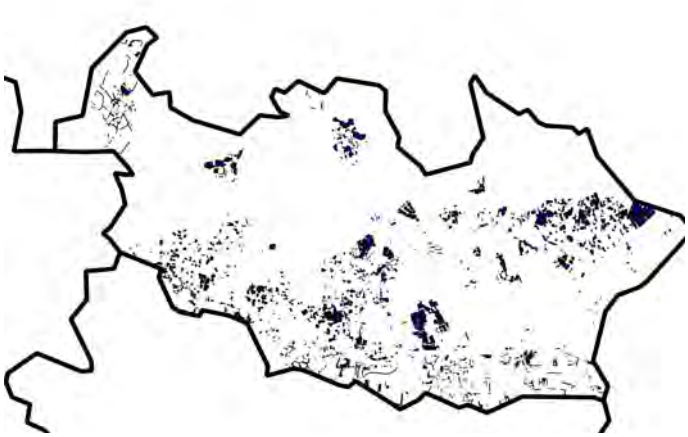

Tous les polygones

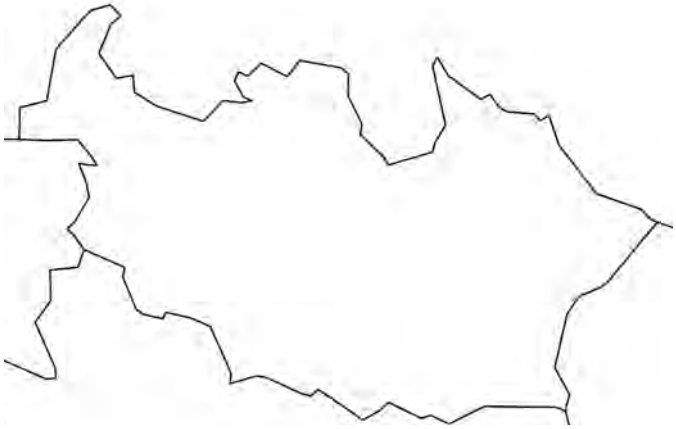

Polygones > à 10 ha

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **0 ha de friches agricoles,** après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (400 m²)		**Friches** (2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCGVM	2	5,9	1	11,7
part	*5,1%*	*1,3%*	*2,0%*	*3,7%*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de la Moivre à la Coole

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		972	2,0%	900	1,8%	-72	-7	-0,77 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		48 240	98,0%	48 312	98,2%	72	7	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	43 383	88,2%	43 384	88,2%	0	0,05	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	2 928	5,9%	2 918	5,9%	-10	-0,99	-0,03 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 873	3,8%	1 955	4,0%	82	8,17	0,43 %	0,55 %
	Surface eau	56	0,1%	56	0,1%	0	0,00	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		897	1,82 %	864	1,76 %	877	1,78 %	-32	12	-6	2	-0,73 %	0,71 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		48 315	98,18 %	48 348	98,24 %	48 336	98,22 %	32	-12	6	-2	0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	43 405	88,20 %	43 350	88,09 %	43 321	88,03 %	-55	-30	-11	-15	-0,03 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	2 919	5,93 %	2 900	5,89 %	2 898	5,89 %	-19	-3	-4	-1	-0,13 %	-0,05 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 935	3,93 %	2 041	4,15 %	2 062	4,19 %	106	20	21	10	1,07 %	0,50 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	56	0,11 %	56	0,11 %	56	0,11 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Sur l'ensemble des périodes d'observation, la collectivité artificialise à un rythme toujours supérieur à la moyenne départementale, qui se fait majoritairement au détriment des espaces naturels, notamment de 2010 à 2015.

La part des espaces agricoles de la collectivité est la plus élevée de l'ensemble des EPCI (88 % contre 70 % pour la Marne). En 2015, sa consommation est stable mais passe au-dessus du taux d'évolution du département (-0,03% contre -0,02%).

Ce territoire est dans une dynamique d'artificialisation. Les taux d'évolution des surfaces naturelles et agricoles restent en 2015 plus bas que la moyenne départementale.

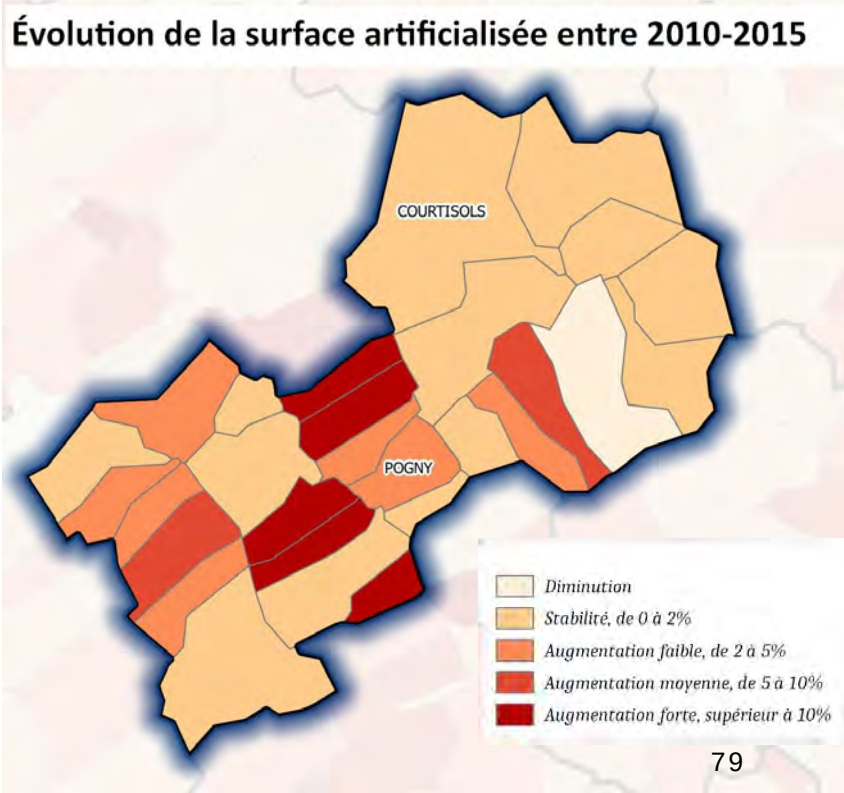

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
660 ha	1 005 ha	1 248 ha
1,34 %	2,04 %	2,54 %

89 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Saint-Germain-la-Ville en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

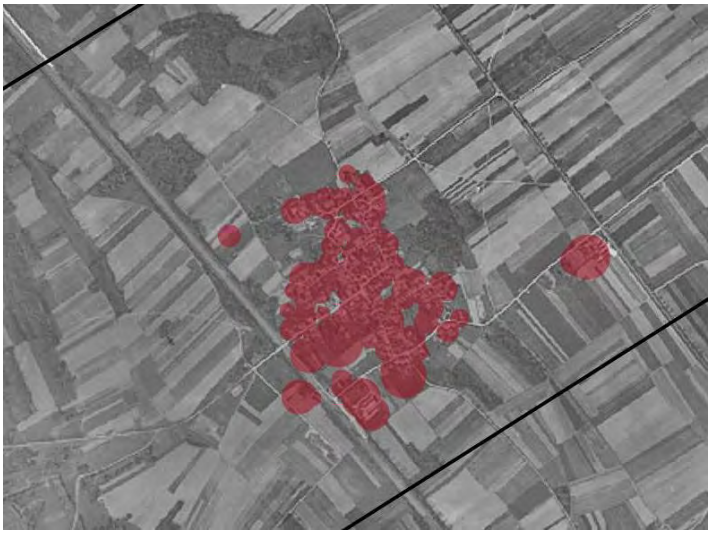

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

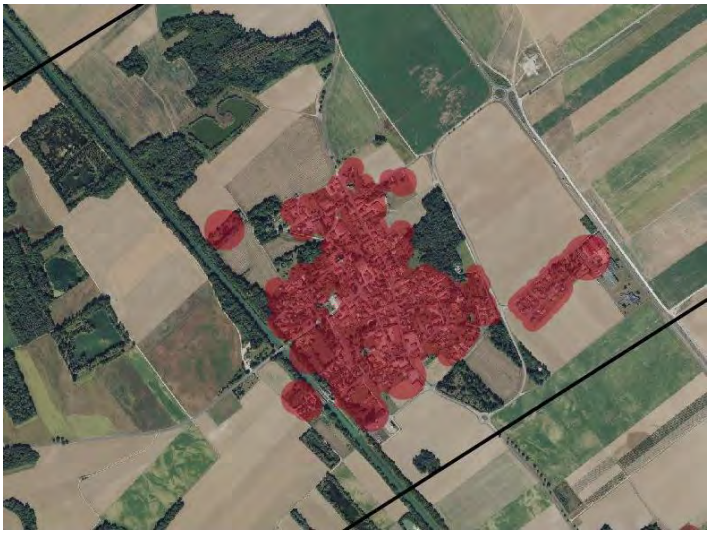

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

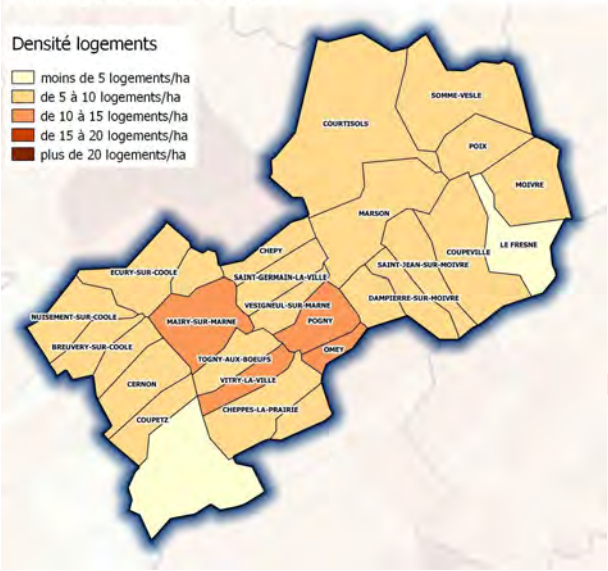

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCMC	8,45	8,30	-0,15

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,15 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 107 ha (soit 2,27 ha/an).

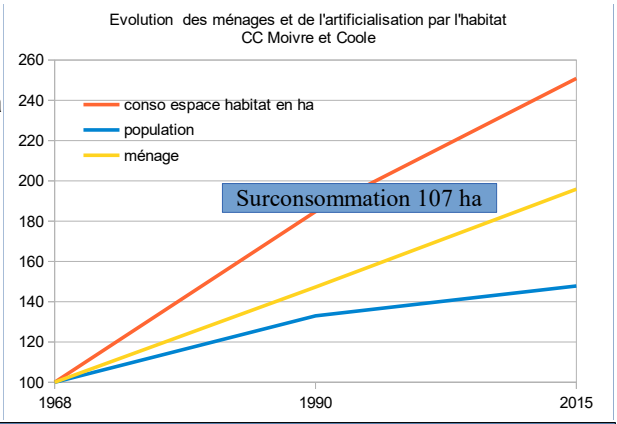

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
235	1 071,24	2	263	1 078,20	2	314	1 117,65	4	0,65 %	4,33 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 70,23 ha de zones existantes,
- 31,15 ha de zone projetée à court terme,
- 12,8 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 114,18 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCMC	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	63 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Faux Vésigneuil	6,21 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,25 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		122,88 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		115,48 ha	896,5 ha

Sources : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 4 sites exploités au sein des communes de Saint-Germain-la-Ville, Cheppes-la-Prairie, Saint-Martin-aux-Champs et Togny-aux-Boeufs.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

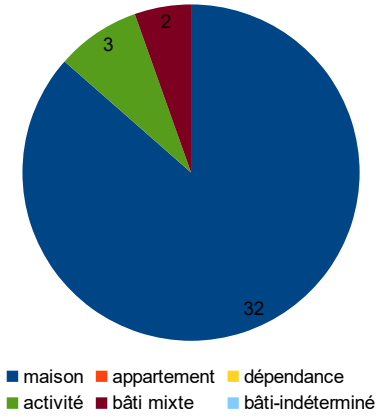

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

4,83 % (2 376 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,35 % (172,82 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 072	2,18 %	2 125	4,32 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	2 434	274	0
Surfaces ha	237,57	163,71	0,00

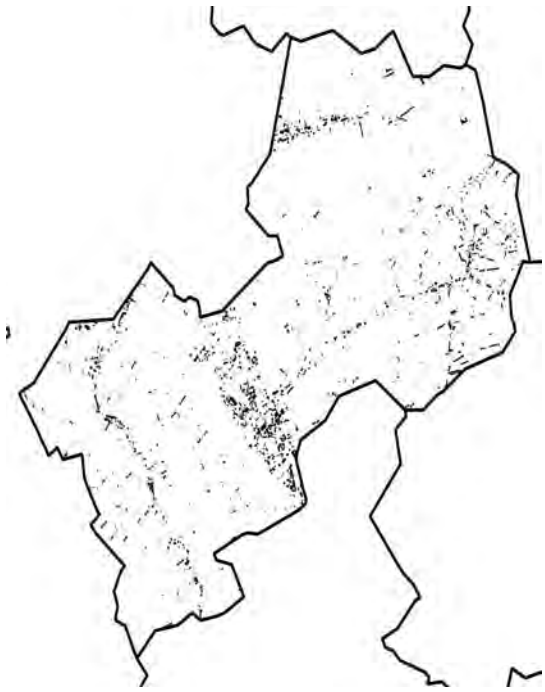

Tous les polygones

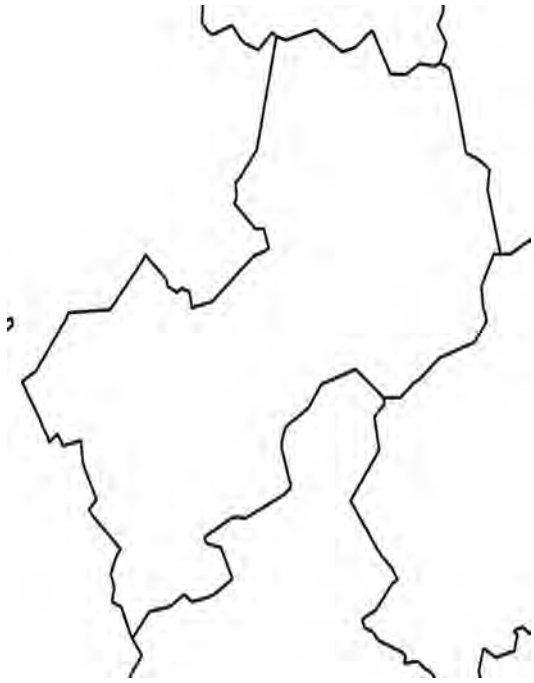

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **0 ha de friches agricoles**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCMC	1	50,1	1	4,8
part	*1,96 %*	*11,02 %*	*2,56 %*	*1,50 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.

- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Paysages de la Champagne

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 907	3,2%	1 829	3,1%	-78	-8	-0,42 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 502	96,8%	57 579	96,9%	78	8	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	34 659	58,3%	34 655	58,3%	-4	-0,44	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	20 152	33,9%	20 148	33,9%	-4	-0,36	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 897	3,2%	1 973	3,3%	75	7,53	0,39 %	0,55 %
	Surface eau	794	1,3%	804	1,4%	10	1,05	0,13 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 830	3,08 %	1 829	3,08 %	1 830	3,08 %	-1	0	0	0	-0,01 %	0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 579	96,92 %	57 579	96,92 %	57 579	96,92 %	1	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	34 659	58,34 %	34 646	58,32 %	34 645	58,32 %	-13	-1	-3	0	-0,01 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	20 160	33,93 %	20 144	33,91 %	20 142	33,90 %	-16	-1	-3	-1	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 956	3,29 %	1 986	3,34 %	1 988	3,35 %	30	2	6	1	0,30 %	0,05 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	804	1,35 %	804	1,35 %	804	1,35 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015, avec un taux d'évolution de 0,05 %, en dessous du département : 0,22 %.
La part d'artificialisation de la collectivité est la plus faible de l'ensemble des EPCI.

Depuis 2015, ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers (part la plus élevée dans le département de la Marne : 34 % contre 17,5%). Leur consommation est quasi nulle.

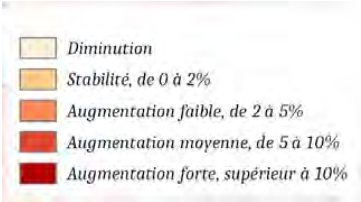

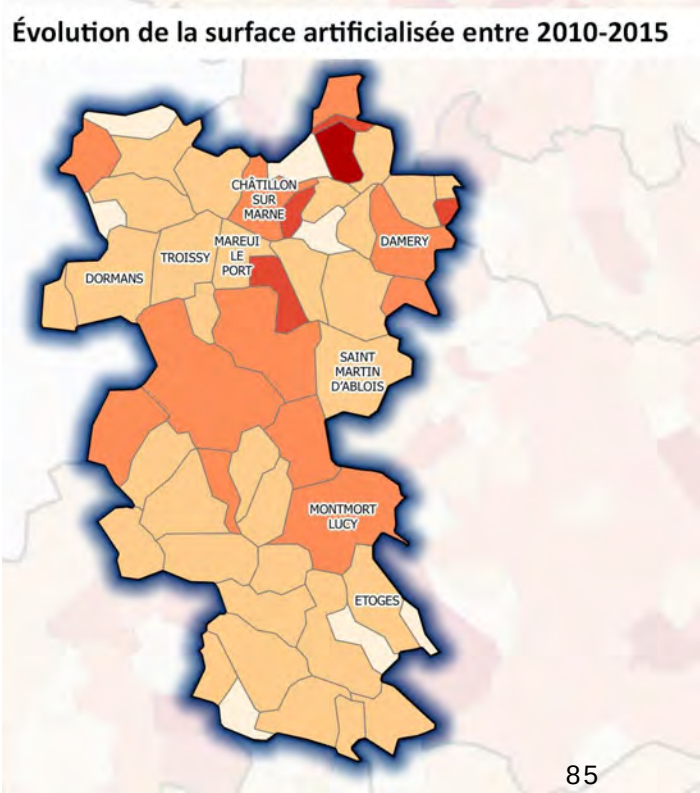

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

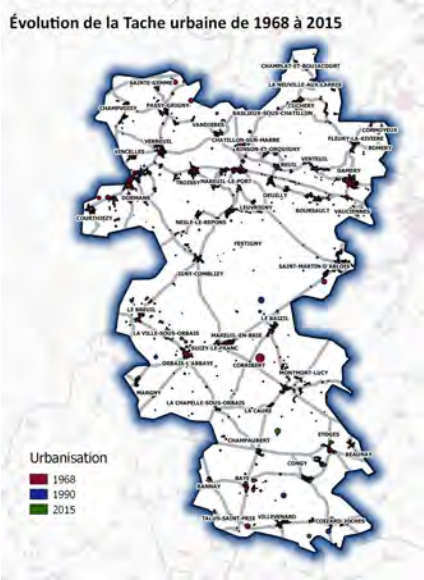

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
1459 ha	2109 ha	2431 ha
2,46 %	3,55 %	4,09 %

66,57 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Dormans en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

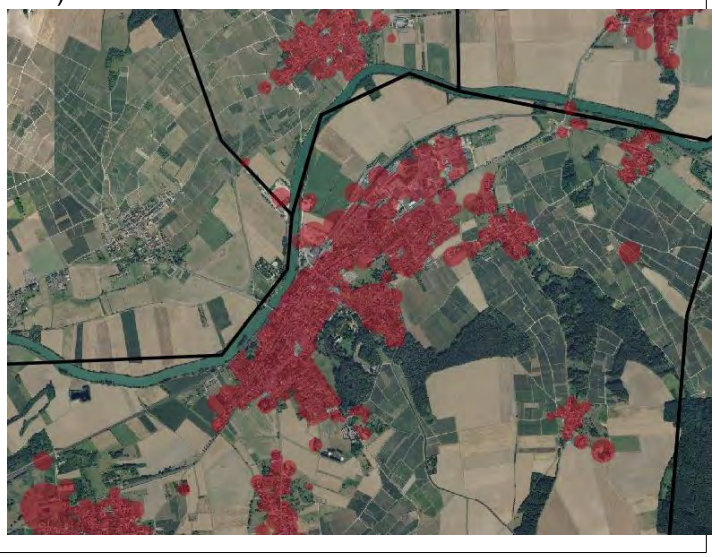

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

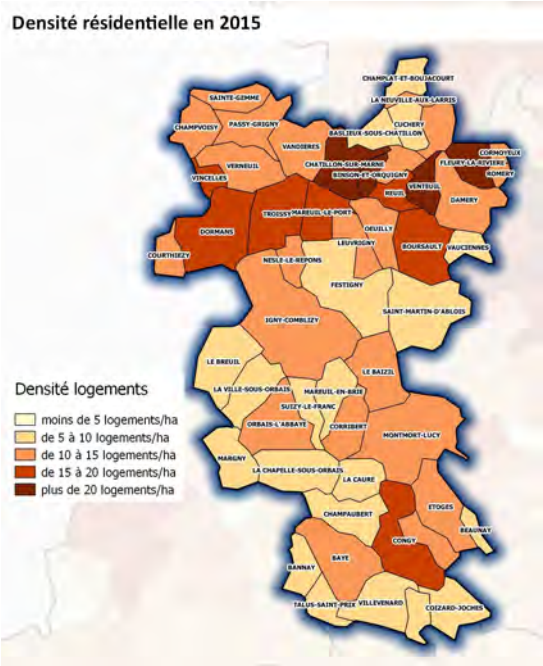

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCPC	17,77	14,52	-3,25

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 3,25 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP))

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 249 ha (soit 5,29 ha/an).

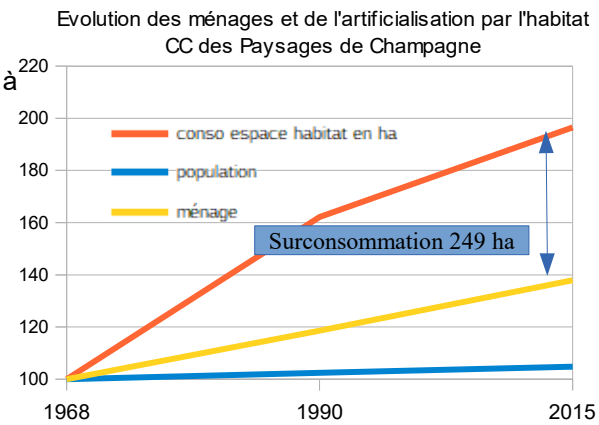

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
445	932,69	11	517	943,63	11	877	992,93	12	1,17 %	6,46 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

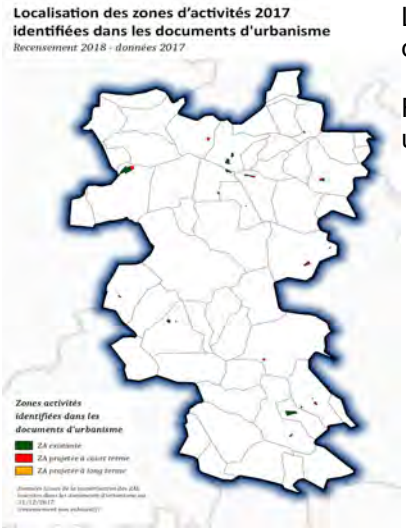

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 100,61 ha de zones existantes,
- 29,13 ha de zone projetée à court terme,

- **Soit un total de 129,74 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCPC	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Mareuil-en-Brie- La Ville-sous-Orbaie-Villevenard	6,48 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,02 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		12,6 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		10,16 ha	896,5 ha

Sources : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité dans la commune de Saint Martin d'Ablois.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

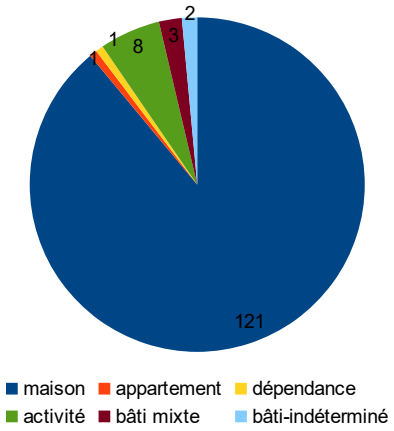

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

20,58 % (12 224 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 691	4,52 %	8 471	14,23 %	9 982	16,77 %		0,00 %	2 917	4,90 %		0 %		0,00 %		0,00 %	1 168	1,96 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000 m² (10ha)
Nombres polygones	16 045	1 432	10
Surfaces ha	**1 726,48**	**1 385,71**	241,36

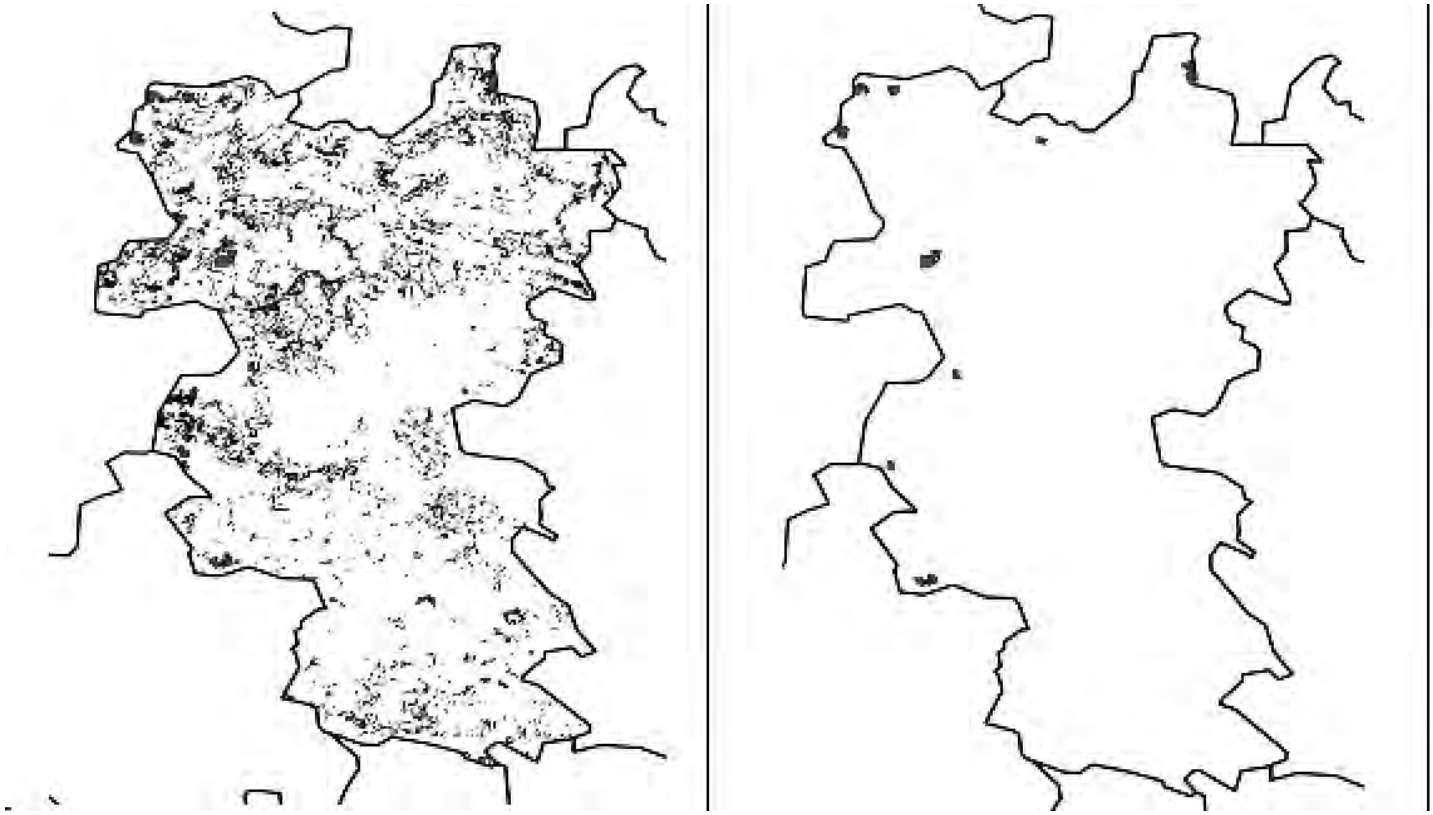

Tous les polygones	Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **10 ha de friches agricoles**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCPC	0	0,0	2	2,7
part	*0,0%*	*0,0%*	*1,1%*	*0,9%*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.

- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Perthois – Bocage et Der

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		863	3,0%	801	2,8%	-62	-6	-0,74 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 986	97,0%	28 048	97,2%	62	6	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	16 859	58,4%	16 823	58,3%	-36	-3,55	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	6 137	21,3%	6 138	21,3%	2	0,16	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	880	3,1%	960	3,3%	80	7,99	0,87 %	0,55 %
	Surface eau	4 111	14,2%	4 127	14,3%	16	1,62	0,04 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		801	2,78 %	806	2,79 %	810	2,81 %	5	4	1	1	0,12 %	0,27 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		28 048	97,22 %	28 043	97,21 %	28 039	97,19 %	-5	-4	-1	-1	0,00 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	16 842	58,38 %	16 781	58,17 %	16 785	58,18 %	-60	4	-12,08	1,98	-0,07 %	0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	6 138	21,28 %	6 134	21,26 %	6 134	21,26 %	-5	0	-0,95	0,00	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	951	3,3%	979	3,4%	971	3,4%	29	-8	5,72	-4,16	0,59 %	-0,43 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	4 117	14,3%	4 149	14,4%	4 149	14,4%	0	0	0,00	0,00	0,15 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un fort ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de -0,43 %, nettement en dessous de la moyenne du département : 0,22 % et un taux important de la surface non cadastrée par rapport au taux d'évolution marnais (0,27 % contre -0,10%).

Ce territoire semble aussi préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers, compte tenu des taux d'évolution dans les moyennes départementales.

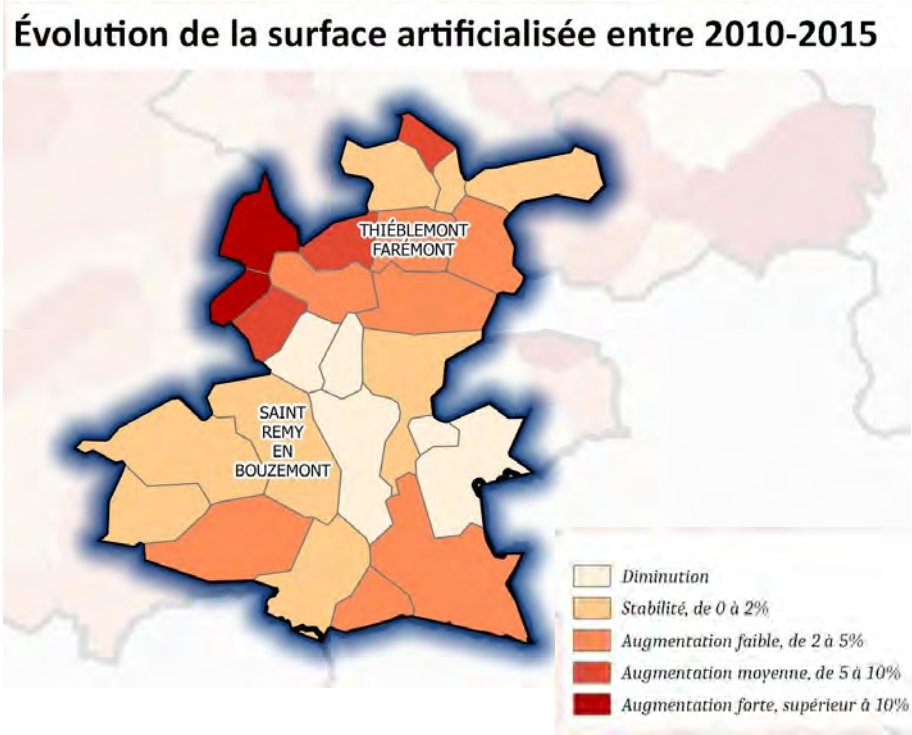

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

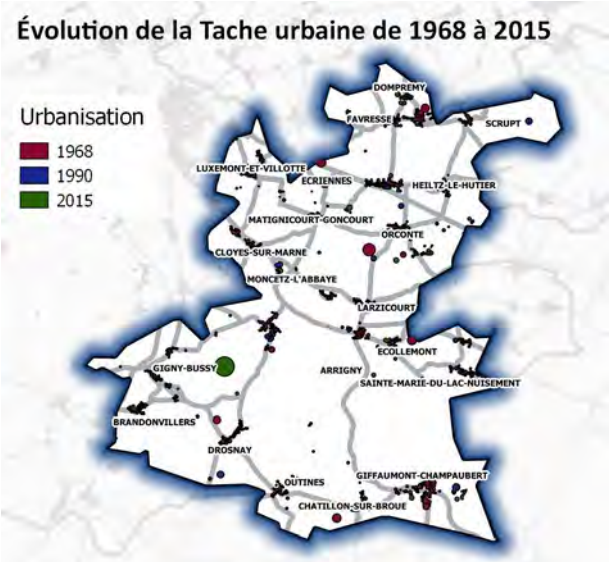

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
563 ha	829 ha	1153 ha
1,95 %	2,87 %	4,00 %

105 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd orho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

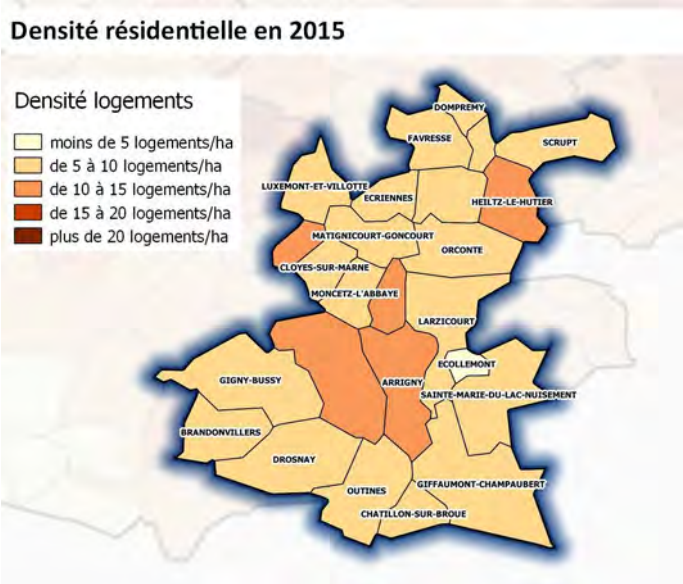

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCPBD	9,61	8,65	-0,96

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu environ 1 logement à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 111 ha (soit 2,3 ha/an).

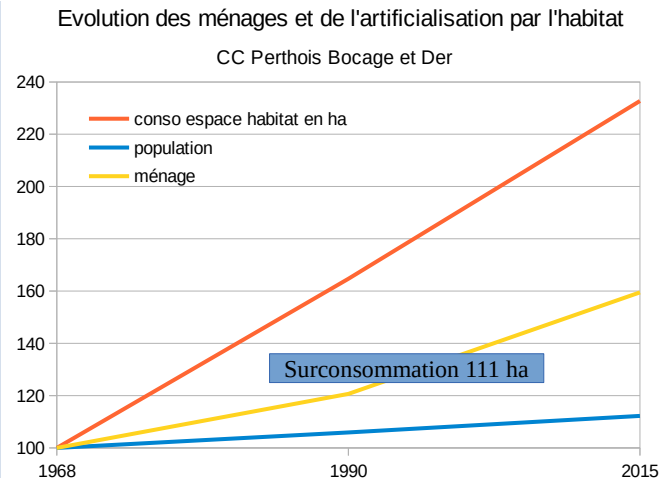

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
115	778,21	2	128	787,66	4	176	835,37	6	1,22 %	7,34 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 50,09 ha de zones existantes,
- 35,49 ha de zones projetées à court terme,
- 11,64 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 97,22 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCPBR	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement : Blacy	4,89 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 1,49 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		430 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		141 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites dans les communes de Cloyes-sur-Marne, Isle-sur-Marne, Luxémont-et-Villotte, Matignicourt-Goncourt et Moncetz-l'Abbaye.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

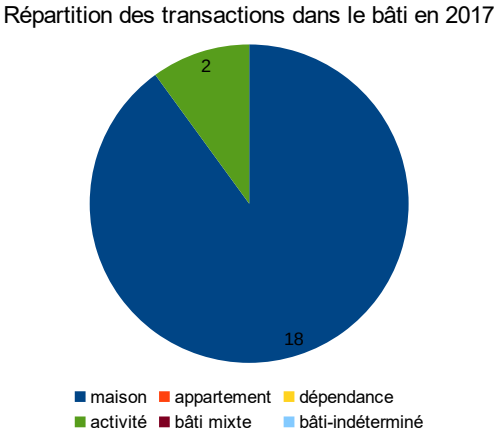

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

7,48 % (2 156,51 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques (PPR) Inondation.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante :
http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
5 366	18,61 %	9 117	31,61 %		0,00 %	5915,746633	20,51 %	3 762	13,05 %	28210,48	98 %		0,00 %	377,3257	1,31 %	18 099	62,76 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m²	>100 000m² (10ha)
Nombres polygones	3 919	553	8
Surfaces ha	768,26	640,98	129,07

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **129 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCPBD	0	0,0	1	0,42
part	*0,00 %*	*0,00 %*	*1,96 %*	*0,13 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de Communes de la Région de Suippes

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
47 921	41	8 466	5 800	14 307	29,9%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps de Suippes et de Mourmelon.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		676	1,4%	598	1,2%	-78	-8	-1,23 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		47 245	98,6%	47 323	98,8%	78	8	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	30 610	63,9%	30 607	63,9%	-3	-0,29	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	1 015	2,1%	1 026	2,1%	11	1,11	0,11 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 306	2,7%	1 376	2,9%	70	7,02	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	7	0,0%	7	0,0%	0	-	0,00 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

14 307 ha de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		508	1,06 %	495	1,03 %	508	1,06 %	-12	13	-2	3	-0,49 %	1,27 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		47 414	98,94 %	47 426	98,97 %	47 413	98,94 %	12	-13	2	-3	0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	30 605	63,86 %	30 597	63,85 %	30 578	63,81 %	-8	-19	-1,58	-9,29	-0,01 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	1 026	2,14 %	1 015	2,12 %	1 015	2,12 %	-11	0	-2,29	-0,08	-0,22 %	-0,01 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 468	3,1%	1 500	3,1%	1 506	3,1%	32	6	6,34	3,03	0,43 %	0,20 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	7	0,0%	7	0,0%	7	0,0%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

14 307 ha de terrain militaire sur ce territoire.

L'évolution des surfaces artificialisées de la collectivité est légèrement en dessous de la moyenne du département et se fait majoritairement au détriment des espaces naturels/forestiers, notamment de 2010 à 2015.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution de son artificialisation des sols et passe, en 2015, légèrement en dessous du taux de la moyenne départementale (0,20 % contre 0,22%).

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

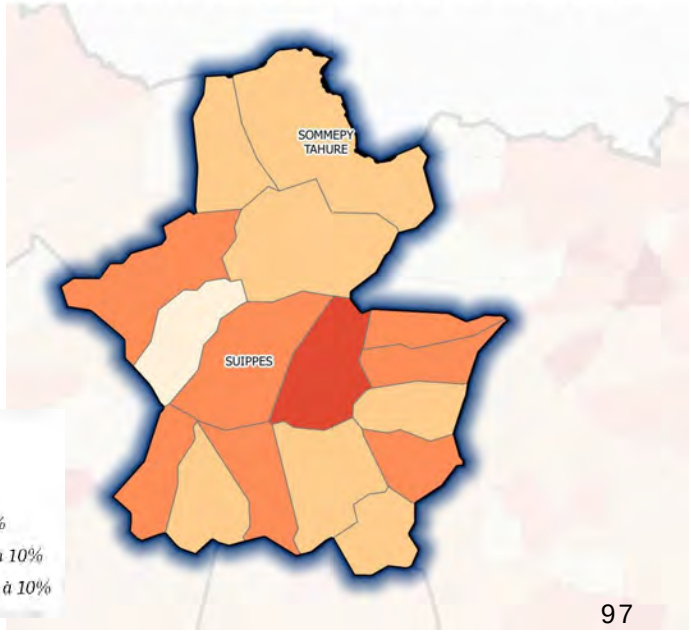

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

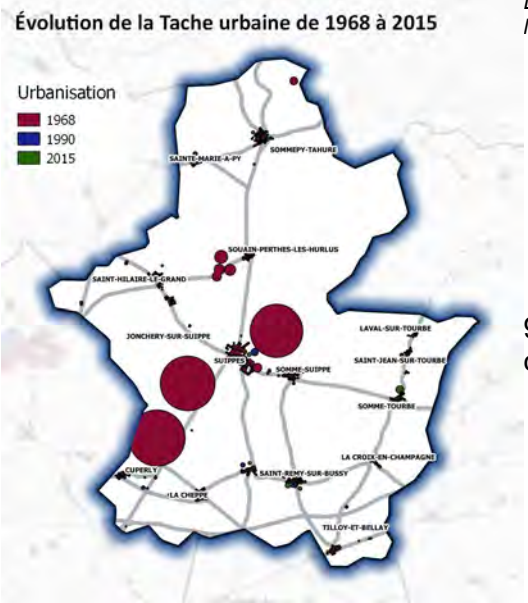

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
3353 ha	3534 ha	3673 ha
7,00 %	7,37 %	7,66 %

9,5% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Suippes en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

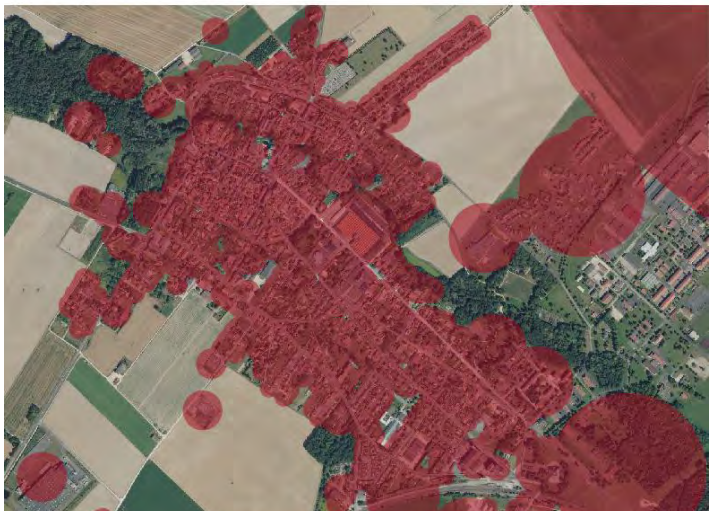

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

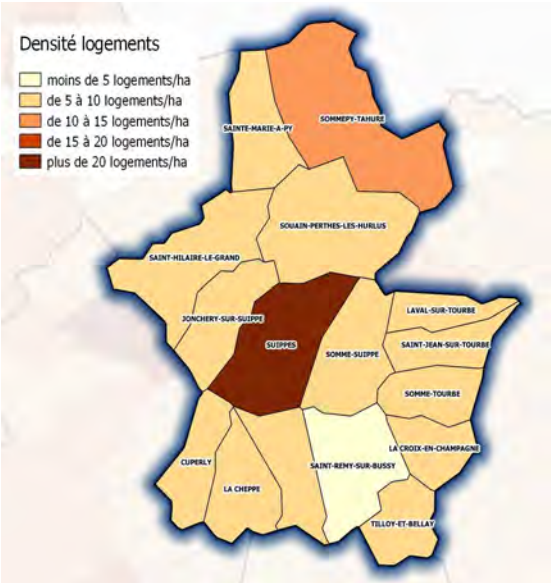

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCRS	11,51		-1,11

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,11 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 84 ha (soit 1,78 ha/an).

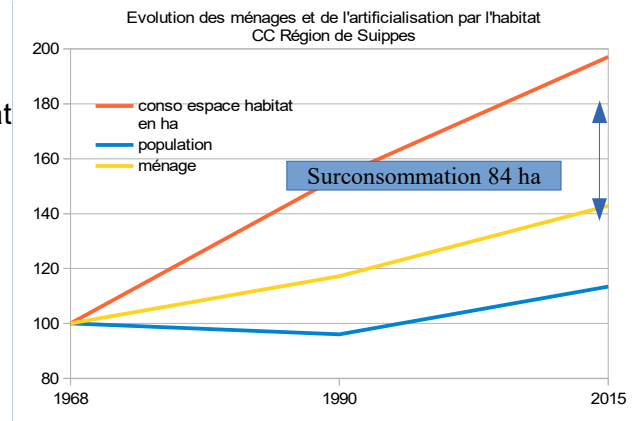

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
111	640,39	1	117	641,71	1	143	653,05	1	0,21 %	1,98 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

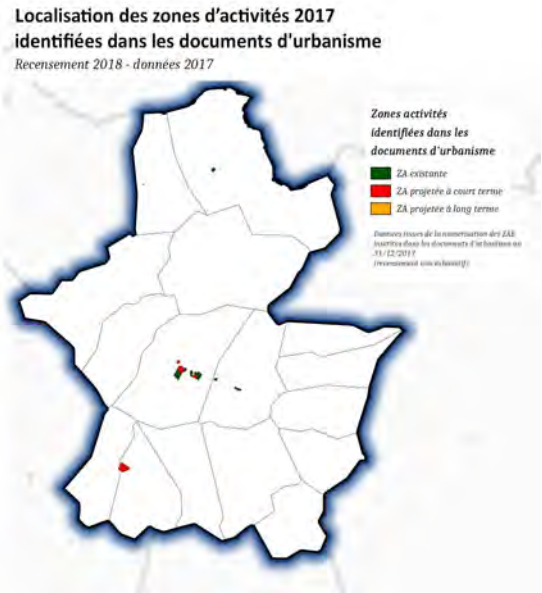

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 49,22 ha de zones existantes,
- 45,27 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 94,49 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCRS	Marne
EnR 0,004 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : St Remy sur Bussy	1,97 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,03 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		17,44 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		11,65 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité dans la commune de La Cheppe.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

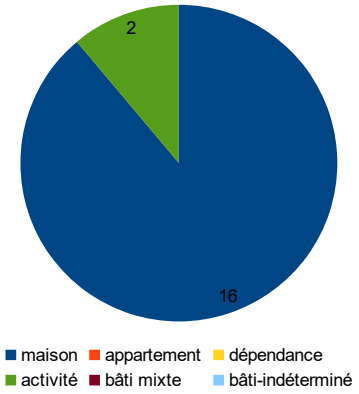

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

0,85 % (406,19 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
39	0,08 %	14 013	29,19 %		0,00 %		0,00 %	5 339	11,12 %		0 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	1 207	158	5
Surfaces ha	220,32	186,01	58,64

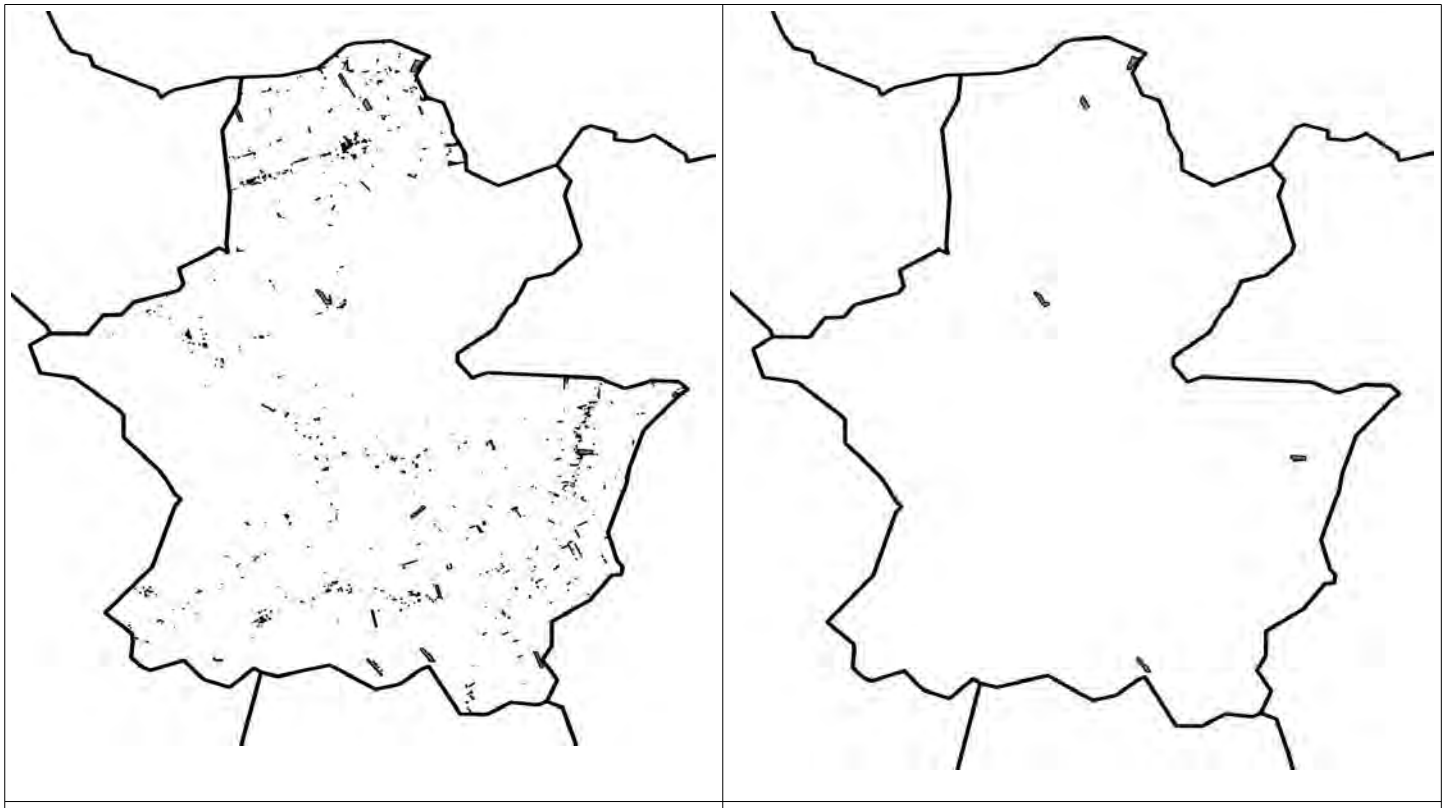

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **58 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCRS	1	4,4	1	4,71
part	*5,56 %*	*0,96*	*1,96 %*	*1,48 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Sézanne - Sud Ouest Marnais

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 128	2,8%	2 008	2,6%	-120	-12	-0,58 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		74 207	97,2%	74 327	97,4%	120	12	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	55 032	72,1%	55 043	72,1%	12	1,16	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	15 735	20,6%	15 733	20,6%	-2	-0,23	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	3 131	4,1%	3 240	4,2%	109	10,90	0,34 %	0,55 %
	Surface eau	309	0,4%	311	0,4%	2	0,22	0,07 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 008	2,63 %	2 013	2,64 %	2 013	2,64 %	5	0	1	0	0,05 %	-0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		74 328	97,37 %	74 322	97,36 %	74 323	97,36 %	-5	0	-1	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	55 057	72,12 %	55 018	72,07 %	55 009	72,06 %	-39	-9	-7,74	-4,47	-0,01 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	15 733	20,61 %	15 750	20,63 %	15 760	20,65 %	17	10	3,35	4,98	0,02 %	0,03 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	3 226	4,2%	3 242	4,2%	3 245	4,3%	15	3	3,04	1,43	0,09 %	0,04 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	311	0,4%	312	0,4%	309	0,4%	0	-3	0,00	-1,72	0,08 %	-0,55 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de 0,04 %, nettement en dessous de la moyenne du département : 0,22 %.

Ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers, compte tenu des taux d'évolution dans les moyennes départementales.

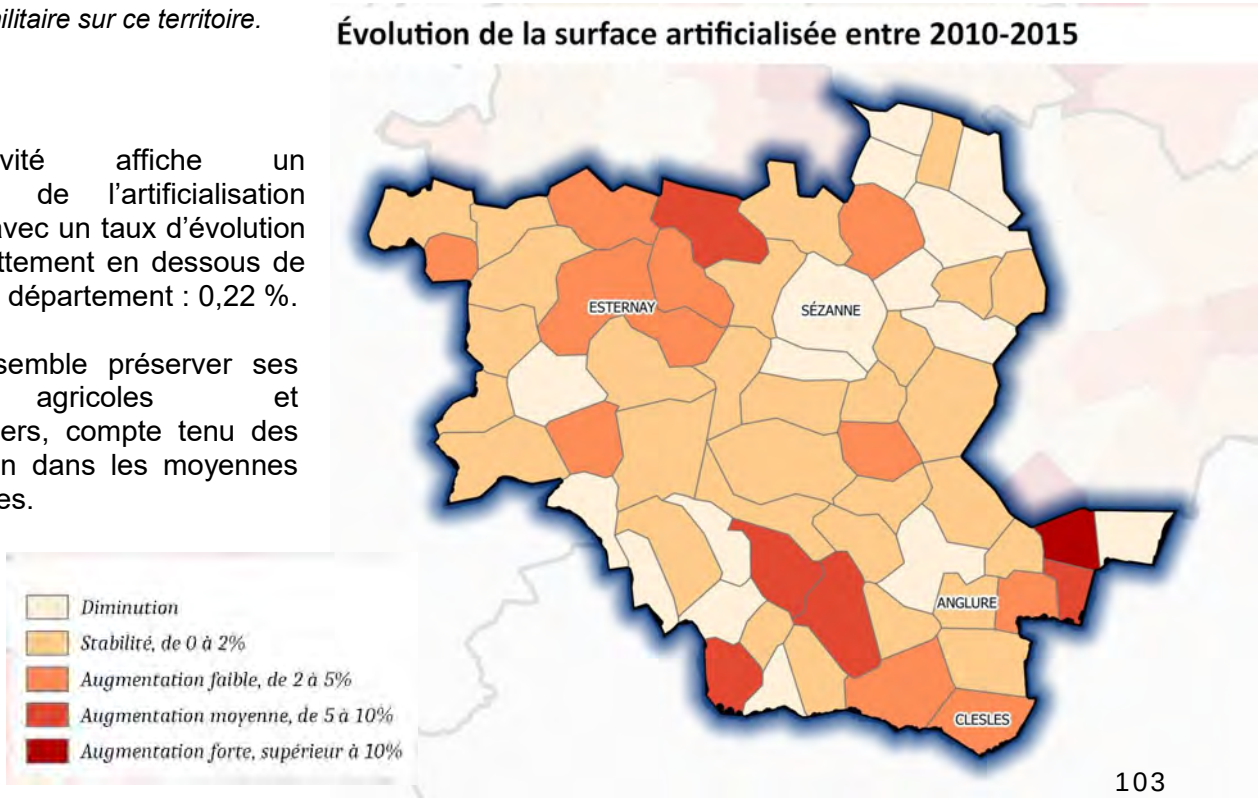

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

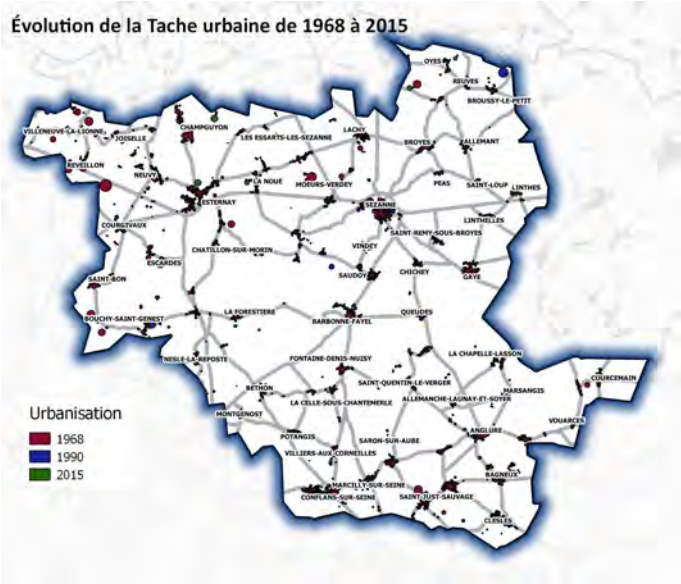

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
1 989 ha	2 618 ha	3 011 ha
2,61 %	3,43 %	3,94 %

51 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Sézanne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCSOM	14,00	12,00	-2,00

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 2 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 240 ha (soit 5,10 ha/an).

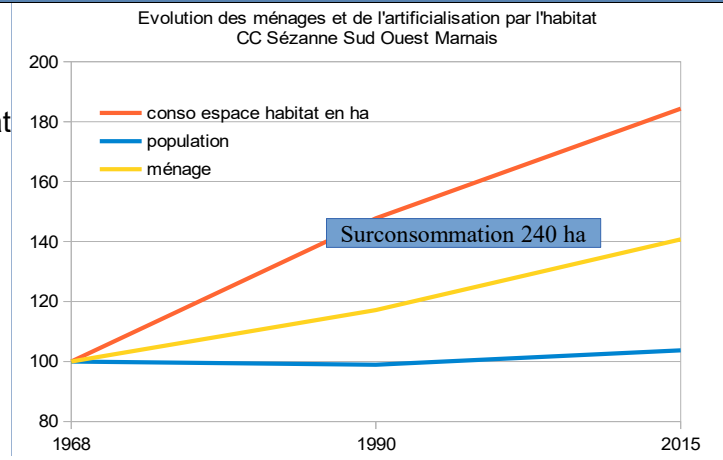

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
549	1 343,55	11	591	1 353,80	12	760	1 408,69	27	0,76 %	4,85 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

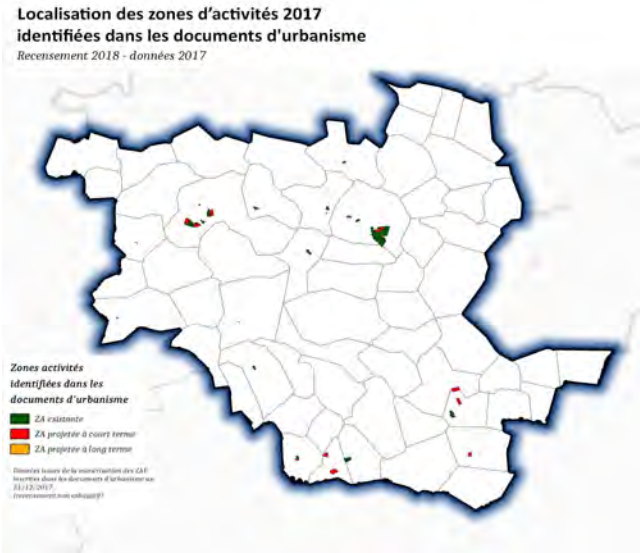

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 181,9 ha de zones existantes,
- 89,53 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 271,43 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCSSOM	Marne
EnR 0,02 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Clesles	2 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Saron /Aube	15,12 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,17 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		134,52 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		60,62 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites dans les communes de Marcilly sur Seine, Saron sur Aube et Saint Just Sauvage.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

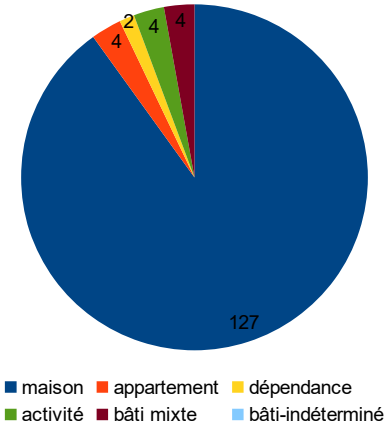

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

7,25 % (5 533,24 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 658	3,48 %	11 457	15,02 %		0,00 %	579,9814157	0,76 %	777	1,02 %		0 %		0,00 %		0,00 %	10 405	13,64 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**8 792**	**448**	**1**
Surfaces ha	**965,29**	**742,55**	**132,92**

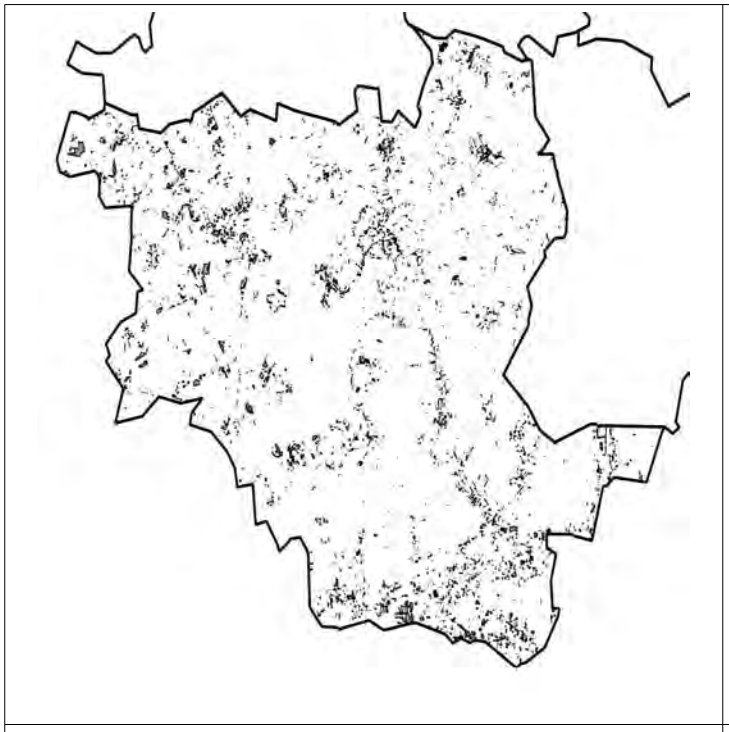

Tous les polygones

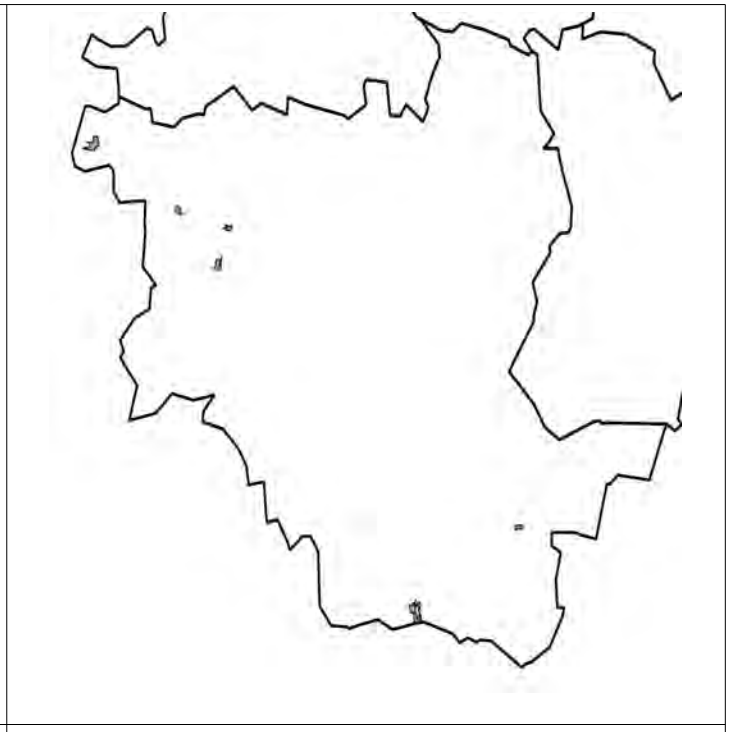

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **133 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCSSOM	1	1,8	3	12,88
part	*2,56 %*	*0,4 %*	*5,88 %*	*4,05 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes du Sud Marnais

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		609	1,9%	573	1,8%	-36	-4	-0,60 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		31 236	98,1%	31 271	98,2%	36	4	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	28 069	88,1%	28 011	88,0%	-58	-5,82	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	1 679	5,3%	1 695	5,3%	16	1,59	0,09 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 472	4,6%	1 550	4,9%	78	7,80	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	15	0,0%	15	0,0%	0	0,01	0,03 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel EPCI		Taux d'évolution annuel Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		579	1,82 %	599	1,88 %	598	1,88 %	20	-1	4	0	0,67 %	-0,07 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		31 265	98,18 %	31 245	98,12 %	31 246	98,12 %	-20	1	-4	0	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	28 011	87,96 %	28 007	87,95 %	28 006	87,95 %	-4	-2	-0,72	-0,92	0,00 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	1 696	5,32 %	1 694	5,32 %	1 695	5,32 %	-2	1	-0,30	0,54	-0,02 %	0,03 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 543	4,8%	1 529	4,8%	1 530	4,8%	-15	2	-2,92	0,83	-0,19 %	0,05 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	15	0,0%	15	0,0%	15	0,0%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Cette collectivité affiche un taux d'évolution des surfaces artificialisées à la baisse et nettement en dessous de la moyenne du département (-0,19 % contre 0,53%) de 2010 à 2015.
Les espaces agricoles et naturels sont ainsi préservés.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution (de 2010 à 2015) voire de stabilisation de son artificialisation des sols par rapport aux moyennes départementales.

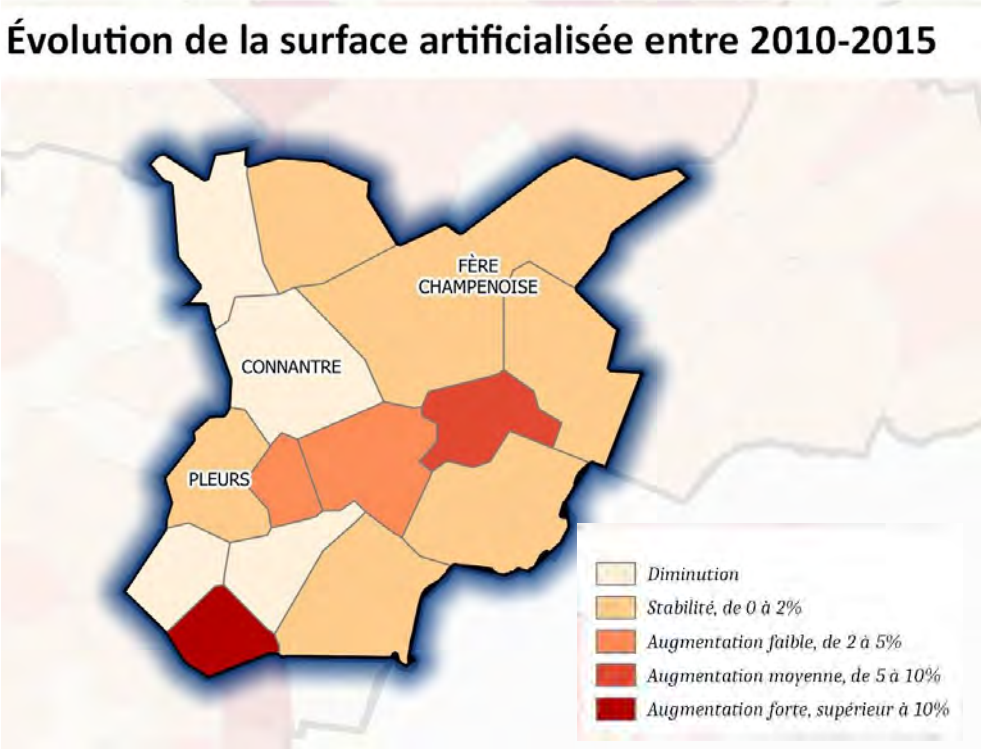

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

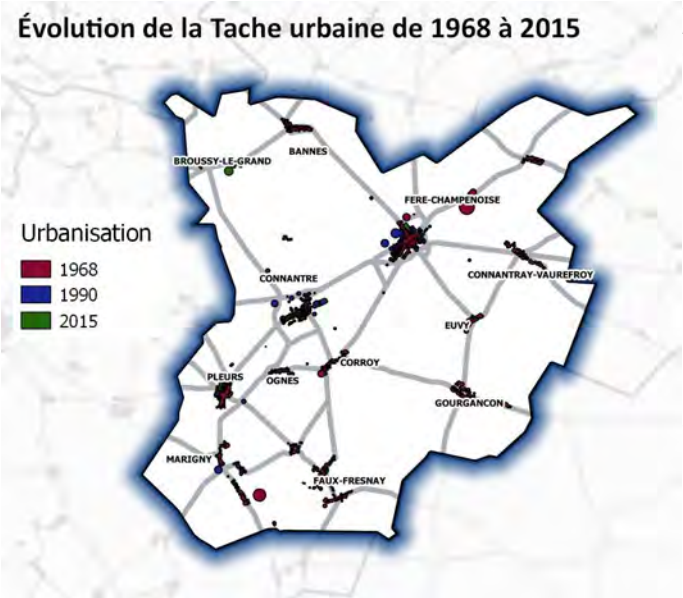

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
564 ha	786 ha	865 ha
1,77 %	2,47 %	2,72 %

53 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Fère Champenoise en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

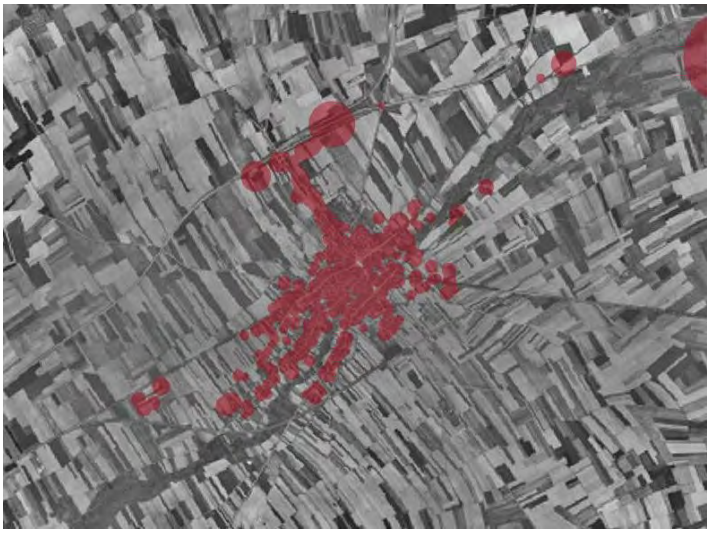

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

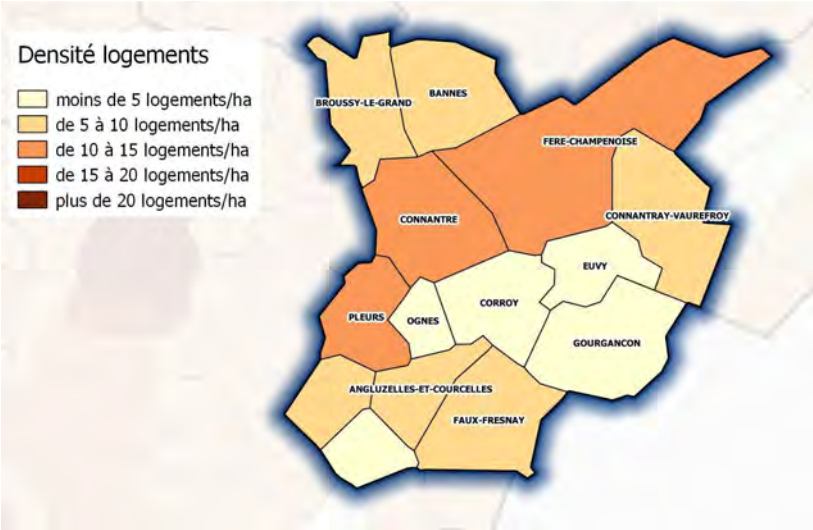

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCSM	9,37	9,65	0,28

Source : FF 2017

La collectivité est en densification : elle a gagné 0,3 logements à l'hectare de 1968 à 2015 alors que la Marne dé-densifie et a perdu 0,7 logements à l'hectare.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 48 ha (soit 1 ha/an).

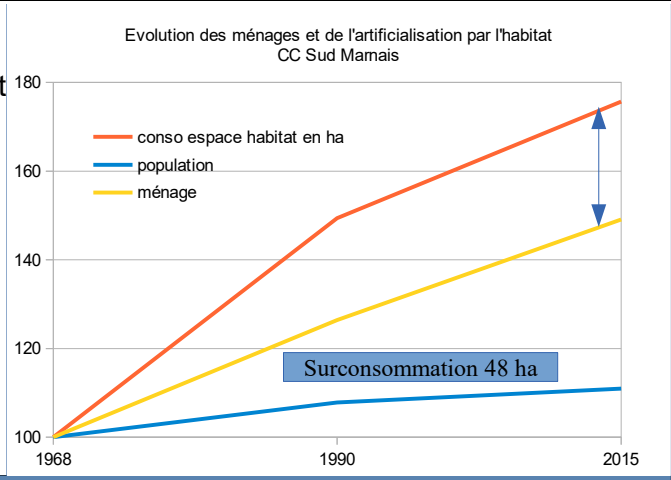

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
200	843,14	7	224	849,63	8	282	873,12	11	0,77 %	3,56 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zones d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 197,46 ha de zones existantes,
- 55,8 ha de zone projetée à court terme,
- 9,9 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 263,16 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCSM	Marne
EnR 0,18 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	28 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	26,6 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Fère Champenoise	4,66 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,02 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		7,49 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucune carrière sur le territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

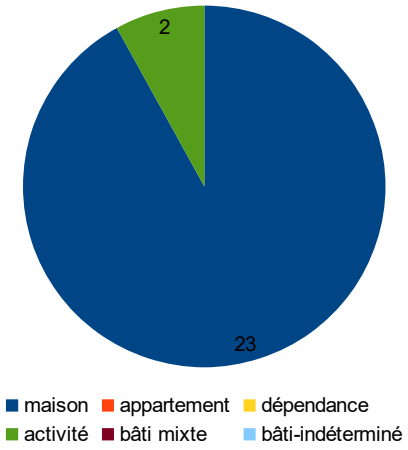

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 088	3,40 %		0,00 %		0,00 %	588,111462	1,84 %	517	1,61 %		0 %		0,00 %		0,00 %	7 130	22,26 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**2 268**	**224**	**1**
Surfaces ha	**24,47**	**175,11**	**11,24**

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **11 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCSM	1	6,9	1	1,85
part	*2,56 %*	*1,52*	*1,96 %*	*0,58 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Annexes

Carte de localisation des Énergies Renouvelables sur le département de la Marne

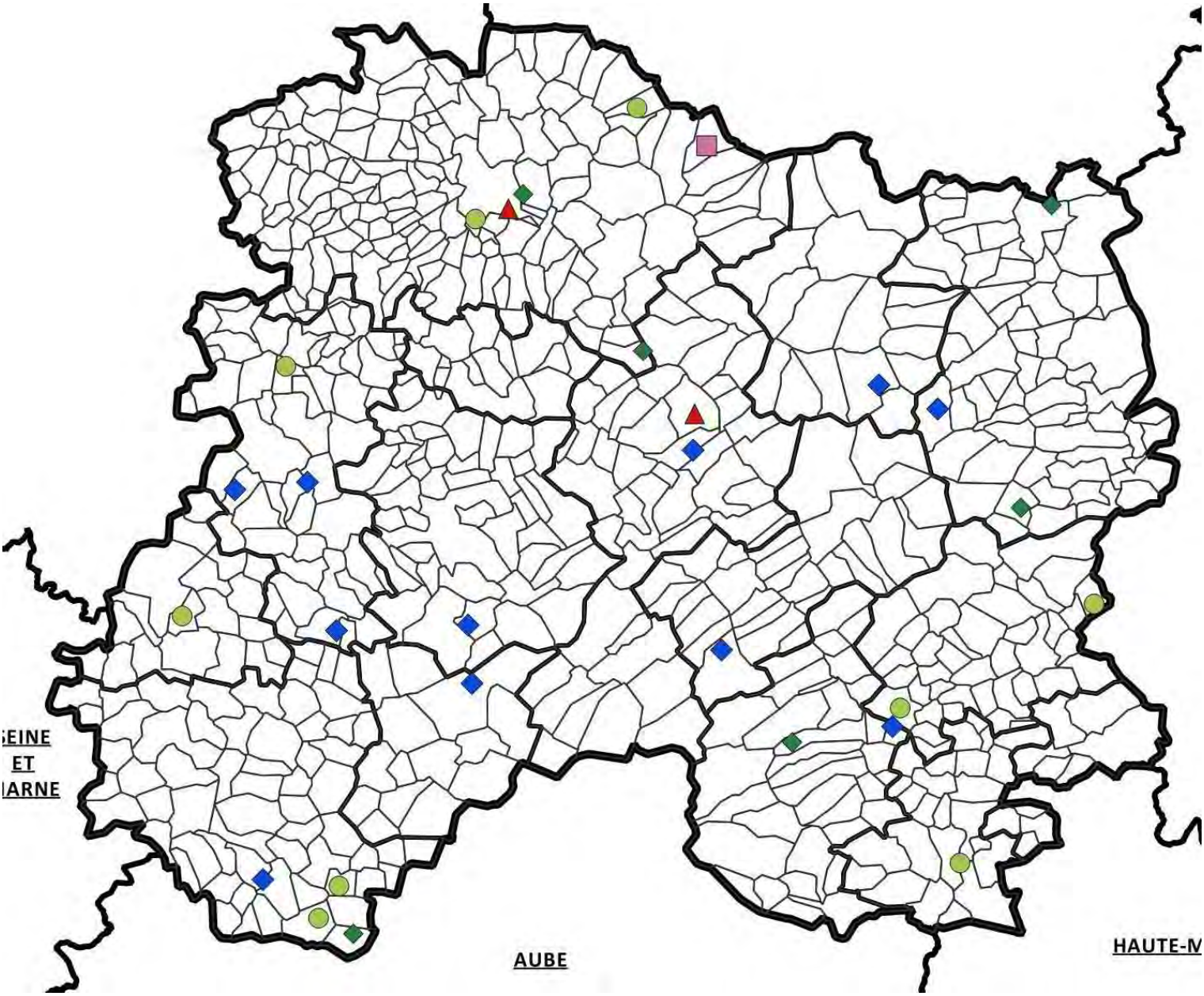

Énergies renouvelables

- méthanisation en service
- Méthanisation (Permis accordé et/ou en construction)
- photovoltaïque
- hydroélectricité
- valorisation des déchets

ANNEXE :

Données détaillées des unités urbaines

	Surface UU (ha)	Terrains militaires				
		Agricole (ha)	Naturelle (ha)	Artificialisée (ha)	Total (ha)	Part
Vitry-le-François	2 055	0	0	0	0	0,00 %
Épernay	4 726	1	0	0	1	0,02 %
Châlons-en-Ch.	7 503	0	0	0	0	0,00 %
Reims	9 450	0	0	15	15	0,16 %

	2002 à 2012 (hors terrains militaires)						
	Surface artificialisée (ha)				Evolution (ha)	Consommation moy annuelle (ha)	Taux d'évolution annuel
	2002	part	2012	part	2002/2012		2002/2012
Vitry-le-François	658	32,0%	693	33,7%	35	4	0,5%
Épernay	972	20,6%	1 042	22,1%	70	7	0,7%
Châlons-en-Ch.	1 946	25,9%	2 086	27,8%	140	14	0,7%
Reims	4 552	48,2%	4 752	50,3%	199	20	0,4%

	2002 à 2012 (hors terrains militaires)						
	Surface agricole (ha)				Evolution (ha)	Consommation moy annuelle (ha)	Taux évolution annuel
	2002	part	2012	part	2002/2012		2002/2012
Vitry-le-François	712	34,7%	707	34,4%	-5	-1	-0,07 %
Épernay	2 174	46,0%	2 150	45,5%	-25	-2	-0,11 %
Châlons-en-Ch.	4 758	63,4%	4 716	62,9%	-42	-4	-0,09 %
Reims	3 429	36,3%	3 392	35,9%	-37	-4	-0,11 %

	2002 à 2012 (hors terrains militaires)						
	Surface naturelle et forestière (ha)				Evolution (ha)	Consommation moy annuelle (ha)	Taux d'évolution annuel
	2002	part	2012	part	2002/2012		2002/2012
Vitry-le-François	384	18,7%	383	18,6%	-1	0	-0,03 %
Épernay	1 171	24,8%	1 173	24,8%	2	0	0,02 %
Châlons-en-Ch.	155	2,1%	150	2,0%	-6	-1	-0,36 %
Reims	380	4,0%	372	3,9%	-9	-1	-0,23 %

	2002 à 2012 (hors terrains militaires)						
	Surface eau (ha)				Evolution (ha)	Consommation moy annuelle (ha)	Taux Evolution annuel
	2002	part	2012	part	2002/2012		2002/2012
Vitry-le-François	33	1,6%	33	1,6%	0	0	0,0%
Épernay	46	1,0%	46	1,0%	0	0	0,0%
Châlons-en-Ch.	35	0,5%	35	0,5%	0	0	0,0%
Reims	9	0,1%	9	0,1%	0	0	0,0%

	Observatoire 2010 à 2017 (hors terrains militaires)											
	Surface artificialisée (ha)						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle		Taux évolution annuel	
	2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Vitry-le-François	690	33,6%	697	33,9%	698	34,0%	7	1	1	1	0,20 %	0,09 %
Épernay	1 038	22,0%	1 042	22,1%	1 043	22,1%	5	0	1	0	0,09 %	0,00 %
Châlons-en-Ch.	2 050	27,3%	2 087	27,8%	2 088	27,8%	37	1	7	1	0,36 %	0,03 %
Reims	4 731	50,1%	4 802	50,8%	4 820	51,0%	71	18	14	9	0,30 %	0,19 %

	Surface agricole (ha)						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle		Taux évolution annuel	
	2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Vitry-le-François	709	34,5%	705	34,3%	704	34,2%	-4	-1	-1	-1	-0,10 %	-0,10 %
Épernay	2 157	45,7%	2 148	45,5%	2 148	45,5%	-9	0	-2	0	-0,08 %	0,00 %
Châlons-en-Ch.	4 753	63,3%	4 711	62,8%	4 709	62,8%	-42	-2	-8	-1	-0,18 %	-0,02 %
Reims	3 410	36,1%	3 359	35,5%	3 346	35,4%	-51	-13	-10	-7	-0,30 %	-0,20 %

	Surface naturelle/forestière (ha)						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle		Taux évolution annuel	
	2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Vitry-le-François	384	18,7%	378	18,4%	378	18,4%	-6	0	-1	0,07	-0,32 %	0,02 %
Épernay	1 170	24,8%	1 173	24,8%	1 173	24,8%	2	0	0	0,03	0,04 %	0,00 %
Châlons-en-Ch.	150	2,0%	150	2,0%	150	2,0%	0	0	0	0,00	0,04 %	0,00 %
Reims	377	4,0%	361	3,8%	351	3,7%	-17	-10	-3	-4,97	-0,90 %	-1,39 %

	Surface eau (ha)						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle		Taux évolution annuel	
	2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Vitry-le-François	33	1,6%	33	1,6%	33	1,6%	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %
Épernay	46	1,0%	46	1,0%	46	1,0%	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %
Châlons-en-Ch.	35	0,5%	35	0,5%	35	0,5%	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %
Reims	9	0,1%	9	0,1%	9	0,1%	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %

Les dynamiques d'artificialisation des EPCi de 2010 à 2017

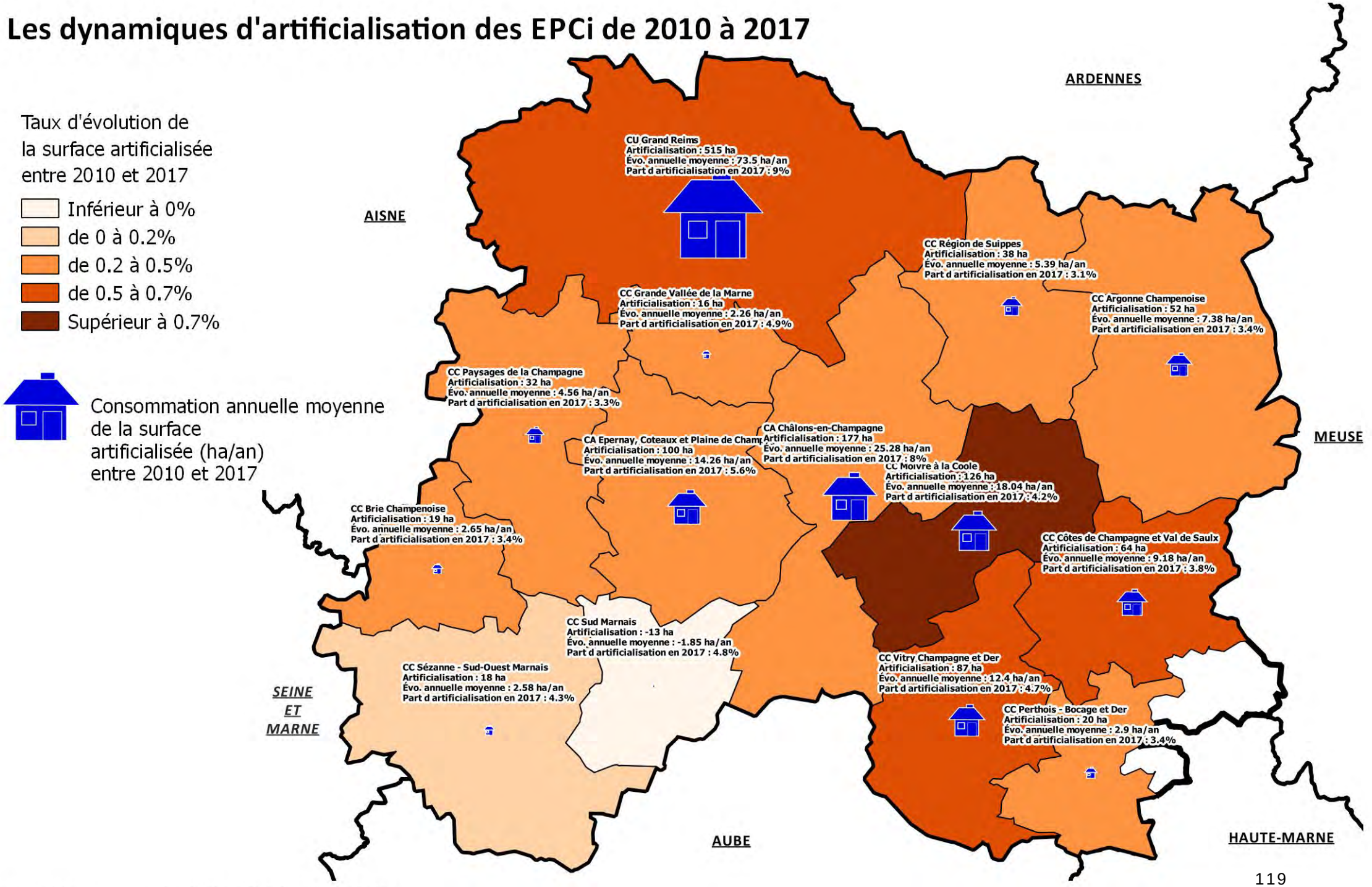

Part départementale de l'artificialisation : 5.3%

Les dynamiques des surfaces agricoles sur la période 2010-2015

Changement d'usage des sols

- *< -50 ha*
- *de -50 à -10 ha*
- *de -10 à 0 ha*
- *de 0 à 5 ha*
- *de 5 à 10 ha*
- *> 10 ha*

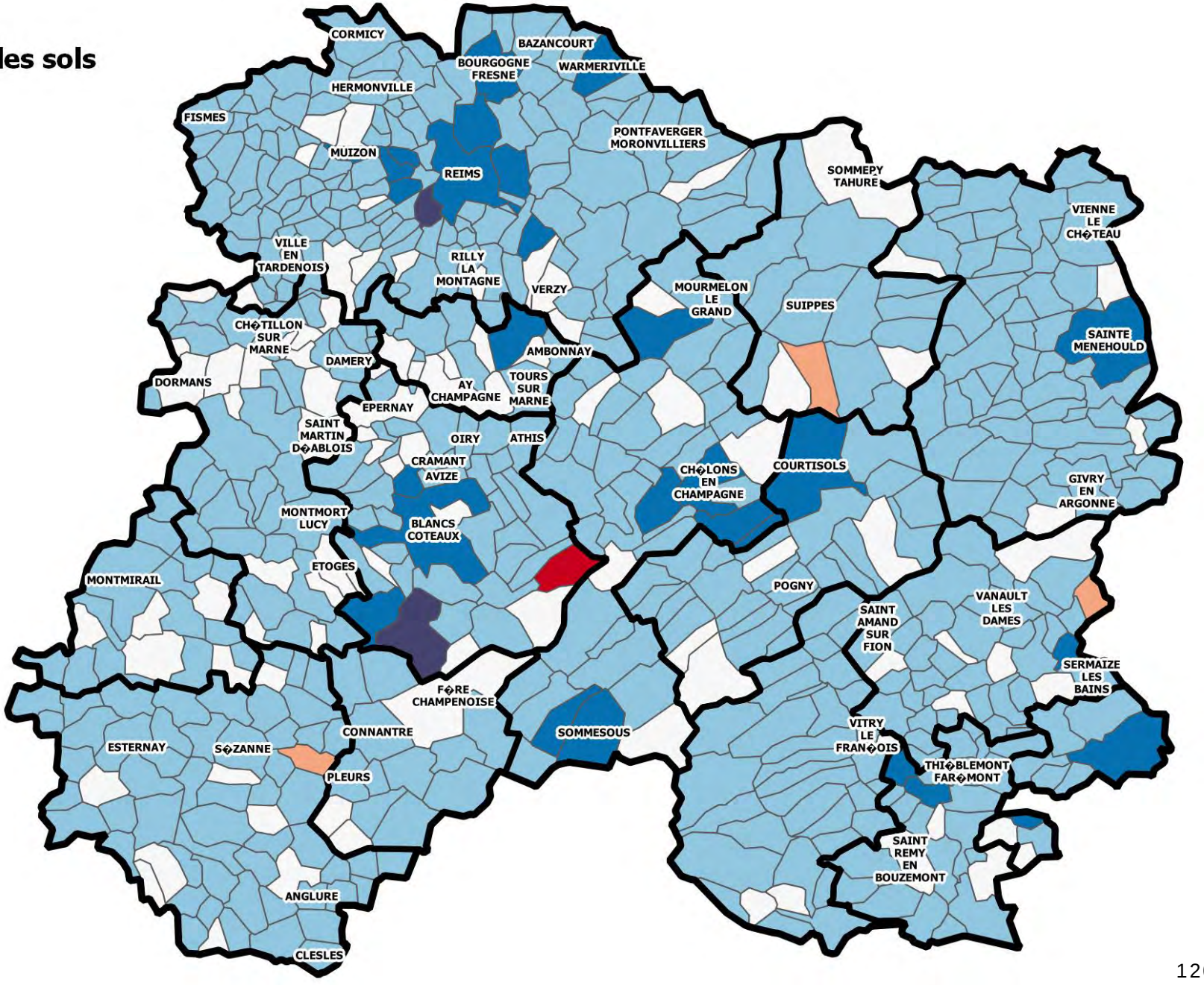

Les dynamiques des surfaces artificialisées sur la période 2010-2015

Changement d'usage des sols

- *< -50 ha*
- *de -50 à -10 ha*
- *de -10 à 0 ha*
- *de 0 à 5 ha*
- *de 5 à 10 ha*
- *> 10 ha*

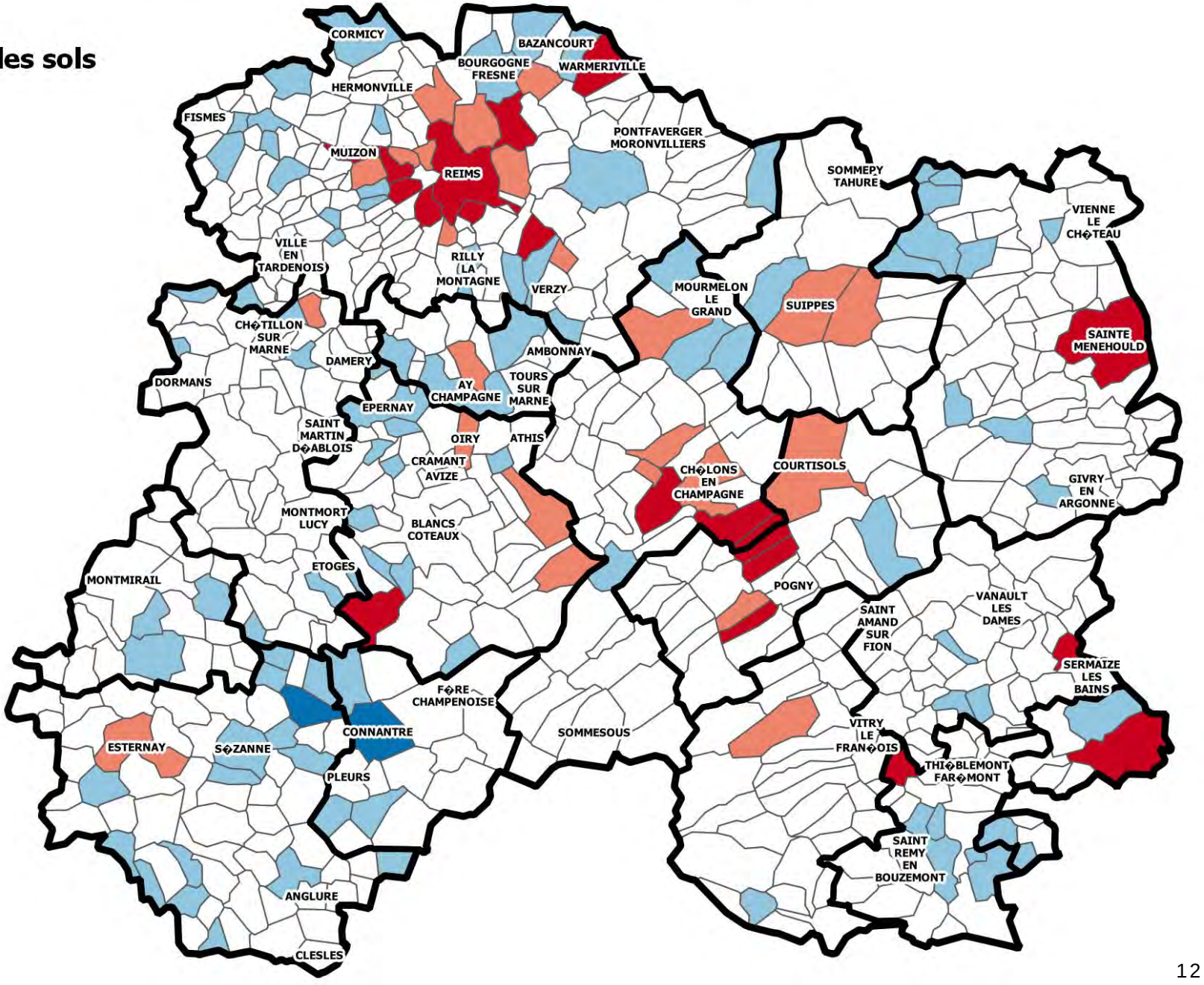

Les dynamiques des surfaces naturelles sur la période 2010-2015

Changement d'usage des sols

- *< -50 ha*
- *de -50 à -10 ha*
- *de -10 à 0 ha*
- *de 0 à 5 ha*
- *de 5 à 10 ha*
- *> 10 ha*

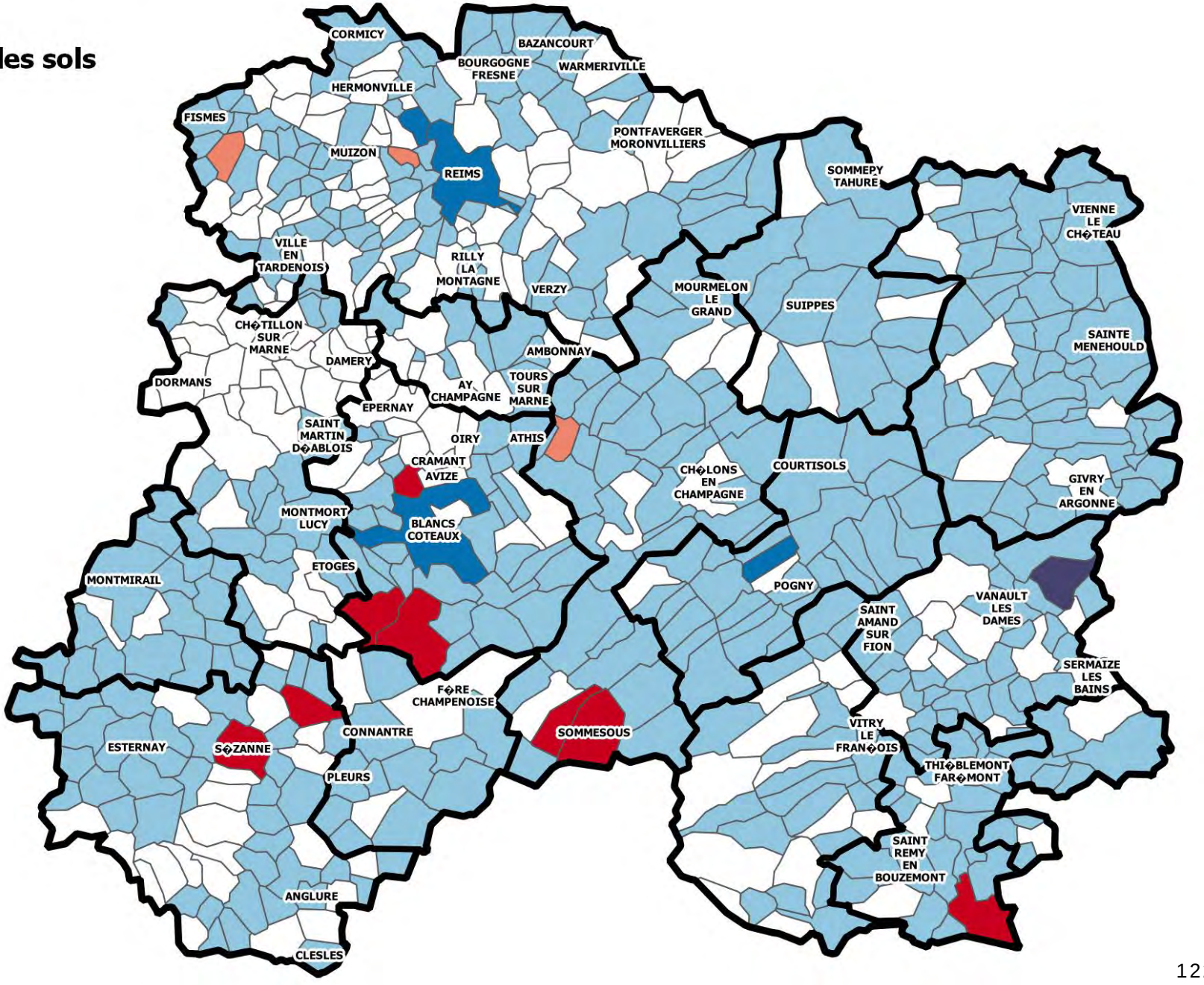

Fiches méthodologiques

Analyses de l'occupation du sol.....122
Analyses des terrains militaires 124
Détection de friches agricoles potentielles 130
Constitution d'une tâche urbaine 140
Foncier mobilisé pour l'habitat 144

Fiche 1
03/2019

Analyse de l'occupation du sol

Données mobilisées

Indicateur	Données	Nom de la donnée
Fichiers fonciers	Fichiers Fonciers par millésime	ff_d51_2009.d51_2009_pnb10_parcelle (année 2009) ff_d51_2013.d51_2013_pnb10_parcelle (année 2012) ff_d51_2011.d51_2011_pnb10_parcelle (année 2010) ff_d51_2016.d51_2016_pnb10_parcelle (année 2015) ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle (année 2016)

Contexte et usage

À partir des fichiers fonciers, il est possible de mesurer et de représenter l'occupation et l'usage du sol. La nature fiscale des données incite cependant à les réserver à l'analyse de l'évolution de l'artificialisation.
Chaque parcelle est composée d'une ou de plusieurs subdivisions fiscales (sufs). Pour chaque subdivision fiscale, les fichiers fonciers identifient un « groupe de nature de culture dominant » (variable cgrnum). Il existe en tout 13 groupes de nature d'occupation des sols, qui relèvent de 4 grands types d'espaces : agricole, naturel et forestier, eau et artificialisé.
La surface correspondant à chacun des groupes de nature de culture est disponible à différentes échelles (parcelle et commune). Cette information est contenue dans les champs *dcnt01* à *dcnt13*.

Modalité	Nature de culture	Regroupement préconisé	
01	Terres (agricoles)	Agricole	dcnt01
02	Prés	Agricole	Dcnt02
03	Vergers	Agricole	dcnt03
04	Vignes	Agricole	dcnt04
05	Bois	Naturel et forestier	Dcnt05 – dcntbois(avant 2016)
06	Landes	Naturel et forestier	dcnt06
07	Carrières	Naturel et forestier	dcnt07
08	Eaux (cadastrées uniquement)	Surfaces en eau	dcnt08 – dcnteau(avant 2016)
09	Jardins	Artificialisé	dcnt09
10	Terrains à bâtir	Artificialisé	dcnt10
11	Terrains d'agrément	Artificialisé	dcnt11
12	Chemin de fer	Artificialisé	dcnt12
13	Sol (artificialisé)	Artificialisé	dcnt13

Nomenclature des groupes de nature de culture (variable cgrnum)

Calcul et description

Sélection des surfaces pour chaque groupe de nature de culture

Extraction des données avec PostGreSQL

```
SELECT
        idcom,
        idcomtxt,
        sum(dcnt13)AS SURF_PARCELLE_COMMUNE
FROM
        ff_d51_2013.d51_2013_pnb10_parcelle
WHERE
        dcnt13 > 0

GROUP BY
        idcom,
        idcomtxt

ORDER BY
        idcom,
        idcomtxt
```

Somme des sufs pour le groupe de culture

Millésime Fichier Foncier

Groupe de nature de culture

```
SELECT
        idcom,
        idcomtxt,
        sum(dcnt01)AS SURF_PARCELLE_COMMUNE
FROM
        ff_d51_2009.d51_2009_pnb10_parcelle
WHERE
        dcnt01 > 0 and jannatmin <=2002
GROUP BY
        idcom,
        idcomtxt
ORDER BY
        idcom,
        idcomtxt
```

Les 13 tableaux obtenus sont assemblés avec l'outil Qgis afin d'obtenir un tableau des surfaces par nature de culture pour chaque commune.

	A	B	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC
	Nom_Commune	INSEE_Commune	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT0	FF2013_DCNT1	FF2013_DCNT1	FF2013_DCNT1	FF2013_DCNT13
	ABLANCOURT	51001	5250778	83188	14960		609089	76377		361145	20293	55	16577		116054
	SAINT-MARTIN-D'ABLOIS	51002	5141481	2028812	56281	821915	12631702	23425		278066	140048	24425	155892		514131
	AIGNY	51003	9495978	245200	15396		402887	76065	109087	28757	11948	187267			123620
	ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER	51004	13146384	755985	4516		294020	145739		10830	28479	364716		35380	278375
	ALLEMANT	51005	10123273	455827	41347	633446	3363178	205811		32234	35572	343504			315569
	ALLIANCELLES	51006	3417353	478814	79976	819	2214169	21010		45178	27790	112566			231232
	AMBONNAY	51007	4641733	1007	11537	3900407	2190861	50867			88442	54001	15737		340401
	AMBRIERES	51008	7495025	544158	34044	1551	1136967	75244	107667	135708	42343	1071			170701
	ANGLURE	51009	5143655	381251	64840		1007040	90924		12028	102957	153298	46789	19195	516638
	ANGLUZELLES-ET-COURCELLES	51010	11870154	416763	24792		515052	124231	38465	20665	26582	199751			170354
	ANTHENAY	51012	5662546	65628	20200		172427	414667		48927	10956	77378	46007		48697
	AOUGNY	51013	6277200	188394	5007		359223	12766		21347	4712	86743	32716	221106	117126
	ARCIS-LE-PONSART	51014	8825735	588814	51512	203117	5057042	53973		6963	185733	4603	47504		135470
	ARGERS	51015	4868750	529473	4161		499839	33630		435136	31536	146309			300607
	ARRIGNY	51016	3802439	1643563	57750	15238	6446782	410430		2934200	56886	142435			264311
	ARZILLIERES-NEUVILLE	51017	7345377	1401579	89076	238	2199289	29409	25701	295614	47951	225447	3010	89360	177054
	ATHIS	51018	[illegible]	[illegible]	5041		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Mesure de la surface des terrains militaires
méthodes et indicateurs

Fiche 2
03/2019

Analyse des terrains militaires

Données mobilisées

Indicateurs	Données	Nom de la donnée
Terrains militaires	BdCarto	L_terrains_militaires_051.tab
Communes	BdParcellaire	N_COMMUNE_BDP_051.tab
Fichiers fonciers	Fichiers Fonciers millésime 2017	ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

Contexte et usage

Les camps militaires représentent des surfaces importantes dans la Marne (29 891 ha-source BD CARTO). Classés en terrains artificialisés dans les fichiers fonciers, ils sont progressivement reclassés dans la catégorie « espaces naturels ». Pour une commune, la présence d'un terrain militaire et les changements de qualification d'une année sur l'autre peuvent conduire à des évolutions de surfaces artificialisées importantes, sans se traduire par une modification réelle sur le terrain. L'exploitation des fichiers fonciers décrites ci-dessous permet de réaliser un redressement des surfaces pour les communes concernées.

Terrains militaires dans la Marne :

ID 1528 : (terrain de manœuvres)
ID 1529 : champ de manœuvres de Cuis
ID 1532 : camp de Mourmelon
ID 1542 : camp militaire du fort de Montbré
ID 1545 : camp de Suippes
ID 1548 : camp de Moronvilliers
ID 1551 : terrain militaire du fort de Brimont
ID 1525 : camp de Mailly

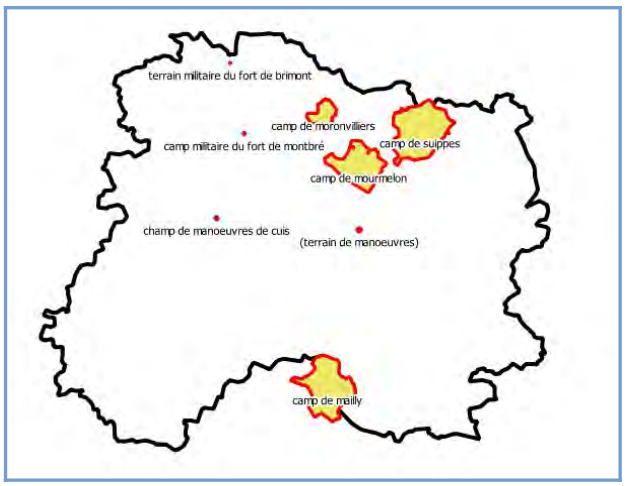

Calcul et description

1. Sélection des communes des camps militaires

La couche géographique de la BDCarto (L_terrains_militaires_051.tab) est utilisée pour extraire les communes concernées par ces terrains militaires.
L'extraction des communes est réalisée avec l'outil Qgis.

```
SELECT *
FROM  "Communes_BDParcellaire","L_terrains militaires_051"
WHERE st_intersects("Communes_BDParcellaire"."geometry","L_terrains militaires_051"."geometry")
```

2. Extraction des parcelles des camps militaires

Dans les fichiers fonciers, la table des parcelles (fichiers des propriétés non bâties) regroupe l'ensemble des variables nécessaires afin de connaître les propriétaires (typprop, typproptxt)et les surfaces par type de nature de culture (**dcnt01, dcnt02, dcnt03, dcnt04, dcnt05, dcnt06, dcnt07, dcnt08, dcnt09, dcnt10, dcnt11, dcnt12, dcnt13**) des parcelles. On déterminera le code insee de chaque commune concernée par les camps militaires.

Extraction des parcelles avec PostgreSQL

```
CREATE TABLE "CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2017"
AS
SELECT
   idcom, idcomtxt,typprop, typproptxt, dcntpa,
dcnt01, dcnt02, dcnt03, dcnt04, dcnt05, dcnt06,
dcnt07, dcnt08, dcnt09, dcnt10, dcnt11, dcnt12,
dcnt13,cgrnumdtxt,cgrnumd,ssuf,nsuf,jannatmin,
nloclog,nloccom,nlocappt,nlocmaison,nloccomrdc,nl
occomter,nloghvac, nactvacant, nhabvacant, idpar,
idprocpte, geompar geometry

FROM
   ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

WHERE
   idcom in('51296','51361','51508','51550','51555')

ORDER BY
   idcom
```

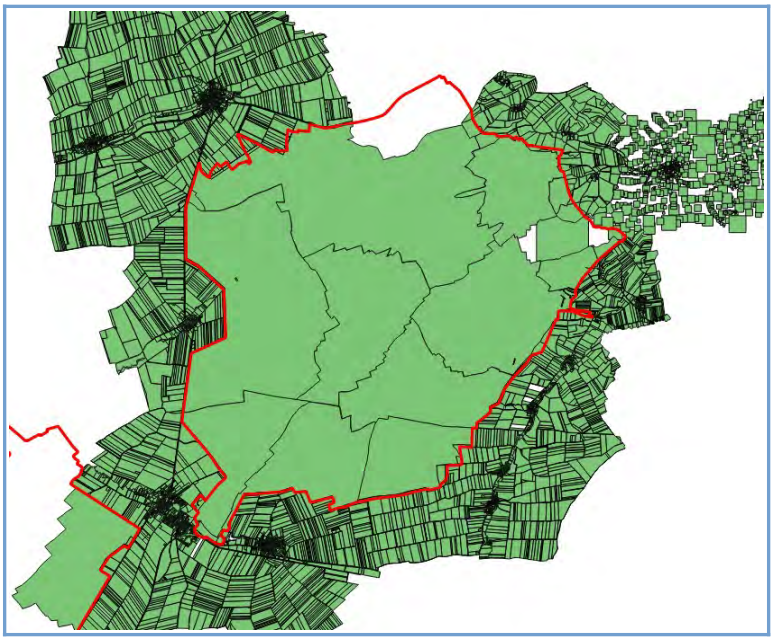

En exportant la couche créée avec l'outil PostGis Shapefile, on obtient la modélisation parcellaire des communes.
Avec l'outil Qgis, on extrait de ce jeu de données, pour chacune des communes, les parcelles concernées par le terrain militaire.

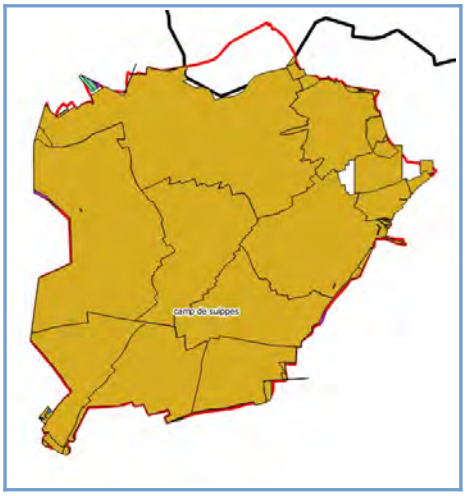


```
SELECT *
FROM "CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2017", "L_terrains
militaires_051"
WHERE
st_within(ST_Centroid("CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2
017"."geometry"),"L_terrains militaires_051"."geometry")
and "L_terrains militaires_051"."ID" = '1525'
```

3. Identification des types d'espaces et de propriétaires pour chacune des parcelles des camps militaires

REQUETE A EFFECTUER AVEC QGIS

ID 1528 : (terrain de manœuvres)

*SELECT *
FROM "CAMP_EPINE_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(ST_centroid("CAMP_EPINE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1528'
GROUP BY "CAMP_EPINE_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1529 : champ de manœuvres de Cuis

*SELECT *
FROM "CAMP_CUIS_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(ST_centroid("CAMP_CUIS_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1529'
GROUP BY "CAMP_CUIS_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1532 : camp de Mourmelon

*SELECT *
FROM "CAMP_MOURMELON_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(ST_centroid("CAMP_MOURMELON_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1532'
GROUP BY "CAMP_MOURMELON_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1542 : camp militaire du fort de Montbré

*SELECT *
FROM "CAMP_MONTBRE_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(ST_centroid("CAMP_MONTBRE_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1542'
GROUP BY "CAMP_MONTBRE_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1545 : camp de Suippes

*SELECT *
FROM "CAMP_SUIPPES_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(st_centroid("CAMP_SUIPPES_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1545'
GROUP BY "CAMP_SUIPPES_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1548 : camp de Moronvilliers

*SELECT *
FROM "CAMP_MORONVILLIERS_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE st_within(st_centroid("CAMP_MORONVILLIERS_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1548'
GROUP BY "CAMP_MORONVILLIERS_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1551 : terrain militaire du fort de Brimont

*SELECT *
FROM "CAMP_BRIMONT_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE st_within(st_centroid("CAMP_BRIMONT_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" ='1551'
GROUP BY "CAMP_BRIMONT_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

ID 1525 : camp de Mailly

*SELECT *
FROM "CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2016", "L_terrains_militaires_051"
WHERE ST_within(ST_centroid("CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2016"."geometry"),"L_terrains_militaires_051"."geometry") and
"L_terrains_militaires_051"."ID_ENC" = '1525'
GROUP BY "CAMP_MAILLY_COMMUNE_FF2016"."IDPAR"*

Le tableau final obtenu :

IDCOM	IDCOMTXT	TYPPROP	TYPPROPTXT	DCNTPA	DCNT01	DCNT02	DCNT03	DCNT04	DCNT05	DCNT06	DCNT07	DCNT08	DCNT09	DCNT10	DCNT11	DCNT12	DCNT13	CGRNUMDTXT
51200	Cuis	10	PERSONNE MORALE PRIVEE (10)	20740	20740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	TERRES
51200	Cuis	4	COMMUNE (4)	325770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	325770	SOL
51200	Cuis	4	COMMUNE (4)	13680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13680	SOL
51200	Cuis	4	COMMUNE (4)	16100	16100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	TERRES
51200	Cuis	4	COMMUNE (4)	2480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2480	SOL
51200	Cuis	4	COMMUNE (4)	1980	0	0	0	0	0	1980	0	0	0	0	0	0	0	LANDES
51431	Pierry	4	COMMUNE (4)	6	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	JARDINS
51431	Pierry	4	COMMUNE (4)	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	TERRAINS D AGREMENT
51431	Pierry	20	PERSONNE PHYSIQUE (20)	8040	8040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	TERRES
51431	Pierry	4	COMMUNE (4)	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	SOL

4. Calcul des surfaces par type de nature de culture et de propriétaires

Surfaces par nature de culture et par commune

					Agricole				Naturelle				Artificialisée				
FF 2017 - année 2017 - Surface en m²					FF2017DCNT0	F2017_DCNT0	F2017DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	FF2017_DCNT1
NUM_INSEE					Terres	Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes	Carrières	Eaux	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrém	Chemin de fer	Sol
51 296	Humbauville		7 386 370		1 725	0	0	0	0	420 000	0	0	0	3 930	0	0	6 960 715
51 361	Le Meix-Tiercelin		1 595 363		0	2 323	0	0	0	0	0	0	0	16 030	0	0	1 577 010
51 508	Saint-Ouen-Domprot		20 114 442		0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 390	0	0	20 087 052
51 550	Sompuis		13 964 282		363 763	0	0	0	0	1 370	0	0	0	0	0	0	13 599 149
51 555	Soudé		2 140 172		0	0	0	0	0	18 574	0	0	0	2 760	0	0	2 118 838

Surfaces par type de propriétaires

FF 2017 – année 2017 – Surface en m²					F2017DCNT0	2017_DCNT0	2017DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT0	2017_DCNT13
UM_INSEE					Terres	Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes	Carrières	Eaux	Jardins	errains à bâtir	ains d'agrém	hemin de fe	Sol
20	PERSONNE PHYSIQUE (20)				326 282	2 300	0	0	0	1 297	0	0	0	0	0	0	950
4	COMMUNE (4)				24 320	23	0	0	0	73	0	0	0	50 110	0	0	0
10	RSONNE MORALE PRIVEE (10)				0	0	0	0	0	18 574	0	0	0	0	0	0	0
7	COPROPRIETE (7)				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	ETAT (1)				14 886	0	0	0	0	420 000	0	0	0	0	0	0	44 341 814

Surfaces par type d'espaces et de propriétaires par commune

Humbauville					Agricole				Naturelle				Artificialisée				
FF 2017 - année 2017 - Surface en m²					F 2017DCNT	2017_DCNT	2017DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT	2017_DCNT
UM_INSEE			Propriétaire		Terres	Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes	Carrières	Eaux	Jardins	rrains à bâtir	ins d'agrém	hemin de fe	Sol
51296	Humbauville	20	PERSONNE PHYSIQUE (20)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
51296	Humbauville	4	COMMUNE (4)	3 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 930	0	0	0
51296	Humbauville	10	PERSONNE MORALE PRIVEE (10)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
51296	Humbauville	7	COPROPRIETE (7)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
51296	Humbauville	1	ETAT (1)	7 382 440	1725	0	0	0	0	420 000	0	0	0	0	0	0	6 960 715
51296	Humbauville			7 386 370	1725	0	0	0	0	420 000	0	0	0	3 930	0	0	6 960 715
					1725				420 000				6 964 645				

5. Redressement des surfaces communales

Pour chaque commune il est alors possible de déduire, par type d'espaces, les surfaces appartenant au camp militaire de celles de la commune.

Surfaces par nature d'occupation des sols et par commune

Nom_Commune	INSEE_Commune	FF2017DCNT01 Terres	FF2017_DCNT02 Prés	FF2017DCNT03 Vergers	FF2017_DCNT04 Vignes	FF2017_DCNT05 Bois	FF2017_DCNT06 Landes	FF2017_DCNT07 Carrières	FF2017_DCNT08 Eaux	FF2017_DCNT09 Jardins	FF2017_DCNT10 Terrains à bâtir	FF2017_DCNT11 Terrains d'agréments	FF2017_DCNT12 Chemin de fer	FF2017_DCNT13 Sol
ABLANCOURT	51001	5240075	79733	14960		609089	76377		361145	21719	2321	16577		126520
SAINT-MARTIN-D'ABLOIS	51002	5140374	2026916	56281	822219	12631702	23425		278066	138802	20939	155136		518673
AIGNY	51003	9560993	200760	15396		376363	73397	109087	28757	10955	182401			136672
ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER	51004	13190014	755985	4516		294020	145739		10830	30812	358931		35380	237471
ALLEMANT	51005	10109383	453693	41347	648509	3485266	205811		32234	36267	343613			193776
ALLIANCELLES	51006	3417353	476001	79976	819	2214169	13725		45178	27790	119744			234196
AMBONNAY	51007	4624102	1007	11335	3900942	2191722	50867			87805	51719	15737		355399
AMBRIERES	51008	7495937	542707	34044	1551	1136967	75244	107667	135708	42343	1071			171240
ANGLURE	51009	5146697	380657	64840		1004556	90924		12028	102030	153298	46789	19195	517615

Surfaces des parcelles communales des camps militaires par nature d'occupation de sols

51 104	Gernay-en-Dormois				45 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 291 872
51 255	Fontaine-en-Dormois				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 860
51 280	Gratreuil				0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 610	0	0	0	563 070
51 317	Laval-sur-Tourbe				0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 470	0	0	0	7 115 147
51 355	Massiges				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 181 267
51 368	Minaucourt-le-Mesnil-lÃ's-Hurlus				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 810 660
51 470	Rouvroy-Ripont				0	0	0	0	0	11 040	0	0	0	0	0	0	0	8 368 395
51 491	Saint-Jean-sur-Tourbe				0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 554	0	0	0	0
51 501	Sainte-Marie-Ã-Py				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 630
51 544	Sommepy-Tahure				160 977	0	0	0	37 810	30 435 887	0	0	0	10 600	0	0	0	405

Surfaces par nature d'occupation des sols et par commune, sans les terrains militaires

Nom_Commune	ISEE_Commu	FF2017DCNT01 Terres	FF2017_DCNT02 Prés	FF2017DCNT03 Vergers	FF2017_DCNT04 Vignes	FF2017_DCNT05 Bois	FF2017_DCNT06 Landes	F2017_DCNT0 Carrières	F2017_DCNT0 Eaux	F2017_DCNT0 Jardins	F2017_DCNT1 Terrains à bâti	F2017_DCNT1 rains d'agrém	F2017_DCNT1 Chemin de fer	F2017_DCNT1 Sol
ABLANCOURT	51001	5240075	79733	14960	0	609089	76377	0	361145	21719	2321	16577	0	126520
SAINT-MARTIN-D'ABLOIS	51002	5140374	2026916	56281	822219	12631702	23425	0	278066	138802	20939	155136	0	518673
AIGNY	51003	9560993	200760	15396	0	376363	73397	109087	28757	10955	182401	0	0	136672
ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER	51004	13190014	755985	4516	0	294020	145739	0	10830	30812	358931	0	35380	237471
ALLEMANT	51005	10109383	453693	41347	648509	3485266	205811	0	32234	36267	343613	0	0	193776
ALLIANCELLES	51006	3417353	476001	79976	819	2214169	13725	0	45178	27790	119744	0	0	234196
AMBONNAY	51007	4624102	1007	11335	3900942	2191722	50867	0	0	87805	51719	15737	0	355399
AMBRIERES	51008	7495937	542707	34044	1551	1136967	75244	107667	135708	42343	1071	0	0	171240
ANGLURE	51009	5146697	380657	64840	0	1004556	90924	0	12028	102030	153298	46789	19195	517615

Annexe : **Communes concernées par les terrains militaires du département de la Marne**

Camp de Suippes
'51104','51255','51280','51317','51355','51368','51470','51491','51501','51544','51546','51553','51559','51659'
Camp de Mourmelon
'51078','51097','51147','51203','51307','51326','51388','51389','51486','51559','51587'
(terrain de manœuvres) l'Epine (1528)
'51231'
Camp de Moronvilliers (1548)
'51046','51216','51440','51447','51487','51503','51600'
Camp de Mailly
'51296','51361','51508','51550','51555'
Camp militaire du fort de Montbre
'51375','51461','51562'
Champ de manœuvre de Cuis
'51200','51431'
terrain militaire du fort de Brimont
'51088','51183'

```
SELECT *
FROM "CAMP_MILITAIRE_COMMUNE_FF2011", "L_terrains militaires_051"
WHERE ST_within(ST_Centroid("CAMP_MILITAIRE_COMMUNE_FF2011"."geometry"),"L_terrains militaires_051"."geometry")
and "L_terrains militaires_051"."ID_ENC" = '1525'
```

Fiche 3
03/2019

Détection de friches agricoles potentielles

Données mobilisées

Indicateurs	Données	Nom de la donnée
	THEIA	THEIA_OCS_2017_051.shp
Données issues de la PAC (politique agricole commune)	RPG 2017	N_RPG_2017.shp
Fichiers fonciers	Fichiers Fonciers millésime 2017	ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle ff_d51_2017.d51_2017_proprietaire_droit
BdCarto		N_Z_OCCSOL_BDC_ED181_051.shp

Contexte et usage

La méthode consiste à identifier les friches agricoles potentielles en croisant différentes sources : le registre parcellaire graphique, des données satellitaires (THEIA) et le fichier des propriétés non bâties des fichiers fonciers de la DGFIP.

Calcul et description

1. Sélection des espaces agricoles à partir de la couche OCS THEIA 2017

- culture été (21)
- culture hiver (22)
- prairies (211)
- vergers (221)
- vignes (222)

Extraction des espaces agricoles avec l'application Qgis

```
SELECT *
FROM "THEIA_OCS_2017_051"
WHERE "THEIA_OCS_2017_051"."Classe" IN (21,22,211,221,222)
```

Création d'une couche géographique que l'on appellera « OCS_A_051.shp »

Pour faciliter le traitement des données, la couche est découpée par EPCI (filtrer la couche des EPCI avec le numéro SIREN puis utiliser l'outil « Couper » de Qgis)

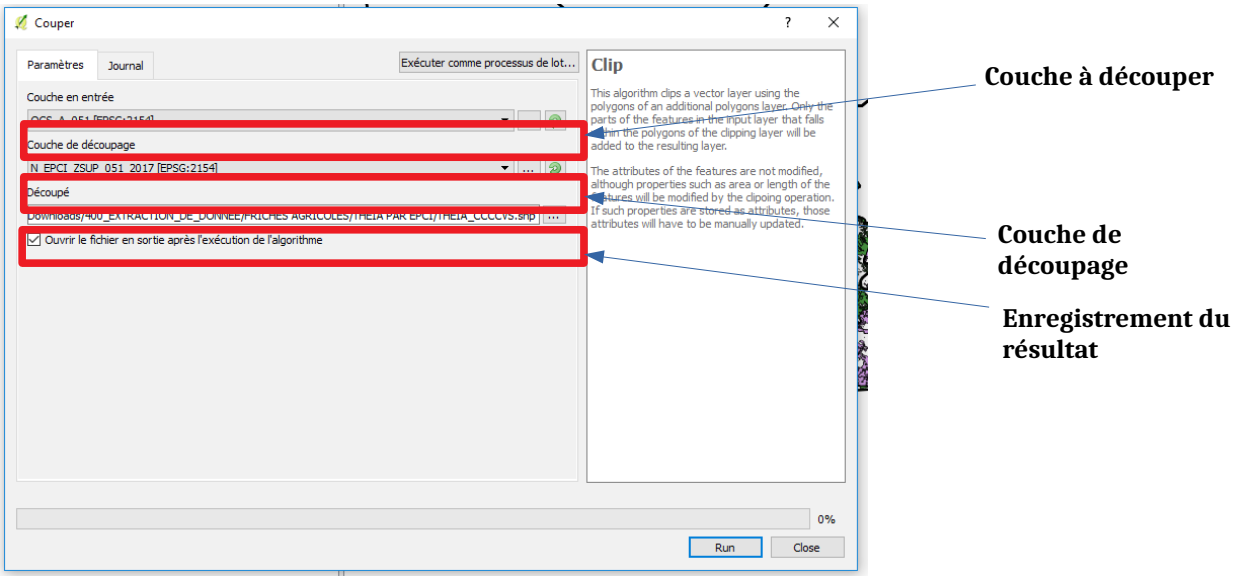

On obtient 15 fichiers, 1 par EPCI.

2. Préparation de la couche RPG 2017

Les limites parcellaires sont perçues comme du « vide » par Qgis. Afin d'éviter que des vides soient identifiés comme des friches agricoles potentielles, il faut préparer la couche RPG. Un tampon de 2m sera réalisé autour des parcelles.

a) Extraction des espaces agricoles avec l'application Qgis (avec une requête)

```
SELECT *
FROM "N_RPG_2017", "EPCI 2017"
WHERE ST_within(ST_Centroid("N_RPG_2017"."geometry"),"EPCI 2017"."geometry") and "EPCI 2017"."SIREN" =
'200068666'
```

Chaque résultat sera alors exporté en couche géographique « RPG_2017_XXXX » (XXX : nom de EPCI abrégé) puis enregistré en SHP.

Pour faciliter le traitement des données, la couche RPG est découpée par EPCI.

b) Réalisation du tampon et fusion des polygones

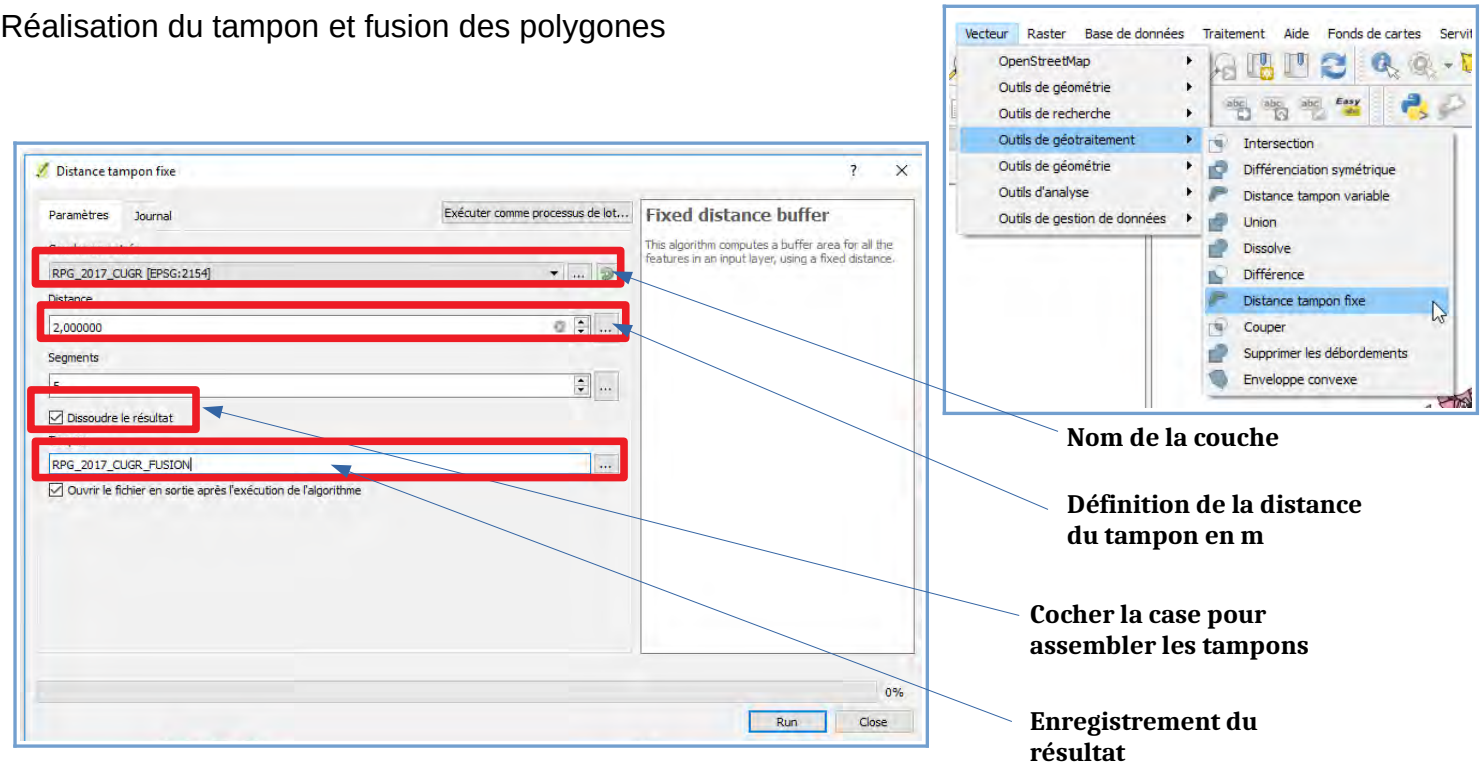

3. Différence entre la couche OCS (THEIA) et le RPG (PAC)

Le RPG ne contient que les parcelles agricoles déclarées à la PAC. L'opération consiste à extraire du fichier THEIA toutes les parcelles du RPG.
Ce traitement s'effectue avec l'outil « Différence » de Qgis.

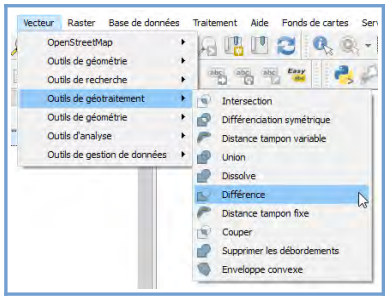

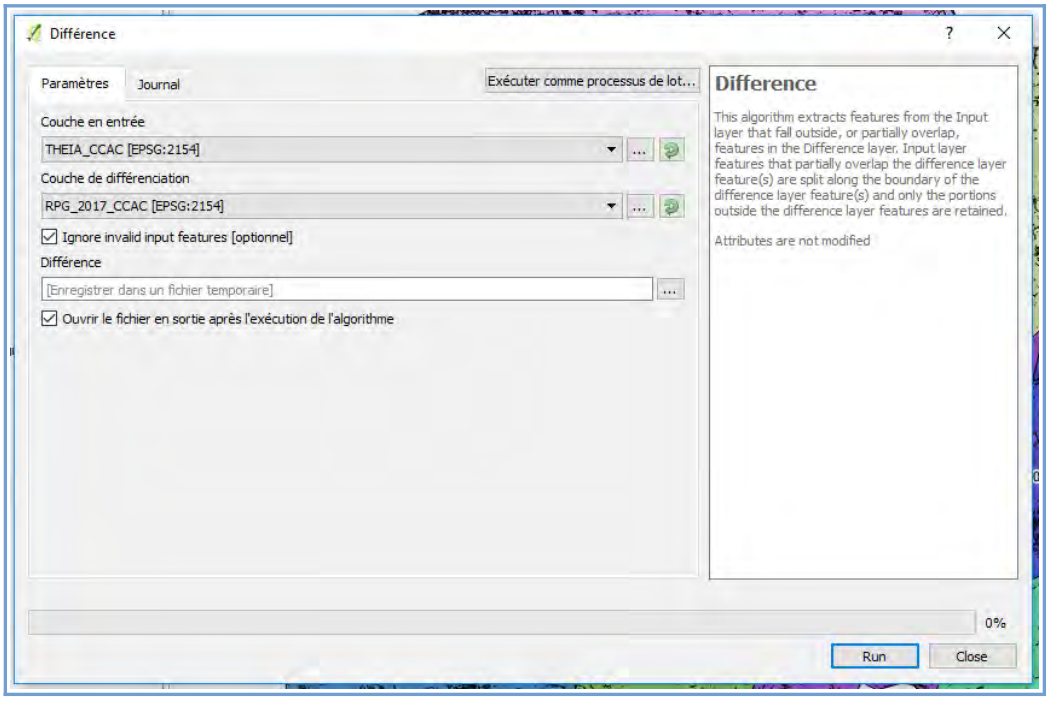

Création d'une couche que l'on nommera FA_NoPac_CACC_FF2017.shp

4. Sélection des espaces agricoles avec les fichiers fonciers

a) Nous isolons les parcelles agricoles « cgrnumd » (‘01’,’02’,’03’,’04’) sans aucun bâtiment agricole.

Extraction des espaces agricoles avec l’application PostGre SQL

```
CREATE TABLE "Espace_Agri_Foncier2017" AS
select
table1.ccodep, -- indentifiant departement
table1.idpar, -- identifiant parcelle
table1.idcom, -- code INSEE commune
table1.dcntpa, -- surface parcelle m2
table1.nlocal, -- nombre de locaux
table1.idprocpte, -- compte propriétaire
table1.geompar, -- géométrie de la parcelle
table1.cgrnumd, -- Groupe de culture dominant parmi les sufs
table1.cgrnumdtxt, -- Groupe de culture dominant parmi les sufs (décodé)
-- table2 -> propietaire_droit
table2.gtoper, -- type personne physique ou morale
table2.codgrm, -- Code groupe de personne morale harmonisé
table2.codgrmtxt, -- Code groupe de personne morale harmonisé
table2.dnatpr, -- Code nature de personne physique ou morale
table2.dnatprtxt, -- Code nature de personne morale (décodé)
table2.ddenom, -- nom personne morale
geompar geometry -- Géométrie parcelle
From
ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle as table1 -- table parcelle
join
ff_d51_2017.d51_2017_proprietaire_droit as table2 -- table propriétaire
on
table1.idprocpte=table2.idprocpte -- jointure sur Identifiant de compte communal
where -- sélection des terres déclarées agricoles
table1.nlocal = 0 -- Parcelles sans bâtiment
and
table1.cgrnumd = '01' -- Terres
or
table1.nlocal = 0 -- Parcelles sans bâtiment
and
table1.cgrnumd = '02' -- Prés, prairies naturelles, herbages et pâturages
or
table1.nlocal = 0 -- Parcelles sans bâtiment
and
table1.cgrnumd = '03' -- Vergers, cultures fruitières d’ arbres, arbustes
or
table1.nlocal = 0 -- Parcelles sans bâtiment
and
table1.cgrnumd = '04' -- Vignes
```

La requête a été exécutée avec succès : 848192 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 13329 ms.

b) Découpages des fichiers fonciers par EPCI

Nous assemblerons les polygones de la couche par EPCI (code INSEE des communes) avec la couche créée précédemment, sans fusion de polygones. On utilise le logiciel PostGre SQL

Exemple pour un EPCI :

```
CREATE TABLE "CACC_AGRI_Foncier2017" AS
SELECT *
FROM public."Espace_Agri_Foncier2017"
Where idcom IN ('51003','51023','51031','51078','51099','51108','51117','51146','51150','51160','51161','51168','51205',
'51212','51231','51242','51278','51285','51301','51303','51312','51319','51326','51357','51372','51377',
'51388','51389','51453','51476','51483','51485','51504','51506','51509','51525','51545','51555','51556',
'51566','51587','51594','51595','51617','51634','51656')
```

5. Identification des friches potentielles

La couche obtenue par croisement entre Theia et le RPG va être intersectée avec la couche des fichiers fonciers.
Nous utilisons l'outil « couper » de Qgis entre FA_NoPac_CACC_FF2017.shp et la couche des fichiers fonciers « ASS_CACC_AGRI_Foncier2017' »

Puis nous utilisons l'outil « de morceaux multiples à morceaux uniques » pour désagréger les polygones.

6. Suppression des polygones dans la zone de vignoble

Il reste à éliminer de la couche des friches potentielles le vignoble.
La couche N_Z_OCCSOL_BDC_ED181_051 de l'occupation des sols est décomposée par EPCI(par exemple VIGNOBLE_CCAC.shp). Les polygones concernés par la zone AOC. (cliquer sur ignore invalid input features) sont ensuite éliminés avec l'outil « différence » de Qgis.
Le fichier créé sera nommé ''FA_Dif_SansVigne_CCBC.shp''.

7. Calcul des superficies

Pour repérer des zones qui seraient potentiellement des friches, il faut sélectionner les polygones de taille suffisamment grande.

a) Pour connaître la surface de chaque polygone, nous utiliserons la calculatrice de champs de Qgis.
Puis nous filtrerons la couche en fonction des limites souhaitées.

	Tous polygones	**> 2000m²**	**> 5000 m²**	**> 1 ha**	**> 5ha**	**>10 ha**
Nombre polygones	3360	209	95	53	5	0
Surface	233,85 ha	191,46 ha	156,17 ha	126,72 ha	31,83 ha	0

b) Le calcul des surfaces par EPCI est réalisé avec l'outil « base de données »

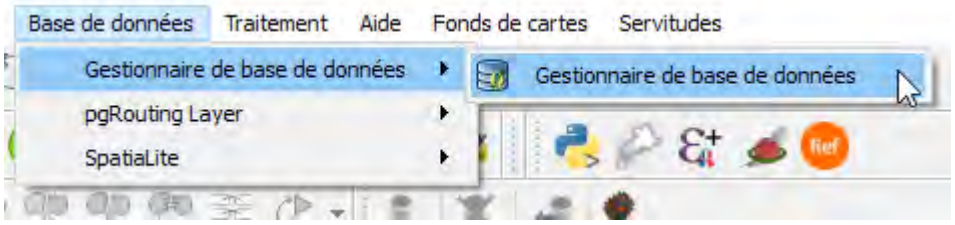

Requête SQL suivant l'EPCI

SELECT sum(Surf)
FROM "FA_CCRS_051"
WHERE "FA_CCRS_051"."Surf" > 0

Fiche 4
03/2019

Constitution d'une tâche urbaine

Données mobilisées

Indicateur	Données	Nom de la donnée
Fichiers fonciers	Fichiers Fonciers millésime 2017	ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

Contexte et usage

La constitution d'une tache urbaine permet d'estimer la surface des parties urbanisées d'un territoire. Générée à partir des parcelles bâties, la tache urbaine peut être constituée d'un seul ensemble ou, plus fréquemment, de plusieurs espaces discontinus. Leur nombre, leur taille et leur répartition spatiale (éloignement)peuvent être étudiés pour constituer une analyse morphologique du tissu urbain.

La constitution d'une tache urbaine peut servir à :

- alimenter l'état initial de l'environnement ;
- analyser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les Plans locaux d'urbanisme (PLU) en révélant les tendances de progression de l'urbanisation, aider une Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) à avoir une vision de son territoire et de l'impact des projets en fonction de leur localisation.

Calcul et description

Cette méthode utilise exclusivement les fichiers fonciers. L'exploitation est réalisable à l'échelle d'une région y compris pour le parcellaire cadastral non vectorisé. Le traitement spatial effectué permet d'englober une partie des espaces artificialisés non bâtis (voirie, parcs urbains, etc.).

Dans les fichiers fonciers, la table des parcelles (fichier des propriétés non bâties) regroupe l'ensemble des champs nécessaires à la génération d'une tache urbaine. La sélection comprend uniquement les parcelles construites à la date de mise à jour des fichiers fonciers, c'est-à-dire les parcelles accueillant au moins un local (*nlocal*>0). La modélisation cartographique s'appuie ensuite sur le point localisant la parcelle, En effet, les parcelles sont géocodées par l'intermédiaire du point localisant (geomloc) présent dans la table des parcelles.

- nlocal : nombre de local
- nloclog : nombre de locaux de type maison ou appartement
- nloccom : nombre de locaux de type commercial ou industriel
- nloccomter : nombre de locaux d'activité tertiaire

La méthode d'obtention de la tache urbaine consiste à générer des zones tampons (ou buffers) à partir d'un outil SIG autour des objets des différentes couches. Dans notre cas, les objets considérés sont les points localisant les parcelles bâties. Pour obtenir la tache urbaine, on réalise une opération de dilatation, puis une opération d'érosion des dilatations obtenues par l'opération précédente. Cela permet de lier les parcelles proches.

Méthode (PosgreSQL)

1) Sélection des locaux (date 2015, 1990, 1968)

```
CREATE TABLE "TACHE_URBAINE_MARNE_nlocal_Inf2015" AS

SELECT

idcom,idcomtxt,typprop,typproptxt,dcntpa,dcnt01,dcnt02,dcnt03,dcnt04,dcnt05,dcnt06,dcnt07,
 dcnt08,
dcnt09,dcnt10,dcnt11,dcnt12,dcnt13,cgrnumdtxt,cgrnumd,ssuf,nsuf,jannatmin,nloclog,nloccom,
nlocappt,nlocmaison,nloccomrdc,nloccomter,nloghvac,nactvacant,nhabvacant,idpar,idprocpte,geomloc geometry

FROM
   ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

WHERE
   jannatmin <= 2015 and nlocal > 0

ORDER BY
   idcom
```

Nous exportons ensuite la couche créée avec PostgreSQL dans Qgis.

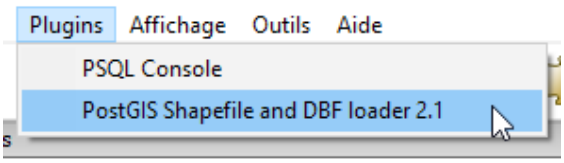

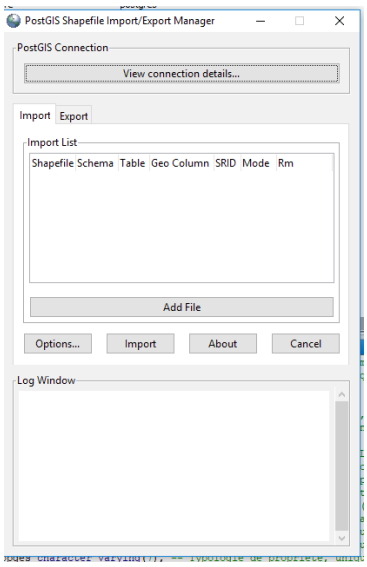

Nous ouvrons le fichier sous Qgis, puis nous exportons ce fichier sous format csv (pour récupérer les coordonnées de chaque point), où nous allons intégrer une colonne supplémentaire.

Le fichier est nommé « MARNE_nlocal_xy1968.csv ».

2) Création d'une colonne rayon

Nous allons créer, pour chaque parcelle bâtie, un disque de surface égal à la surface parcellaire (dcntpa) :

- exporter la couche en csv à partir de Qgis. (clic droit sur la couche puis "enregistrer sous ..." ; choisir le format csv)
- ouvrir ce fichier sous LibreOffice calc et créer une colonne « Rayon » avec la formule suivante.

  =RACINE('Cellule de la surface parcellaire'/π)

  ¶

  π = 3,1415927

  http://www.editions-petiteelisabeth.fr/calculs_rayon_disque.php

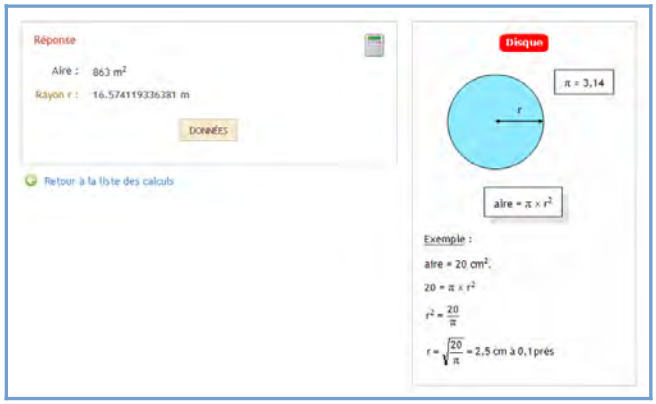

- dupliquer la formule sur toutes les lignes
- importer le fichier csv
- créer « MARNE_nlocal_xy1968.csv » avec sa colonne « rayon » dans Qgis
- intégrer par jointure des colonnes des EPCI et UU
- enregistrer la couche sous csv « TU_MARNE_nlocal_xy1968» et l'intégrer dans le premier csv créer « MARNE_nlocal_xy2015 »
- importer cette couche csv dans Qgis pour l'enregistrer au format shapefile, nommée « TU_MARNE_nlocal_xy2015.shp »
- importer dans PostgreSQL pour y créer le tampon

3) Création d'un tampon avec la colonne rayon

```
CREATE TABLE "TU_MARNE_BUFFER_Rayon_nlocal_Inf2015" AS

SELECT
idcom,idcomtxt,typprop,typproptxt,dcntpa,dcnt01,dcnt02,dcnt03,dcnt04,dcnt05,dcnt06,dcnt07,
dcnt08,
dcnt09,dcnt10,dcnt11,dcnt12,dcnt13,cgrnumdtxt,cgrnumd,ssuf,nsuf,jannatmin,nloclog,nloccom,
nlocappt,nlocmaison,nloccomrdc,nloccomter,nloghvac,nactvacant,nhabvacant,idpar,idproc
pte,epci_siren,num_uu,geom geometry
,st_buffer(geom,rayon) AS TamponR

FROM
   tu_marne_nlocal_xy2015
```

La requête a été exécutée avec succès : 180966 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 25751 ms.

4) Création d'un tampon de 20m

```
CREATE TABLE "TU_MARNE_BUFFER_20m_nlocal_Inf2015" AS

SELECT
idcom,idcomtxt,typprop,typproptxt,dcntpa,dcnt01,dcnt02,dcnt03,dcnt04,dcnt05,dcnt06,dcnt07,
dcnt08,
dcnt09,dcnt10,dcnt11,dcnt12,dcnt13,cgrnumdtxt,cgrnumd,ssuf,nsuf,jannatmin,nloclog,nloccom,
nlocappt,nlocmaison,nloccomrdc,nloccomter,nloghvac,nactvacant,nhabvacant,idpar,idproc
pte,epci_siren,num_uu,TamponR geometry
,st_buffer(TamponR,20) AS TamponR2

FROM
   public."TU_MARNE_BUFFER_Rayon_nlocal_Inf2015"
```

La requête a été exécutée avec succès : 180966 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 37104 ms.

5) Union de la couche

- avec découpage par commune

```
CREATE TABLE "TU_MARNE_UNION_COM_nlocal_Inf2015" AS
SELECT
idcom,st_union(TamponR2) AS Geo
FROM
   public."TU_MARNE_BUFFER_20m_nlocal_Inf2015"

Group BY
idcom
```

La requête a été exécutée avec succès : 616 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 149765 ms.

- avec découpage par EPCI

```
CREATE TABLE "TU_MARNE_UNION_EPCI_nlocal_Inf2015" AS
SELECT
epci_siren,st_union(TamponR2) AS Geo
FROM
   public."TU_MARNE_BUFFER_20m_nlocal_Inf2015"

Group BY
epci_siren
```

La requête a été exécutée avec succès : 15 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 198221 ms.

- avec découpage par unité urbaine

```
CREATE TABLE "TU_MARNE_UNION_UU_nlocal_Inf2015" AS
SELECT
num_uu,st_union(TamponR2) AS Geo
FROM
   public."TU_MARNE_BUFFER_20m_nlocal_Inf2015"

Group BY
num_uu
```

La requête a été exécutée avec succès : 22 lignes modifiées. La requête a été exécutée en 176962 ms.

Tâche urbaine sur la commune de Châlons-en-Champagne

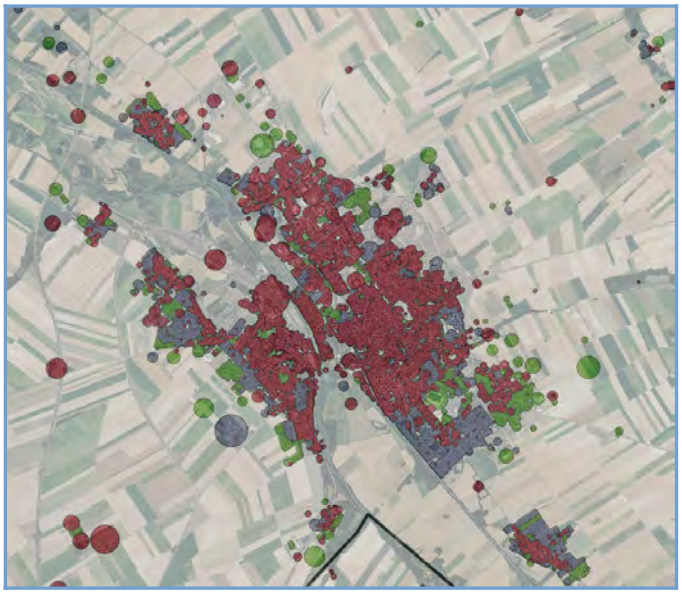

Mesure de la consommation d'espace
méthodes et indicateurs

Fiche 5
03/2019

Foncier mobilisé pour l'habitat

Données mobilisées

Indicateur	Données	Nom de la donnée
Fichiers fonciers	Fichiers Fonciers millésime 2017	ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

Contexte et usage

Évaluer les surfaces consommées par l'urbanisation consiste à calculer les surfaces mobilisées pour la construction, c'est-à-dire l'emprise foncière correspondant aux constructions.

Calcul et description

La première étape consiste à identifier, d'une part les parcelles à vocation d'habitat et d'autre part, les parcelles à vocation d'activité. Il s'agit de comparer le nombre de locaux d'habitation sur la parcelle (nloclog) au nombre de locaux d'activité (nloccom), La vocation principale d'une parcelle est déterminée par le nombre majoritaire de locaux.
Pour les parcelles « habitat » on peut affiner la classification en distinguant « habitat individuel » et « habitat collectif ».
Ensuite on identifie la date de construction des locaux (logements et locaux d'activité). Enfin on mesure la surface parcellaire associée.

	Définition dans la table des parcelles
Habitat individuel	nloclog>nloccom and nlocappt=0
Habitat collectif	nloclog>nloccom and nlocmaison=0
Habitat mixte	nloclog > nloccom and nlocmaison > 0 and nlocappt > 0
Activités	nloccom >= nloclog

Pour l'analyse, on utilise la date du local le plus ancien construit sur la parcelle (jannatmin) et la surface parcellaire.

Il faut cependant veiller à écarter les parcelles atypiques de très faible densité (logements sur exploitation agricole ou forestières).

Pour cela, on filtre toutes les parcelles de densité inférieure à 1 logement par hectare.

Surface habitat individuel avec filtre 1 logement par hectare :

```
SELECT
    idcom,
```

```
    idcomtxt,
    round(sum(dcntpa)/10000.0,5) AS SURF_PARCELLE_COMMUNE,
    count(*) AS NBRE_PARCELLE

FROM
    ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

WHERE
    nloclog>nloccom and nlocappt=0 and nloclog/(dcntpa/10000.0)>1 and jannatmin <= 1911

GROUP BY
    idcom,idcomtxt
```

‘Geompar’ (Géométrie du contour de la parcelle)ou ‘geomloc’(Géométrie du localisant) pour la géolocalisation.

Surface habitat collectif avec filtre 1 logement par hectare :

```
SELECT
    idcom,
    idcomtxt,
    round(sum(dcntpa)/10000.0,5) AS SURF_PARCELLE_COMMUNE,
    count(*) AS NBRE_PARCELLE

FROM
    ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

WHERE
    nloclog>nloccom and nlocmaison=0 and nloclog/(dcntpa/10000.0)>1 and jannatmin <= 1931

GROUP BY
    idcom,idcomtxt
```

Surface habitat mixte avec filtre 1 logement par hectare :

```
SELECT
    idcom,
    idcomtxt,
    round(sum(dcntpa)/10000.0,5) AS SURF_PARCELLE_COMMUNE,
    count(*) AS NBRE_PARCELLE

FROM
    ff_d51_2017.d51_2017_pnb10_parcelle

WHERE
    nloclog > nloccom and nlocmaison > 0 and nlocappt > 0  and nloclog/(dcntpa/10000.0)>1 and jannatmin <=
2012

GROUP BY
    idcom,idcomtxt

ORDER BY
idcom,idcomtxt
```

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MARNE

40 boulevard Anatole France
51000 Châlons-en-Champagne
03.26.70.80.00
ddt@marne.gouv.fr - www.marne.gouv.fr